

# BILAN ANNUEL 2021 PNA MILAN ROYAL EN CORSE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

CORSE

CULLETTIVITÀ DI CORSICA  
COLLETTIVITÀ DE CORSE

Uffiziu di l'Ambiente  
di a Corsica  
Office de l'Environnement  
de la Corse



# BILAN ANNUEL 2021

## PNA MILAN ROYAL EN CORSE

<b>Partenariat</b>	<p><b>DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT</b> Fabrice TORRE (<a href="mailto:fabrice.torre@developpement-durable.gouv.fr">fabrice.torre@developpement-durable.gouv.fr</a>) <b>EJ 2103314560 DU 07/07/2021</b></p> <p><b>OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE</b> Gwenaëlle BALDOVINI (<a href="mailto:Gwenaelle.Baldovini@oec.fr">Gwenaelle.Baldovini@oec.fr</a>) <b>CONVENTION N°2021/26 DELIBERATION 2021/113 DU 27/09/2021</b></p>
<b>Coordonné par</b>	<p><b>CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE CORSE</b> Siège Social : 871, ave de Borgo - Maison ANDREANI 20290 BORGGO Tél. : 04 95 32 71 63 Email : <a href="mailto:contact@cen-corse.org">contact@cen-corse.org</a>, Site internet : <a href="http://www.cen-corse.org">www.cen-corse.org</a></p>
<b>Année de rédaction</b>	<p>2021</p>
<b>Rédaction faite par</b>	<p>Manon Ducrettet (<a href="mailto:manon.ducrettet@cen-corse.org">manon.ducrettet@cen-corse.org</a>) Sébastien Cart (<a href="mailto:sebastien.cart@cen-corse.org">sebastien.cart@cen-corse.org</a>) Ludovic Lepori (<a href="mailto:ludovic.lepori@cen-corse.org">ludovic.lepori@cen-corse.org</a>) Arnaud Lebret (<a href="mailto:arnaud.lebret@cen-corse.org">arnaud.lebret@cen-corse.org</a>)</p>
<b>Fonds cartographiques</b>	<p>Licence IGN. Données fournies par la Collectivité de Corse (CDC)</p>
<b>Photographies</b>	<p>CEN Corse (sauf mention contraire)</p>
<b>Proposition de citation</b>	<p>Ducrettet, M, Cart, S., Lepori, L.&amp; Lebret, A. (2022). Bilan annuel 2021 - PNA Milan royal en Corse. CEN Corse, DREAL Corse, OEC. 104 pp.</p>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1. <i>Milvus milvus</i> . René Roger – Oiseaux de Corse .....	12
Figure 2: Localisation des couples de milans recensés et des couples suivis en 2021 dans la ZPS du Reginu. ....	10
Figure 3 : Dortoirs, centroïdes des polygones .....	43
Figure 4 : Pourcentage d'artificialisation des sols entre 2009 et 2020 par EPCI en Corse. Source : Observatoire de l'artificialisation <a href="https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/">https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/</a> .....	56
Figure 6 : Observation du Milan royal sur site à la jumelle .....	61
Figure 7 : Observation du Milan royal sur site à la lunette.....	61
Figure 8 : Utilisation du guide d'identification des oiseaux de Corse .....	61
Figure 9 : Guide d'identification oiseaux de Corse .....	62
Figure 10 : Identification des rapaces .....	62
Figure 11 : Mobile Coloriage Milan royal – Français et Corse – Recto/verso.....	62

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Programmation 2021 du Plan National d'Action Milan royal en Corse .....	10
Tableau 2. Présentation de l'espèce <i>Milvus milvus</i> . .....	12
Tableau 3 : Liste des contacts identifiés dans le cadre du groupe de travail gestion des habitats - volet agricole.....	17
Tableau 4 :Liste des contacts identifiés dans le cadre du groupe de travail gestion des habitats - volet urbanisme .....	21
Tableau 5: Informations relatives à la reproduction du Milan royal dans le Reginu entre 2019 et 2021.....	34
Tableau 6: Informations relatives à la reproduction du Milan royal dans le grand Ajaccio entre 2018 et 2020. ....	38
Tableau 7 : Dortoirs identifiés grâce aux GPS .....	41
Tableau 8 : Comptage des dortoirs de milans, décembre 2021 .....	44
Tableau 9 : Identification des acteurs du PNA en lien avec les actions à effectuer pour la Corse	50
Tableau 10 : Liste des communes identifiées à enjeux dans le cadre des groupes de travail gestion des habitats .....	54
Tableau 11 : Actions de sensibilisation à destination du grand public en 2021 .....	60
Tableau 12. Actions de sensibilisation à destination des scolaires en 2021. ....	61

## SOMMAIRE

1. CONTEXTE.....	9
1.1. Les programmes de conservation en faveur du Milan royal.....	9
1.2. Coordination des actions en faveur du Milan royal en Corse dans le cadre du Plan National d'Action.....	9
2. PRESENTATION DE L'ESPECE .....	12
2.1. Fiche d'identité de l'espèce.....	12
2.2. Répartition et effectifs du Milan royal en Corse .....	13
2.3. Tendances d'évolution en Corse .....	14
3. ACCOMPAGNER.....	14
3.1. Action 6.2 – Coordonner et évaluer le plan : COPIL national.....	14
3.2. Action 6.2 – Coordonner et évaluer le plan : COPIL régional.....	14
3.3. Action 6.2 – Coordonner et évaluer le plan – animation des groupes de travail .....	14
3.3.1. Mise en place d'un partenariat entre 3 Plans Nationaux d'Action : Milan royal, Tortue d'Hermann et Pie-Grièche à tête rousse .....	14
3.3.2. Animation du Groupe de travail gestion des habitats – volet agricole .....	16
3.3.3. Animation du groupe de travail gestion des habitats – volet urbanisme .....	19
3.4. Action 6.1 – Animer les réseaux et diffuser les connaissances : échanges avec les partenaires locaux/nationaux/internationaux.....	24
3.4.1. Diffusion des documents .....	24
3.4.2. Partenaires dans la mise en œuvre des actions de gestion et de protection – Action 3.2/3.3/1.1 .....	24
3.5. Action 6.1 – Animer les réseaux et diffuser les connaissances : gestion des bases de données et SIG.....	25
4. CONNAITRE.....	26
4.1. Action 2.1 – Assurer une veille de la population nicheuse française : révision du protocole .....	26
4.2. Action 2.1 – Assurer une veille de la population nicheuse française : suivi des populations échantillons .....	27
4.2.1. Suivi de la population nicheuse du Reginu .....	27
4.2.2. Suivi de la population nicheuse du grand Ajaccio .....	35

4.3.	Action 2.1 – Assurer une veille de la population nicheuse française : estimation de la population régionale (enquête milan 2019/2020).....	40
4.3.1.	Estimation de l’effectif corse .....	40
4.4.	Action 2.2 – Organiser le suivi de la population hivernante : inventaire et suivi des dortoirs hivernaux .....	40
4.4.1.	L’apport des milans équipés de GPS .....	40
4.4.2.	Le recensement des dortoirs, comptage simultané secteurs connus .....	44
4.5.	Action 4.2 Faire diminuer les autres risques d’empoisonnement et mesurer l’impact des substances toxiques et 4.3 Surveiller la mortalité du Milan royal et renforcer les actions de police de la nature .....	46
4.5.1.	Suivi des causes de mortalité .....	46
4.5.2.	Mise en place d’une démarche régionale .....	47
4.5.3.	Animation d’un réseau .....	47
5.	<b>PROTEGER</b> .....	48
5.1.	Action 3.3 – Renforcer les actions de préservation et de restauration des habitats ouverts/boisés favorables .....	48
5.1.1.	Partenariats en cours .....	48
5.1.2.	Identification des partenaires financiers et acteurs .....	49
5.1.3.	Le cas particulier des EPCI .....	54
5.1.4.	Le cas particulier des animateurs N2000 .....	56
5.2.	Action 4.4 Améliorer la prise en compte et le suivi du Milan royal dans les projets éoliens .....	57
6.	<b>VALORISER</b> .....	59
6.1.	Action 5.1 – Sensibiliser les publics cibles: actions de sensibilisation et outils de communication.....	59
6.1.1.	Animations à destination du grand public .....	59
6.1.2.	Animations à destination des scolaires.....	61
6.1.3.	Communication/Médias/Réseaux sociaux .....	63
7.	<b>PERSPECTIVES</b> .....	64
7.1.	Une feuille de route régionale sur 5 ans pour le Plan National d’Action.....	64
7.2.	Programmation 2022 .....	64
7.3.	Renforcer les actions de protection/gestion des habitats favorables .....	69
7.4.	Améliorer la prise en compte du milan royal dans les politiques publiques françaises et européennes.....	69

8. BIBLIOGRAPHIE.....	70
9. BILAN QUANTITATIF ET FINANCIER .....	73



## 1. CONTEXTE

### 1.1. Les programmes de conservation en faveur du Milan royal

Au niveau national le Milan royal est considéré comme vulnérable et pour la Corse comme quasi menacé d'extinction (liste rouge 2017 Linossier et al. 2017). Suite à ces constats au niveau des statuts de conservation illustrant des effondrements de populations en France et en Europe, plusieurs programmes pour agir en faveur du milan royal ont été initiés.

Ainsi, deux programmes européens LIFE en faveur du Milan répondant aux objectifs de la Directive oiseaux ont débuté :

- LIFE EUROKITE (2019–2027) à l'échelle européenne ayant pour objectif d'évaluer les causes de mortalités anthropiques par la télémétrie et d'y remédier. Plus d'informations au <https://www.life-eurokite.eu/fr/life-eurokite.html>
  - LIFE MILVUS (2019 – 2026) pour les populations méditerranéennes de la Corse et l'Italie dont les objectifs sont de reconstituer un noyau de population nicheuse et viable en Calabre, et promouvoir la conservation à long terme en Corse (<https://lifemilvusproject.it/fr/>). Ce programme permet ainsi de compléter les sources de financement et les actions en faveur du Milan royal. Il intègre aussi une dimension internationale aux actions réalisées par le CEN Corse, primordiale pour la diffusion des connaissances. Dans le cadre de ce programme plusieurs actions du PNA seront prises en charge :
- Protection et gestion des habitats
  - Surveiller la mortalité du Milan royal et renforcer les actions de police de la nature
  - Faire diminuer les autres risques d'empoisonnement et mesurer l'impact des substances toxiques
  - Mieux connaître le comportement internuptial des adultes nicheurs
  - Diffuser et sensibiliser les acteurs locaux à la protection du Milan royal

Parallèlement, le ministère de l'écologie a validé un deuxième Plan National d'Action (2018 – 2027) avec pour double objectif de consolider les noyaux de population existants et de retrouver une population viable à l'échelle de l'aire de répartition indiquée par l'atlas des oiseaux nicheurs de 1994 (David *et al.*, 2008).

### 1.2. Coordination des actions en faveur du Milan royal en Corse dans le cadre du Plan National d'Action

En 2021, les actions réalisées sur le Milan royal en Corse, ont été coordonnées par Sébastien Cart et Ludovic Lepori (chargés d'études au CEN Corse) pour le suivi sur le terrain ; Manon Ducrettet (chargée de missions au CEN Corse) pour l'animation et la coordination régionale du Plan National d'Action ; ainsi qu'Arnaud Leuret (chargé de missions au CEN Corse) et Thomas Muller (chargés d'études au CEN Corse) pour l'animation et la sensibilisation à l'environnement. Le Plan National d'Action est structuré en six objectifs associés à 19 fiches actions. A l'échelle

régionale, le Plan National d'Action est décliné en deux parties : l'animation et la mise en œuvre. Les actions engagées en 2021 sont résumées dans le tableau 1

**Tableau 1 : Programmation 2021 du Plan National d'Action Milan royal en Corse**

<b>Objectifs</b>	
<p>Les actions des 10 prochaines années sont regroupées au sein des 6 objectifs spécifiques suivants et déclinées sous 19 fiches actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Favoriser la prise en compte du plan d'actions dans les politiques publiques,</li> <li>2. Améliorer les connaissances,</li> <li>3. Maintenir, améliorer et restaurer l'habitat – étendre l'aire de répartition</li> <li>4. Réduire la mortalité,</li> <li>5. Favoriser l'acceptation locale,</li> <li>6. Coordonner le plan et diffuser les connaissances et les pratiques.</li> </ol> <p>Cette fiche concerne l'animation du PNA au niveau régional et la coordination avec l'animation au niveau national.</p>	
<b>Actions 2021 Mise en œuvre</b>	<b>Actions 2021 Animation</b>
<p><b>ACTION 2.1 Assurer une veille de la population nicheuse française</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dynamique de population -en attente de validation statistique - Suivi des 20 nids de milans à Ajaccio / Reginu</li> <li>2. Prospection régionale afin d'alimenter les cartes de sensibilité en 2022 avec une adaptation du protocole nationale</li> </ol> <p><b>ACTION 2.2 Organiser le suivi de la population hivernante</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elargir le suivi de la population hivernante aux zones à enjeux dans l'objectif d'affiner les connaissances d'utilisation du territoire (accompagnement du réseau de bénévoles)</li> </ol> <p><b>ACTION 3.2/3.3 Renforcer les actions de préservation et de restauration des habitats boisés favorables</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contact des différents acteurs, partenariat avec ZPS N2000 pour la mise en place de contrat MAEc : Population hivernante - transmission de la carte des dortoirs pour chaque mairie/ Population reproductrice - partenariat N2000 pour les suivis</li> <li>2. Connaître/sensibiliser les propriétaires/exploitants des terrains hébergeant des nids = courrier aux propriétaires et relai auprès des communautés des communes</li> </ol> <p><b>ACTION 1.1 Améliorer la prise en compte du milan royal dans les politiques publiques françaises et européennes :</b></p>	<p><b>ACTION 6.2 Animation régionale du PNA</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Animation du COPIL régional Participation au COPIL national, échanges avec les acteurs nationaux (présentation du bilan 2021, transmission des données au coordinateur national)</li> <li>2. Animation des groupes de travail sur les problématiques « gestion des habitats », « aménagement » « protection – sous financement LIFE »</li> <li>3. Rédaction des livrables à l'échelle régionale et nationale : Rédaction du rapport d'activité annuel avec l'ensemble des actions réalisées au niveau régional (CEN et partenaires du PNA) et envoi de ce rapport aux membres du COPIL et au coordinateur national)</li> <li>4. Mise en place d'une feuille de route régionale sur 5 ans (tableau prévisionnel, actions prioritaires)</li> </ol> <p><b>ACTION 6.1 Animer et diffuser les connaissances</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Echanges avec les partenaires internationaux (Italie, Sardaigne)</li> <li>2. Alimentation du site web</li> </ol> <p><b>ACTION 4.3 Surveiller la mortalité du Milan royal et renforcer les actions de police de la nature – financement LIFE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Partenariat avec le réseau SAGIR</li> </ol> <p><b>ACTION 4.4 Améliorer la prise en compte et le suivi du Milan royal dans les projets éoliens</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Partenariat avec le PNRC</li> </ol> <p><b>ACTION 4.5 Limiter l'impact des lignes et poteaux électriques – financement LIFE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Partenariat avec le PNRC sur les</li> </ol>


<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rencontrer les animateurs N2000 et porter à connaissance,</li> <li>2. Carte de sensibilité pour les deux zones échantillons à valider en COPIL régional (Ajaccio à valider, Reginu à élaborer) avec zones de dortoirs et zones de reproduction</li> <li>3. Rassembler les données existantes en vue d'établir une carte régionale en 2022</li> </ol> <p><b>ACTION 5.1 Sensibiliser les publics cibles</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Création d'outils de communication</li> <li>2. Communication et sensibilisation auprès des scolaires,</li> <li>3. Interventions grand public</li> </ol> <p><b>ACTION 2.4 Mieux connaître le comportement internuptial des adultes nicheurs – financement LIFE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pose de GPS sur de jeunes milans et des milans adultes (20 individus à équiper en 2 ans)</li> <li>2. Analyse des données GPS : occupation spatiale du territoire en lien avec l'habitat, les zones de protection et les zones à enjeux (urbanisées, parc éolien...)</li> </ol> <p><b>ACTION 4.2 Faire diminuer les autres risques d'empoisonnement et mesurer l'impact des substances toxiques – financement LIFE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Intervention auprès des agriculteurs, propriétaires, vétérinaires</li> <li>2. Prélèvement de sang sur les individus équipés de GPS</li> <li>3. Autopsies et analyses toxicologiques sur individus morts</li> </ol> <p><b>ACTION 4.3 Surveiller la mortalité du Milan royal et renforcer les actions de police de la nature – financement LIFE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibiliser les acteurs du territoire</li> <li>2. Transmission des données à l'OFB</li> </ol> <p><b>ACTION 5.1 Sensibiliser les publics cibles</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Création d'outils de communication</li> <li>2. Sensibilisation et communication auprès des scolaires,</li> <li>3. Interventions grand public</li> </ol>	<p>problématiques rapaces</p>
---	-------------------------------

## 2. PRESENTATION DE L'ESPECE

### 2.1. Fiche d'identité de l'espèce

L'espèce concernée est le Milan royal (*Milvus milvus* ; Tableau 2, Fig.1).

Tableau 2. Présentation de l'espèce *Milvus milvus*.

Classification ESPECE AUTOCHTONE	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Règne</b> : Animal</li> <li>• <b>Embranchement</b> : Vertébrés</li> <li>• <b>Ordre</b> :Accipitriformes</li> <li>• <b>Famille</b> :Accipitridae</li> <li>• <b>Genre</b> :Milvus</li> <li>• <b>Espèce</b> :<i>Milvus milvus</i></li> </ul>	
<p>Figure 1. <i>Milvus milvus</i>. René Roger – Oiseaux de Corse</p>	
Description	
<p>Rapace diurne de taille moyenne. Tête grise finement striée de noir. Poitrine brun-roux striée de noir. Dos brun-noir roussâtre. Ailes arquées avec taches blanches sur le dessous. Pattes jaunes et serres noires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Longueur</b> :60 – 66 cm</li> <li>• <b>Envergure</b> : 145 – 165 cm</li> <li>• <b>Poids moyen</b> : 950 - 1300 g</li> </ul>	
Habitat	
<p>Bocages, maquis bas, campagnes ouvertes avec bosquets (Fig. 2). Il habite typiquement les zones agricoles ouvertes entretenues par l'élevage extensif (c'est dans cet habitat que sont recensées les plus fortes densités). Il peut occuper, dans une moindre mesure, des milieux plus fermés mais il est quasiment absent des grands massifs forestiers.</p>	
Alimentation	
<p>Carnivore et opportuniste : son régime alimentaire est donc très varié (micromammifères, oiseaux, insectes, vers...). C'est un rapace charognard/nécrophage opportunistequi se nourrit principalement d'animaux morts et qui profite des déchets d'origines humaine.</p>	
Cycle de vie	Reproduction
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Parade et fixation au site de nidification</b> : février</li> <li>• <b>Ponte</b> : mars-avril</li> <li>• <b>Couvaison</b> :mars – mai</li> <li>• <b>Éclosion</b> :38 jours après ponte</li> <li>• <b>Nourrissage des jeunes</b> :48 à 50 jours</li> </ul> <p>voir plus</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dispersion des jeunes</b> :fin juillet</li> <li>• <b>Hivernage/dortoirs</b> : novembre à janvier</li> </ul>	<p>Il construit son nid dans les arbres généralement assez hauts. Les jeunes prennent leur envol environ 50 jours après les éclosions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Taille de pontes</b> : de 1 à 3 œufs</li> <li>• <b>Nombre de pontes</b> : 1</li> <li>• <b>Période d'incubation</b> : de 31 à 32 jours</li> </ul>

#### Statut de protection

- Niveau International (Annexes 2 convention de Berne et convention de Bonn)
- Niveau Européen (Annexe 1 Directive Oiseaux)
- Niveau National (Arrêté du 29 octobre 2009)

#### Menaces

Destruction d'habitat (dégradation, artificialisation des terres agricoles), fermeture milieu (déclin du pastoralisme ou changement des pratiques agricoles), dérangements liés aux activités humaines récréatives, l'empoisonnement (indirect ou volontaire), la destruction illégale par tir (faits à Ajaccio), électrocution et collision, conditions météorologiques en période de reproduction (construction nid et couvaion).

## 2.2. Répartition et effectifs du Milan royal en Corse

En Corse, une estimation des populations réalisée en 1996 (Mougeot & Bretagnolle, 2000) mentionne un effectif de 145-250 couples ; l'enquête nationale rapaces de 2002 fournit une estimation de 200-270 couples (Thiollay & Bretagnolle, 2004). L'enquête nationale réalisée en 2008, estime l'effectif à 260 couples. Celui-ci semble sous-estimé au regard de l'effectif des deux populations échantillons (Ajaccio et Reginu) qui avoisinent les 200 couples à elles seules. L'effectif sera actualisé à la fin de l'année 2022 grâce à l'enquête milan 2019/2020.

### 2.3. Tendances d'évolution en Corse

Cette tendance d'évolution a été décrite lors du rapport de 2021. Elle sera mise à jour après les résultats de l'enquête nationale ayant pour objectif d'estimer l'effectif de la population régionale. Par la suite cette tendance peut être évaluée selon un pas de temps de 5 ans.

## 3. ACCOMPAGNER

### 3.1. Action 6.2 – Coordonner et évaluer le plan : COPIL national

Le comité de pilotage national du PNA Milan royal s'est tenu le 03 Février 2021 en visioconférence. Le CEN Corse y a participé.

L'ordre du jour du COPIL national était le suivant :

- Bilans locaux 2021, tour de tables des régions
- Bilan national 2021 du PNA par F David
- Enquête BUMI, point d'étape par F David et A Millon (sous réserve)
- GT Eolien, point d'étape par R Saintier
- LIFE EUOKITE : avancées du projet par F David
- PNA : priorités 2022
- Rencontre du réseau
- Questions et points divers

Dans le cadre du tour de table des régions, le CEN Corse a présenté le bilan des actions 2021 en Corse pour les deux programmes de conservation : Plan National d'Action et LIFE MILVUS

Le compte-rendu de ce COPIL national a été envoyé par l'animateur national début janvier 2021 (Annexe1). Comme chaque année, un bilan régional a été adressé à la LPO, coordinatrice nationale du PNA (Annexe 2).

### 3.2. Action 6.2 – Coordonner et évaluer le plan : COPIL régional

Le CEN Corse a proposé et animé un COPIL en 2021 en présence des partenaires financiers afin de leur présenter le bilan des actions réalisées par le CEN Corse lors du premier PNA et depuis le lancement du nouveau PNA. Le prochain COPIL aura lieu en 2022. Sauf si documents importants à faire valider, il paraît cohérent au vu du nombre de groupe de travail de réaliser un COPIL tous les deux ans.

### 3.3. Action 6.2 – Coordonner et évaluer le plan – animation des groupes de travail

#### 3.3.1. Mise en place d'un partenariat entre 3 Plans Nationaux d'Action : Milan royal, Tortue d'Hermann et Pie-Grièche à tête rousse

Les habitats favorables au Milan royal sont des mosaïques de bocages, maquis bas, boisements, campagnes ouvertes avec bosquets, oliveraies. Or ces habitats sont aussi favorables à la Tortue d'Hermann et à la Pie-Grièche à tête rousse faisant toutes deux l'objet d'un Plan National d'Action.

Les menaces principales pour les 3 espèces à l'échelle régionale sont :

- La modification d'habitat et la destruction d'habitat

Urbanisation, incendie, fermeture milieu - déclin du pastoralisme ou changement des pratiques agricoles ; disparition des haies, buissons et arbres isolés

- La mortalité

Destruction d'individus, empoisonnement secondaire - Contamination chimique

Pratiques agricoles et forestières défavorables, produits vétérinaires pour le traitement parasitaire du bétail, pesticides vergers, raticides

- Les prélèvements d'individus et introduction d'espèces exotiques spécifiquement pour la tortue d'Hermann

Le CEN Corse étant identifié comme l'animateur régionale du Plan National d'action pour ces trois espèces, il a donc été mis en place une animation et une mise en œuvre commune à ces trois espèces concernant les menaces pesant sur leurs habitats ainsi que les risques de mortalités en lien avec de mauvaises pratiques de gestion. Un document explicitant la constitution de ces groupes de travail est disponible sur la plateforme OSMOSE. Pour toute question relative aux Plans Nationaux d'Action en faveur du Milan royal et de la Pie-Grièche à tête rousse, Manon Ducrettet ([manon.ducrettet@cen-corse.org](mailto:manon.ducrettet@cen-corse.org)) est l'interlocutrice au CEN Corse, tandis que pour les questions relatives au Plan National d'Action en faveur de la Tortue d'Hermann, Marie-Paule Savelli ([mariepaule.savelli@cen-corse.org](mailto:mariepaule.savelli@cen-corse.org)) est l'interlocutrice au CEN Corse.

L'objectif est d'accompagner les acteurs du territoire qui peuvent avoir un effet direct ou indirect sur la conservation des habitats et des espèces : restauration, gestion, modification ou encore destruction. Quelle que soit l'échelle d'action, il est nécessaire de :

- Porter à connaissance la réglementation en amont des plans/programmes ou des projets d'aménagement
- Réaliser et diffuser des outils d'aide à la décision et des guides de bonnes pratiques adaptés aux enjeux en Corse et en cohérence avec les financements disponibles
- Mener une réflexion sur une démarche régionale en raison de la multitude d'acteurs impliqués (arbre de décision permettant à n'importe quel acteur de s'identifier et de suivre une démarche conforme à la prise en compte des espèces PNA)

Le groupe de travail aménagement a pour objectif la prise en compte des espèces à PNA dans les documents de planification communaux (PLU), intercommunaux (SCoT, plans locaux de

protection contre les incendies, etc.) ou régionaux (PADDUC, PFFENI, etc.), tandis que le groupe de travail sur la gestion des habitats a pour objectif de proposer des outils concrets à l'échelle d'un projet, que ce soit pour des projets immobiliers, agricoles ou forestiers. Ce groupe de travail gestion des habitats a donc été décliné en trois volets : agricole, forestier et urbanisme

### 3.3.2. Animation du Groupe de travail gestion des habitats – volet agricole

Ce groupe de travail a été mis en place afin d'initier une démarche régionale impliquant les services instructeurs de l'état (délivrant les autorisations de défrichement, et les autorisations environnementales) et les services instructeurs des dossiers agricoles dans le cadre de travaux sur des parcelles à destination agricole (pastoralisme, arboriculture, viticulture, etc.), notamment lors de l'ouverture de milieux (Tableau 3). Il permettra de répondre aux actions suivantes pour le Milan royal, la Pie-Grièche à tête rousse et la tortue d'Hermann :

- PNA Milan Royal : Actions 3.2/3.3. Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats ouverts/ boisés favorables
- LIFE MILVUS Action C5 renforcer la protection des sites de nidification
- PNA Pie-Grièche à tête rousse : Action IV.4. Valoriser l'agriculture et la présence des PGTR ssp. badius en Corse ; Action VI.1. Sensibilisation des acteurs (notamment socio-professionnels).
- PNA Tortue d'Hermann : Action 5.1/5.2 Améliorer la prise en compte de l'espèce dans les pratiques d'exploitation et de gestion forestière/pratiques agricoles

#### Les objectifs de ce groupe de travail :

- **Identifier tous les acteurs concernés par un projet agricole** (porteur de projet (agriculteur/éleveur, etc.), services instructeurs, financeurs, etc.) et **le rôle de chacun dans le processus de mise en œuvre du projet agricole** (chronologie, aspects réglementaires, etc.)
- **Identifier les différents types de projets agricoles en Corse, leurs sources de financements et les démarches déjà mises en œuvre/problèmes rencontrés** pour une meilleure prise en compte de la biodiversité
- **Diffuser la carte de sensibilité et l'utilisation qui doit en être faite**
- **Sensibiliser les acteurs impliqués dans l'ouverture de milieu** de l'instruction à la mise en œuvre, ainsi qu'aux sources de financements des mesures préconisées (FEADER, CDC, etc.) ; exemple : contrats N2000 en Corse.
- **Mettre en place et diffuser document reprenant les pratiques** en faveur du MR, de la PGTR et de la TH lors des travaux agricoles et au cours de l'exploitation (présentation du tableur excel synthétique faisant lien avec le livret technique LIFE TH + fiche technique en cours d'élaboration (itinéraire technique du Var))
- **Etablir un arbre de décision régional pour chaque entité** (porteur de projet (agriculteur, éleveur, etc.) / service qui délivre les autorisations de défrichement / service qui délivre les autorisations environnementales / financeurs / gestionnaire d'espaces naturels qui donnent les préconisations, etc.) dans le cadre d'un projet agricole.

#### L'ordre du jour de ce groupe de travail :



- **Présentation des espèces et des mesures de gestion favorables aux espèces** (CEN Corse)
- **Présentation des démarches** (demandes – ODARC, Chambre d’agri ; autorisations – DDT, DREAL ; accompagnement – tous ; mise en œuvre – BE, ODARC, Chambre d’agri ; financements – CDC, DREAL, ODARC, Chambre d’agri) réalisées en fonction des projets agricoles (échanges entre les services, points bloquants, procédures environnementales et de défrichements, contrats N2000)
- **Cartes de sensibilité (données, encadrement/utilisation, diffusion) et guide des bonnes pratiques + discussion** autour de ces outils utilisables par les différentes institutions afin de respecter les préconisations en faveur des espèces → vers la diffusion d’une note « projets/utilisation des cartes » de la DREAL Corse ?
- **Subventions lors d’une demande de « non-intervention » ou d’intervention différée, ou avec des méthodes plus couteuses/chronophages**
- Quel lien entre la surface déclarée, les subventions et les éléments paysagers conservés (quid de la conservation/plantation des haies)
- **Campagne de sensibilisation : communiqué concernant l’article 411 du code de l’environnement ; partenariat à engager auprès des entreprises de démaquisage**
- **Quid du partage de données et d’une réelle centralisation à l’échelle régionale (georchestra et openobs)**

Les indicateurs du PNA qui illustreront ce travail :

- Une bonne prise en compte des espèces en lien avec l’attribution de fonds publics
- La mise en place d’un arbre de décision régional pour la prise en compte des espèces à PNA et plus globalement des espèces protégées lors de l’ouverture ou de l’entretien des milieux agricoles dans l’objectif d’une future réunion pour présentation de la démarche à : animateurs N2000, représentants/syndicats agriculteurs et éleveurs

Liste des contacts :

Il a été décidé de ne pas ajouter directement les agriculteurs afin de réaliser tout d’abord une mise à niveau pour les services instructeurs sur les obligations de prise en compte des espèces protégées. Il sera éventuellement demandé aux services instructeurs de faire l’intermédiaire avec les agriculteurs. Une prise de contact avec les agriculteurs se fera ultérieurement.

**Tableau 3 : Liste des contacts identifiés dans le cadre du groupe de travail gestion des habitats - volet agricole**

Nom Prénom	Organisme/Qualité	Coordonnées/Adresse mail	Présence
Marie-Paule SAVELLI	CEN Corse	<a href="mailto:mariepaule.savelli@cen-corse.org">mariepaule.savelli@cen-corse.org</a>	Oui (présentiel)
Manon DUCRETTET	CEN Corse	<a href="mailto:manon.ducrettet@cen-corse.org">manon.ducrettet@cen-corse.org</a>	Oui (présentiel)
Bruno VINCENELLI	ODARC	<a href="mailto:bruno.vincenelli@odarc.fr">bruno.vincenelli@odarc.fr</a>	Oui (présentiel)

Denis DAMIANI	ODARC	<a href="mailto:denis.damiani@odarc.fr">denis.damiani@odarc.fr</a>	Oui (présentiel)
Anne-Laure PACINI	DDT2B	<a href="mailto:anne-laure.paccini@haute-corse.gouv.fr">anne-laure.paccini@haute-corse.gouv.fr</a>	Oui (présentiel)
Maeva COLOMBANI	CCIRB	<a href="mailto:mc@ccirb.fr">mc@ccirb.fr</a>	Oui (visio)
Nicolas FRADIN	DDT2A	<a href="mailto:nicolas.fradin@corse-du-sud.gouv.fr">nicolas.fradin@corse-du-sud.gouv.fr</a>	Oui (visio)
Morgane BOUVAROT	DREAL	<a href="mailto:morgane.bouvarot@developpement-durable.gouv.fr">morgane.bouvarot@developpement-durable.gouv.fr</a>	Oui (visio)
Fabrice TORRE	DREAL	<a href="mailto:fabrice.torre@developpement-durable.gouv.fr">fabrice.torre@developpement-durable.gouv.fr</a>	Excusé
Vincent DELOR	DDT2B	<a href="mailto:vincent.delor@haute-corse.gouv.fr">vincent.delor@haute-corse.gouv.fr</a>	Non
Florence DELAY	Biotope	<a href="mailto:fdelay@biotope.fr">fdelay@biotope.fr</a>	Non
Marie-France CERVI	CDC	<a href="mailto:marie-france.cervi@isula.corsica">marie-france.cervi@isula.corsica</a>	Non
Nathalie BELGODERE	CDC	<a href="mailto:nathalie.belgodere@isula.corsica">nathalie.belgodere@isula.corsica</a>	Non
Philippe OLLANDINI	DDT2A	<a href="mailto:philippe.ollandini@corse-du-sud.gouv.fr">philippe.ollandini@corse-du-sud.gouv.fr</a>	Non
Tina LOUSTALOT	DDT2B	<a href="mailto:tina.loustalot@haute-corse.gouv.fr">tina.loustalot@haute-corse.gouv.fr</a>	Non
Camille FERAL	DDT2A	<a href="mailto:camille.feral@corse-du-sud.gouv.fr">camille.feral@corse-du-sud.gouv.fr</a>	Non
Marie CHIEUSSE	DRAAF	<a href="mailto:marie.chieusse@agriculture.gouv.fr">marie.chieusse@agriculture.gouv.fr</a>	Non
Marion VALENTI	CA régionale	<a href="mailto:marion.valenti@corse.chambagri.fr">marion.valenti@corse.chambagri.fr</a>	Non

Ce groupe de travail a été initié afin de renforcer la collaboration avec les acteurs locaux concernés par la problématique agricole de gestion des habitats. Il s'est tenu le 13 décembre 2021. Le compte rendu a été envoyé aux participants le 22 décembre 2021 pour validation. La moitié des personnes invitées étaient absentes, le compte rendu de réunion validé leur a été transmis directement par email dans le cadre d'une demande spécifique. Par ailleurs comme tout document relatif au Plan National d'Action, les acteurs identifiés dans le cadre du PNA ont accès à l'ensemble des documents via la plateforme OSMOSE.

Par souci de lisibilité du rapport, la présentation et le compte rendu n'ont pas été annexés, le groupe de travail a permis d'acter plusieurs propositions :

- Il est recommandé de rajouter les fédérations de chasseurs comme acteur qui procède à de l'ouverture de milieux.
- Une centralisation régionale des cahiers des charges relatifs à de l'ouverture/entretien de milieu est nécessaire afin d'harmoniser les recommandations sur la prise en compte des espèces. Un GT spécifique devra être organisé à ce sujet.
- Les documents « Autorisation de défrichement et projets agricoles partie 1 et partie 2 » édités le 11/12/2019 par la Chambre d'Agriculture 2A (CA 2A) doivent être repris,

modifiés conjointement (CEN Corse, DREAL, CA) pour que les enjeux de biodiversité soient pris en compte. Ils ont vocation à être diffusés comme feuille de route à tous les acteurs après validation.

- Les DDT devraient proposer également des prescriptions environnementales dans les procédures de demandes d'autorisations de défrichement.
- Développer conjointement un réseau de sentinelles pour le partage de données (chasseurs, agriculteurs, etc.).
- Il convient de consulter les bases de données existantes avant tout projet agricole (Georchestra, OpenObs, CEN Corse, autres structures, etc.) dans l'attente d'une base de données régionale opérationnelle.
- Les diagnostics pastoraux doivent être adaptés pour une meilleure prise en compte de la biodiversité. Des formations des agents pastoraux seront possibles.
- L'ODARC doit se renseigner sur les financements alloués pour de l'accompagnement par un écologue dans le cas d'une mise en valeur agricole. Cela devrait être systématique.
- La DREAL Corse propose qu'une doctrine régionale puisse être établie au sujet des MAEC afin que ces dernières soient dispensées d'une demande d'examen au cas par cas. Des discussions devront être menées avec les services compétents à ce sujet.
- Dans le cas des MAEC, l'ODARC échangera de manière plus soutenue avec les partenaires qualifiés/écologues afin de renforcer le volet environnemental. Systématiquement, lorsqu'il y aura une demande, les RPG seront transmis aux partenaires pour qu'ils identifient les enjeux environnementaux. Des discussions devront encore avoir lieu afin de proposer une démarche régionale et efficace entre tous les partenaires.
- Le CEN Corse poursuivra régulièrement les échanges avec le national dans le cadre des Plans Nationaux d'Actions pour faire remonter les problématiques identifiées dans la mise en œuvre des recommandations de gestion.

### **3.3.3. Animation du groupe de travail gestion des habitats – volet urbanisme**

Ce groupe de travail a été mis en place afin d'initier une démarche régionale impliquant les services instructeurs (délivrant permis de construire, autorisations de défrichement, autorisations environnementales) dans le cadre des projets de construction. Il permettra de répondre aux actions suivantes :

- PNA PGTR : Action IV.1/4 Renforcer la protection des Pie-Grièche : effectuer un état des lieux dans les zones à enjeux et assurer une meilleure conservation/améliorer l'habitat de la PGTR dans les milieux méditerranéens
- PNA MR : Action 1.1. Améliorer la prise en compte de la sauvegarde du MR dans les politiques publiques françaises et européennes ; Action 4.4. Améliorer la prise en compte et le suivi du MR dans les projets éoliens.
- PNA TH : Action 4.1/4.2 Améliorer la prise en compte de l'espèce dans les procédures d'aménagement du territoire/Améliorer la prise en compte de la conservation de l'espèce et de ses habitats dans les projets et leur gestion

- LIFE MILVUS Action C5 renforcer la protection des sites de nidification

#### Les objectifs de ce groupe de travail :

- **Identifier tous les acteurs concernés par un projet de construction** (porteur de projet (particulier, promoteur immobilier, commune, etc.), services instructeurs pour les permis de construire, les autorisations de défrichement, les autorisations environnementales, etc.) et le **rôle de chacun dans le processus de mise en œuvre du projet de construction** (chronologie, aspects réglementaires, etc.)
- **Identifier les démarches déjà mises en œuvre/problèmes rencontrés** pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets de constructions (taille du projet ?, etc.)
- **Diffuser la carte de sensibilité et l'utilisation qui doit en être faite**
- **Sensibiliser les acteurs impliqués dans l'urbanisme** de l'instruction à la mise en œuvre des projets de construction
- **Réfléchir à la mise en place + diffusion d'un document reprenant les pratiques** à effectuer en faveur du MR, de la PGTR et de la TH (présentation du tableur excel synthétique faisant lien avec le livret technique LIFE TH + fiche technique « projet construction » inspirée du Var)
- **Etablir un arbre de décision régional pour chaque entité** (porteur de projet (particulier, promoteur immobilier, etc.) / services qui délivrent les permis de construire / service qui délivre les autorisations de défrichement / service qui délivre les autorisations environnementales / gestionnaire d'espaces naturels qui donnent les préconisations, etc.) dans le cadre d'un projet de construction.

#### L'ordre du jour de ce groupe de travail :

- **Présentation des espèces et des mesures de gestion favorables aux espèces** (CEN Corse)
- **Présentation des démarches** (demandes – services urbanisme ; autorisations – Mairies, ComCom, DDT, DREAL ; accompagnement – tous ; mise en œuvre – BE, BTP) réalisées en fonction des projets de construction (échanges entre les services, points bloquants, procédures environnementales et de défrichements)
- **Cartes de sensibilité (données, encadrement/utilisation, diffusion) et guide des bonnes pratiques + discussion** autour de ces outils utilisables par les différentes institutions afin de respecter les préconisations en faveur des espèces → vers la diffusion d'une note « projets/utilisation des cartes » de la DREAL Corse ?
- **Campagne de sensibilisation : communiqué concernant l'article 411 du code de l'environnement ; partenariat à engager auprès des entreprises de démaquillage et de BTP**
- **Quid du partage de données et d'une réelle centralisation à l'échelle régionale**

#### Les participants à ce groupe de travail :

- Les services instructeurs en charge des autorisations environnementales (DDT – unité eau
- Les services instructeurs en charge des autorisations de défrichement
- Les services (mairies / ComCom, DDT) en charge de la délivrance des permis de construire et d'aménager
- CEN Corse
- Bureaux d'études

Les indicateurs du PNA qui illustreront ce travail :

- **La mise en place d'un arbre de décision régional pour la prise en compte des espèces à PNA et plus globalement des espèces protégées en amont de chaque projet de construction.**

Liste des contacts :

Tableau 4 :Liste des contacts identifiés dans le cadre du groupe de travail gestion des habitats - volet urbanisme

Nom Prénom	Organisme/Qualité	Coordonnées/Adresse mail	Présence
Marie-Paule SAVELLI	CEN Corse	<a href="mailto:mariepaule.savelli@cen-corse.org">mariepaule.savelli@cen-corse.org</a>	Oui
Manon DUCRETTET	CEN Corse	<a href="mailto:manon.ducrattet@cen-corse.org">manon.ducrattet@cen-corse.org</a>	Oui
Morgane BOUVAROT	DREAL Corse	<a href="mailto:morgane.bouvarot@developpement-durable.gouv.fr">morgane.bouvarot@developpement-durable.gouv.fr</a>	Oui
Fabrice TORRE	DREAL Corse	<a href="mailto:fabrice.torre@developpement-durable.gouv.fr">fabrice.torre@developpement-durable.gouv.fr</a>	Non
Anne-Laure PACINI	DDT 2B	<a href="mailto:anne-laure.paccini@haute-corse.gouv.fr">anne-laure.paccini@haute-corse.gouv.fr</a>	Oui
Damien CAZAUX	DDT 2B	<a href="mailto:damien.cazaux@haute-corse.gouv.fr">damien.cazaux@haute-corse.gouv.fr</a>	Non
Philippe OLLANDINI	DDT 2A	<a href="mailto:philippe.ollandini@corse-du-sud.gouv.fr">philippe.ollandini@corse-du-sud.gouv.fr</a>	Non
Camille FERAL	DDT 2A	<a href="mailto:camille.feral@corse-du-sud.fr">camille.feral@corse-du-sud.fr</a>	Non
Cédric BOUYRIE	DDT 2A	<a href="mailto:cedric.bouyrie@corse-du-sud.gouv.fr">cedric.bouyrie@corse-du-sud.gouv.fr</a>	Oui
Elisabeth VINCENTELLI	DDT 2A	<a href="mailto:elisabeth.vincentelli@corse-du-sud.gouv.fr">elisabeth.vincentelli@corse-du-sud.gouv.fr</a>	Non
Florence DELAY	Biotope	<a href="mailto:fdelay@biotope.fr">fdelay@biotope.fr</a>	Oui
Delphine BOZINO	IngeCorse	<a href="mailto:bozino.ingecorse@gmail.com">bozino.ingecorse@gmail.com</a>	Oui
Sébastien PIERESCHI	IngeCorse	<a href="mailto:ingecorse@gmail.com">ingecorse@gmail.com</a>	Oui
Jérémy JALABERT	Nymphalis	<a href="mailto:Jeremy.jalabert@nymphalis.fr">Jeremy.jalabert@nymphalis.fr</a>	Oui
Mélanie OLIVERA	Nymphalis	<a href="mailto:melanie.olivera@nymphalis.fr">melanie.olivera@nymphalis.fr</a>	Non
Amandine BURGUET-MORETTI	Endemys	<a href="mailto:burguet-moretti@endemys.com">burguet-moretti@endemys.com</a>	Oui
Pasquale MONEGLIA	Endemys	<a href="mailto:moneglia@endemys.com">moneglia@endemys.com</a>	Non
Maxime VILDIEUX	AGENCE VISU	/	Oui
Raoul MARICHY	AGENCE VISU	<a href="mailto:r.marichy@agencevisu.com">r.marichy@agencevisu.com</a>	Oui

A. CARLI	AGENCE VISU	<a href="mailto:a.carli@agencevisu.com">a.carli@agencevisu.com</a>	Non
Carole HAERTY	Naturalia	<a href="mailto:c.haerty@naturalia-environnement.fr">c.haerty@naturalia-environnement.fr</a>	Oui
Guy DURAND	Naturalia	<a href="mailto:g.durand@naturalia-environnement.fr">g.durand@naturalia-environnement.fr</a>	Oui
Sylvia GHIPPONI	Ordre des architectes	<a href="mailto:croa-corse@wanadoo.fr">croa-corse@wanadoo.fr</a>	Oui
Maeva COLOMBANI	CCRIB	<a href="mailto:mc@ccirb.fr">mc@ccirb.fr</a>	Oui
Laetitia MARCHAL		<a href="mailto:laetitia.marchal@haute-corse.gouv.fr">laetitia.marchal@haute-corse.gouv.fr</a>	Non
Marie-Josée CECCALDI	Service urbanisme préfecture de Corse – du – Sud	<a href="mailto:marie-josée.ceccaldi@corse-du-sud.gouv.fr">marie-josée.ceccaldi@corse-du-sud.gouv.fr</a>	Non
Annie MONDOLONI	Service urbanisme préfecture de Corse – du – Sud	<a href="mailto:annie.mondoloni@corse-du-sud.gouv.fr">annie.mondoloni@corse-du-sud.gouv.fr</a>	Non
Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)		<a href="mailto:pref-circulation@haute-corse.gouv.fr">pref-circulation@haute-corse.gouv.fr</a>	Non
Fédération du BTP	Fédération du BTP Haute-Corse et corse du sud	<a href="mailto:venturat@d2b.ffbatiment.fr">venturat@d2b.ffbatiment.fr</a> <a href="mailto:vesperinil@d2a.ffbatiment.fr">vesperinil@d2a.ffbatiment.fr</a>	Non
Commune de Lucciana	Service urbanisme	<a href="mailto:urbanisme@mairie-lucciana.fr">urbanisme@mairie-lucciana.fr</a>	Non
Communauté d'agglomération du Pays ajaccien (CAPA)		<a href="mailto:urbanisme_capa@ca-ajaccien.fr">urbanisme_capa@ca-ajaccien.fr</a>	Non
CC du Sud-Corse		<a href="mailto:amenagement@cc-sudcorse.fr">amenagement@cc-sudcorse.fr</a>	Non
Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB)		<a href="mailto:a.scoffoni@agglo-bastia.corsica">a.scoffoni@agglo-bastia.corsica</a>	Non
CC de la Castagniccia-Casinca		<a href="mailto:urbanisme@castagnicciacasinca.fr">urbanisme@castagnicciacasinca.fr</a>	Non
CC de la Costa verte		<a href="mailto:urbanisme@costa-verte.fr">urbanisme@costa-verte.fr</a>	Non
CC du Fium'Orbu Castellu		<a href="mailto:comfium@orange.fr">comfium@orange.fr</a>	Non
Commune Linguizzetta		<a href="mailto:commune.linguizzetta@orange.fr">commune.linguizzetta@orange.fr</a>	Non
Commune d'Aleria		<a href="mailto:charles.mathieu.bonaggiunta@aléria.fr">charles.mathieu.bonaggiunta@aléria.fr</a>	Non
Commune de Biguglia		<a href="mailto:f.bonnot-gallucci@biguglia.corsica">f.bonnot-gallucci@biguglia.corsica</a>	Non
Commune de Borgo		<a href="mailto:urbanisme@mairie-borgo.fr">urbanisme@mairie-borgo.fr</a>	Non
Commune de Propriano		<a href="mailto:mairie.propriano.jam@wanadoo.fr">mairie.propriano.jam@wanadoo.fr</a>	Non
Commune de Belvedere-Campomoro		<a href="mailto:urbanisme@mairie-belvederecampomoro.fr">urbanisme@mairie-belvederecampomoro.fr</a>	Non
Commune d'Olmeto		<a href="mailto:urbanisme@olmeto.fr">urbanisme@olmeto.fr</a>	Non
Commune de Sartene		<a href="mailto:urba.sartene@orange.fr">urba.sartene@orange.fr</a>	Non
Commune de Sollacaro		<a href="mailto:mairie.sollacaro@wanadoo.fr">mairie.sollacaro@wanadoo.fr</a>	Non
CC de la Pieve de l'Ornano		<a href="mailto:ccpieveornano@orange.fr">ccpieveornano@orange.fr</a>	Non
CC du Celavu Prunelli		<a href="mailto:urbanisme@cc-cp.fr">urbanisme@cc-cp.fr</a>	Non
CC Centre Corse		<a href="mailto:accueil@cccentre-corse.fr">accueil@cccentre-corse.fr</a>	Non
Commune de Saint-Florent		<a href="mailto:contact@mairiedesaintflorent.fr">contact@mairiedesaintflorent.fr</a>	Non
Commune de Patrimonio		<a href="mailto:mairie.patrimonio@mic.fr">mairie.patrimonio@mic.fr</a>	Non

Il est nécessaire de renforcer la collaboration avec les acteurs locaux concernés par la problématique de gestion des habitats dans un contexte de consommation d'espace par extension des zones urbaines. Les services urbanismes des communes identifiées comme bastion de population pour une des trois espèces au moins, et/ou comme zone de dortoirs pour le Milan royal ont été invitées au groupe de travail. Ce groupe de travail s'est tenu le 27 février 2022. Le compte rendu a été rédigé et est en cours de validation. La majorité des bureaux d'étude invités étaient présents, ainsi qu'une partie des services instructeurs de demandes de permis de construire (DDT). Malgré les enjeux écologiques certains identifiés en Corse, les services d'urbanismes des EPCI étaient absents (Tableau 4).

Par souci de lisibilité du rapport, la présentation et le compte rendu n'ont pas été annexés, les documents sont disponibles sur la plateforme OSMOSE. Le groupe de travail a permis d'acter plusieurs propositions :

- Une centralisation des données d'observation nécessaires à l'échelle régionale afin de réaliser des diagnostics écologiques prenant en considération les connaissances actuelles sur les espèces
- Dans l'attente d'une mise en ligne de Geonature, des conventions entre les BE et le CEN Corse peuvent être actées pour ces trois espèces
- Pour tout projet autorisé par l'administration, le versement des données sur l'outil Dépôt Bio est obligatoire depuis 2018
- Uniformisation des cahiers des charges des préconisations pour ces trois espèces
- Intégration des préconisations pour ces 3 espèces dans les documents d'urbanismes et intercommunaux (accompagnement de la DDT)
- Priorisation de l'Évitement dans la séquence ERC
- Une carence dans la démarche de prise en compte de la biodiversité dans le cadre d'une absence d'étude d'impact pour un projet d'urbanisme
- Adaptation des protocoles aux contextes du projet – échanges avec JPN
- Rédaction d'une fiche démarche pour la prise en compte de la biodiversité dans le cadre du GT gestion des habitats – volet urbanisme.

### **3.4. Action 6.1 – Animer les réseaux et diffuser les connaissances : échanges avec les partenaires locaux/nationaux/internationaux**

#### **3.4.1. Diffusion des documents**

Le CEN Corse reste en étroite collaboration avec le coordinateur national : la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Chaque année les bilans régionaux, les données d'observation des inventaires, les recensements de cas de mortalité sont transmis à la LPO et présentés au réseau national Milan royal.

La DREAL Corse a mis à disposition des animateurs PNA régionaux une plateforme de diffusion des connaissances citée précédemment : OSMOSE. Le CEN Corse dans le cadre de l'animation veille donc à téléverser : les comptes rendus de groupe de travail, les présentations utilisées lors des formations/bilans régionaux et nationaux, les feuilles de route des PNA, les plaquettes de sensibilisation, les travaux historiques du CEN Corse.

#### **3.4.2. Partenaires dans la mise en œuvre des actions de gestion et de protection – Action 3.2/3.3/1.1**

En Corse, deux zones échantillons sont officiellement reconnues dans le cadre du PNA ; le site N2000 du Reginu et la communauté du pays d'agglomération (CAPA) comme secteur de nidification principale du Milan royal en Corse. Ainsi, il est nécessaire de parvenir à un partenariat entre les différents acteurs du territoire agissant sur : la consommation de l'espace dans le cadre de l'urbanisme, la gestion de l'espace dans le cadre agricole et forestier. Lors des groupes de travail une démarche régionale devra être élaborée et validée par tous. Des premières propositions de démarches régionales ont été effectuées. Toutefois dans l'attente d'une validation officielle et de la publication de cette démarche le CEN Corse a initié avec plusieurs partenaires un partage de données et un partage de prescriptions en faveur des espèces PNA avec l'ODARC, la chambre d'agriculture, la DRAAF, les services eau-biodiversité-forêt et DFCI de la DDT.

Par ailleurs, dans le cadre du programme LIFE MILVUS, sur le secteur d'Ajaccio en l'absence d'animateur, le CEN Corse a réalisé une sensibilisation par courrier, téléphone ou au porte à porte quand cela a été possible auprès des propriétaires. Les informations concernant les résultats de cette enquête et le registre foncier ont été transmis à la DREAL Corse. Ces derniers ont été sensibilisés aux bonnes pratiques en faveur du Milan royal : sur la gestion de leur parcelle (type de travaux préconisés, périodes favorables...), sur l'empoisonnement secondaire (raticide, produits phytosanitaires...). Ils ont été appelés à la vigilance et au report d'information au CEN concernant tout type d'observation. Cette campagne de sensibilisation est réitérée en 2022 afin que les communes puissent être intégrées en tant que pôle relai direct. Enfin, des prises de contact régulières avec les acteurs du territoire pouvant œuvrer en faveur du Milan royal sont effectuées dans le cadre du programme LIFE MILVUS, 48 acteurs ont ainsi été sollicités.



### 3.5. Action 6.1 – Animer les réseaux et diffuser les connaissances : gestion des bases de données et SIG

Le CEN Corse a réalisé une mise à jour de son outil de base de données interne, une conversion des données au format SINP afin de valoriser les données des inventaires dans le cadre de la politique de transmission des données portée par le gouvernement.

L'indicateur de mise en protection d'un secteur est la position du nid, ainsi le CEN Corse veille à ce que les services instructeurs de l'état en charge de la protection de la biodiversité, de l'instruction de dossier entraînant de la consommation de surface disposent des données d'inventaires du CEN Corse. Toutes les données historiques du CEN Corse ont donc été téléversées à la DREAL Corse. Il a été acté en l'absence de la base de données régionale un transfert des fichiers aux services :

- De la DDT 2A et 2B pour consultation de ces fichiers dans le cadre de l'instruction des permis de construire et des autorisations de défrichement
- De l'ODARC pour consultation des fichiers dans le cadre de l'instruction des Mesures Agroenvironnementales et Climatiques et de valorisation des parcelles agricoles
- D'une convention d'échange de données à mettre en place avec les bureaux d'étude réalisant les inventaires dans le cadre de projet de construction ou autres types d'étude
- L'animatrice N2000 du Reginu afin qu'elle puisse effectuer le relai auprès des agriculteurs, éleveurs et propriétaires

Enfin le CEN Corse en tant qu'animateur des Plans Nationaux d'Action réalise des demandes régulières de transmission de données à tout organisme producteur de données dans un souci de centralisation des informations, de valorisation des inventaires naturalistes et d'établissement d'outil d'aide à la décision complets.

## 4. CONNAITRE

### 4.1. Action 2.1 – Assurer une veille de la population nicheuse française : révision du protocole

Il est nécessaire de quantifier l'effort de prospection minimale à réaliser dans le cadre des suivis des paramètres de reproduction pour les populations du Reginu et d'Ajaccio. Ainsi actuellement ces suivis sont réalisés en fonction des financements alloués à l'action. Une partie du suivi sur Ajaccio est aussi réalisé bénévolement.

## 4.2. Action 2.1 – Assurer une veille de la population nicheuse française : suivi des populations échantillons

### 4.2.1. Suivi de la population nicheuse du Reginu

#### 4.2.1.1. Recensement des couples en 2021

La recherche des couples s'effectue dans la limite de la ZPS (site Natura 2000) ou en limite très proche (moins de 300 mètres à l'extérieur).

L'objectif de cette action est de cartographier les couples et leurs nids afin qu'ils soient pris en considération lors de projets d'aménagement du territoire ou d'autres activités humaines en lien avec l'altération potentielle de l'habitat du milan, dont principalement celles-ci :

- Urbanisation
- Coupe de bois, défrichement
- Changements de destination agricole (changements de pratiques agricoles)
- Eoliennes
- Parcs photovoltaïques

En 2021 le suivi des milans dans le Reginu a été financé à hauteur de 22 jours dans le cadre du PNA, cela permet un suivi de 15 couples jusqu'à l'envol des jeunes.

Le Life MILVUS permettant de compléter les suivis par 15 jours supplémentaires, ce sont 121 couples qui ont pu être localisés sur la ZPS.

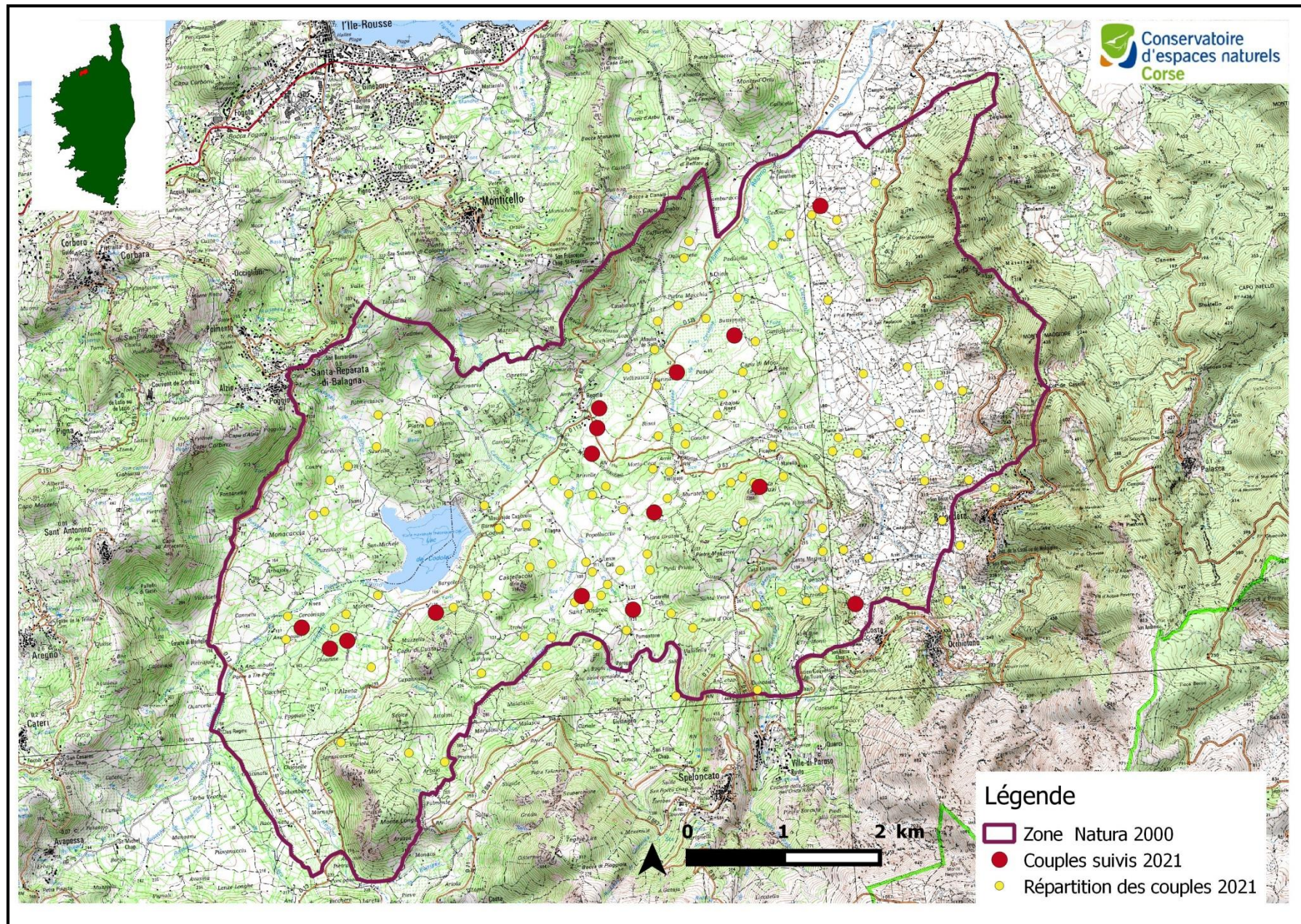


Figure 2: Localisation des couples de milans recensés et des couples suivis en 2021 dans la ZPS du Reginu.

#### 4.2.1.2. Suivi d'un échantillon de population

Le contrôle de tous les couples (125 à 155) jusqu'à l'envol des jeunes est difficilement réalisable en raison du temps disponible. Le choix s'est porté sur le suivi d'un échantillon de la population. Jusqu'en 2017 cet échantillon intégrait au moins 30 couples (soit près ¼ de la population). Puis 10 couples en 2018, 2019, 2020. Cette année 15 couples ont pu être suivis, le choix de ces derniers s'est fait par tirage au sort parmi les couples pondueurs.

Les 15 couples suivis ont fait l'objet d'au moins deux passages au nid parfois trois, afin de suivre l'évolution de la reproduction. Le premier passage permet de savoir si le couple a pondu puis le dernier passage permet de dénombrer les jeunes à l'envol.

Les 15 couples contrôlés ont produit 14 jeunes à l'envol, 11 couples ont réussi leur reproduction et 4 couples ont été en échecs de reproduction (Tableau 5).

Tableau 5: Informations relatives à la reproduction du Milan royal dans le Reginu entre 2019 et 2021.

	Années		
	2019	2020	2021
Superficie zone étude (Km <sup>2</sup> )	37,5	37,5	
Nombre de couples estimés	125/130	155	125/155
Nombre de couples contrôlés (territoriaux)	117	80	121
Nombre de pontes observées	58	43	74
Nombre de couples échantillonnés et suivis	10	10	15
Nombre de jeunes de l'échantillon à l'envol	13	15	14
Nombre de couples échantillonnés en échec après ponte	3	1	4
Nombre de couples échantillonnés ayant produit des jeunes	7	9	10
Nombre de nichées à 1 juv à l'envol	2	3	8
Nombre de nichées à 2 juv à l'envol	4	6	3
Nombre de nichées à 3 juv à l'envol	1	0	0
Nombre de nichées à 4 juv à l'envol	0	0	0
Densité en rapport avec l'estimation de la population (N couples /100 km <sup>2</sup> )	333/347	413	333/347
Succès reproducteur (N jeunes envol/N couples ayant pondu)	1,3	1,5	0,93
Taux d'échec (nombre de couples ayant échoué / nombre de couples suivis)	0,3	0,1	0,27

Il est possible que le nombre de couples suivis afin d'obtenir des paramètres de reproductions de la population du Reginu en 2021 (échantillon de 15 couples), ne soit pas représentatif de ce qui se passe à l'échelle de l'ensemble de cette population.

## **4.2.2. Suivi de la population nicheuse du grand Ajaccio**

### **4.2.2.1. Difficultés rencontrées pendant le suivi sur le secteur Ajaccien**

Depuis environ 2 à 3 ans, on rencontre de plus en plus de difficultés à réaliser la recherche des couples cantonnés et le suivi de la reproduction sur le Grand Ajaccio, avec des lotissements qui enclavent entièrement certains reliquats agro-pastoraux avec une seule voie d'accès souvent privée.

Les différents confinements ont encore exacerbé les tensions relatives à l'usage des espaces. D'une relative indifférence, voire sympathie, on est passé à une franche hostilité de la part de nombreux propriétaires jusqu'à l'interdiction formelle. Pour exemple, plus de 250 hectares du côté de Bastelicaccia, secteurs Rimondù, Farareccia, Piccacce, appartenant à Mr LECCIA, Maire de Cauro, ne sont plus ou difficilement accessibles pour des inventaires (On a une autorisation orale de sa part, sur une parcelle, pour un seul nid). Rien de personnel, mais d'après Mr LECCIA, qui ne veut plus faire d'exceptions, suites aux trop nombreux conflits graves avec les chasseurs (menaces de part et d'autres avec tirs en l'air), les joggeurs, promeneurs et enfants des lotissements voisins.

Vaches affolées, qui ont pris du plomb, barrières ouvertes, avec taureaux qui se battent et s'estropient, chiens divaguant, clôtures détruites, arbres coupés, champignons, escargots et asperges ramassés, champs de fauche piétinés, encerclement, enclavement par le bâti deviennent leurs quotidien ...

Pour résumer le ressenti global des campagnes du Grand Ajaccio, Mr LECCIA nous dit : « Je suis chez moi. J'en ai marre d'être la Nature des autres et qu'ils me disent ce que je dois faire ou pas. Qu'ils aillent ailleurs ». Nous aussi !

Le recul, la rareté et la disparition des espaces de nature libres et sauvages, convertissent et désignent les dernières friches et secteurs agro-pastoraux à l'usage de citoyens qui pensent y reconnaître une nature libre, non exploitée et plus accueillante.

Les agriculteurs se sentent assiégés, s'équipent de détecteurs, caméras, avec alarmes reliées au portable, chiens et même gardiens.

On ne peut hélas que faire aussi le constat de cette nouvelle « sur fréquentation » majorée par l'éco-fragmentation et la spécialisation des espaces de nature qui deviennent d'usages récréatifs.

Les paysages s'hérissent de pancartes d'interdictions privées et/ou d'incitations publiques, avec pour corolaire la création de chemins qui s'ouvrent aux sports de nature, parkings, aménagements divers, réglementations ... (plus on ferme plus la demande d'ouverture et les incivilités s'accroissent, dans un espace contraint et policé).

On ne sort pas de la contradiction, pendant que la biodiversité du Grand Ajaccio s'érode au fil des ans, assiégée dans les derniers timbres postes de nature férale, privée ou publique, avec ceux issus de l'agriculture et de la « protection » sous la menace du moindre incendie et de l'urbanisme.

La seule question pertinente à l'échelle du Grand Ajaccio ne serait-elle pas : veut-on encore vivre collectivement avec du non-humain dans nos espaces anthropiques et féraux ? Oui ou non ? Pour enfin sortir du oui ou non qui ne fonctionne pas, afin de tirer les réelles conséquences des priorités, quel que soit la réponse obtenue.

#### **4.2.2.2. Assurer une veille de la population nicheuse**

Le froid tardif et les pluies ont eu une incidence sur le succès reproducteur (= nombre de jeunes volant/couples reproducteurs). Ont été touchés essentiellement les couples réguliers qui nichent précocement et produisent le plus grand nombre de jeunes.

Cela s'est traduit par une abstention de ponte et un retard marqué de la reproduction. Ainsi que de nombreux échecs de couvaisons, avec abandons précoces ou un allongement de la couvaison, au-delà de la norme (environ 35 jours) et par une taille réduite des nichées, principalement avec un seul jeune à l'envol (une seule nichée à trois jeunes cette année sur le secteur du Grand Ajaccio). De nombreuses coquilles d'œufs ont été trouvées au pieds des aires, et finalement assez peu d'échecs poussins.

Les couples irréguliers, nichant tardivement et qui produisent d'ordinaire peu de jeunes, ont joué leur rôle et compensé en partie les pertes, toutefois sans augmentation de la taille des nichées : la plupart ne produisent aussi qu'un seul jeune à l'envol.

Plusieurs sites/nids/territoires occupés par des couples réguliers historiques sont vacants et non réoccupés (par d'autres couples). Les oiseaux ne se sont pas déplacés sur le territoire. Le pouvaient-ils encore ? Ces couples n'y ont pas été contactés tout au long de la saison 2020 et pour les derniers en 2021. Ce n'est pas habituel : normalement les partenaires morts sont rapidement remplacés, ce qui rend ces sites/nids pérennes et prisés, à condition que l'environnement des territoires évolue peu. Les milans possèdent une capacité d'adaptation et de résilience élevée tant que le site/nid n'est pas impacté. Cette capacité est peut-être surévaluée par le manque croissant d'altératives sur les territoires reproducteurs du Grand Ajaccio.

Il faudra y porter une attention particulière en 2022, pour confirmer ou non cette perte de territoires historiques qui semble se dessiner pour ces couples réguliers. Pour les autres couples, où l'abandon est certain, qu'il concerne des couples réguliers ou irréguliers, une période de deux saisons révolues minimum a été choisie pour confirmer l'abandon d'un site/nid/territoire (sans déplacement ou nouveau couple occupant ce territoire).

On note aussi un appauvrissement du nombre d'oiseaux de la population flottante participant au recrutement et pour des durées moins longues.

Le seul secteur où l'on conserve une importante dynamique de la reproduction pendant le recrutement, se situe de la Gravona au bas de Bastelicaccia jusqu'à Campana Vecchia. Les oiseaux semblent profiter d'une fragmentation accélérée des surfaces boisées de chênes lièges et encore un peu de pastoralisme, rogné par l'urbanisation. C'est là aussi que les dortoirs concentrent le plus d'oiseaux. Le lapin y est plus présent que sur le reste de la zone d'étude.

C'est sans doute une des plus mauvaises années de reproduction pour le Milan sur le Grand Ajaccio.

Pour l'anecdote :

Un comportement faisant penser à un possible trio a été observé. Il était composé d'un adulte irrégulier (en couple en début de reproduction) qui après l'échec de sa couvaison sur son nouveau nid situé à 150/200 m d'un couple historique régulier est resté. Il a défendu le nid du couple régulier et leur nichée (un jeune proche de l'envol) avec la même agressivité que les parents lors des contrôles (plongeurs du haut de l'arbre avec piqués, pattes et serres tendues des trois oiseaux sur l'observateur, nécessitant un replis stratégique rapide).

#### **4.2.2.3. Résultats des suivis**

Pour 2021, sur la zone d'étude Grand Ajaccio, c'est **88 sites connus** (= site où l'espèce a été contrôlée au cours des 20 dernières années) qui ont été contrôlés (= site qui, au cours de la saison, a fait l'objet d'au moins un passage pour vérifier la présence d'un couple).

Sur le secteur, pour cette année, **55 couples** ont été identifiés, et suivis (= couples cantonnés pour lesquels les résultats à l'envol sont connus). Sur ces couples, **41** sont **reproducteurs** (= nicheurs = pondueurs) ont pondu.

Sur ces 41 couples reproducteurs, ont été tiré au sort 15 nids, qui correspondent au financement des 15 jours (assurer une veille de la population flottante) et des 7 jours (assurer une veille de la population française) du plan de charge.

Soit 22 jours divisés par 1,5 jours temps moyen pour trouver un nid et faire le suivi.

Le temps de prospections (= repérages des couples et localisation des aires) et de suivi (minimum trois passages pour les suivis ponte/éclosion/envol des jeunes) peut varier en fonction des années, puisque corrélé au nombre de nouveaux sites/nids/territoires à trouver et le nombre de couples producteurs à suivre (=couple avec au moins un jeune à l'envol) ainsi que les trajets variables à parcourir en voiture et à pied pour se rendre aux nids.

Un adulte est retrouvé mort au pied du nid n° **370 I murtelli lava, Appietto** lors des contrôles éclosions le 17/05/21, en très bon état (non rigide). Il a été récupéré pour analyses.



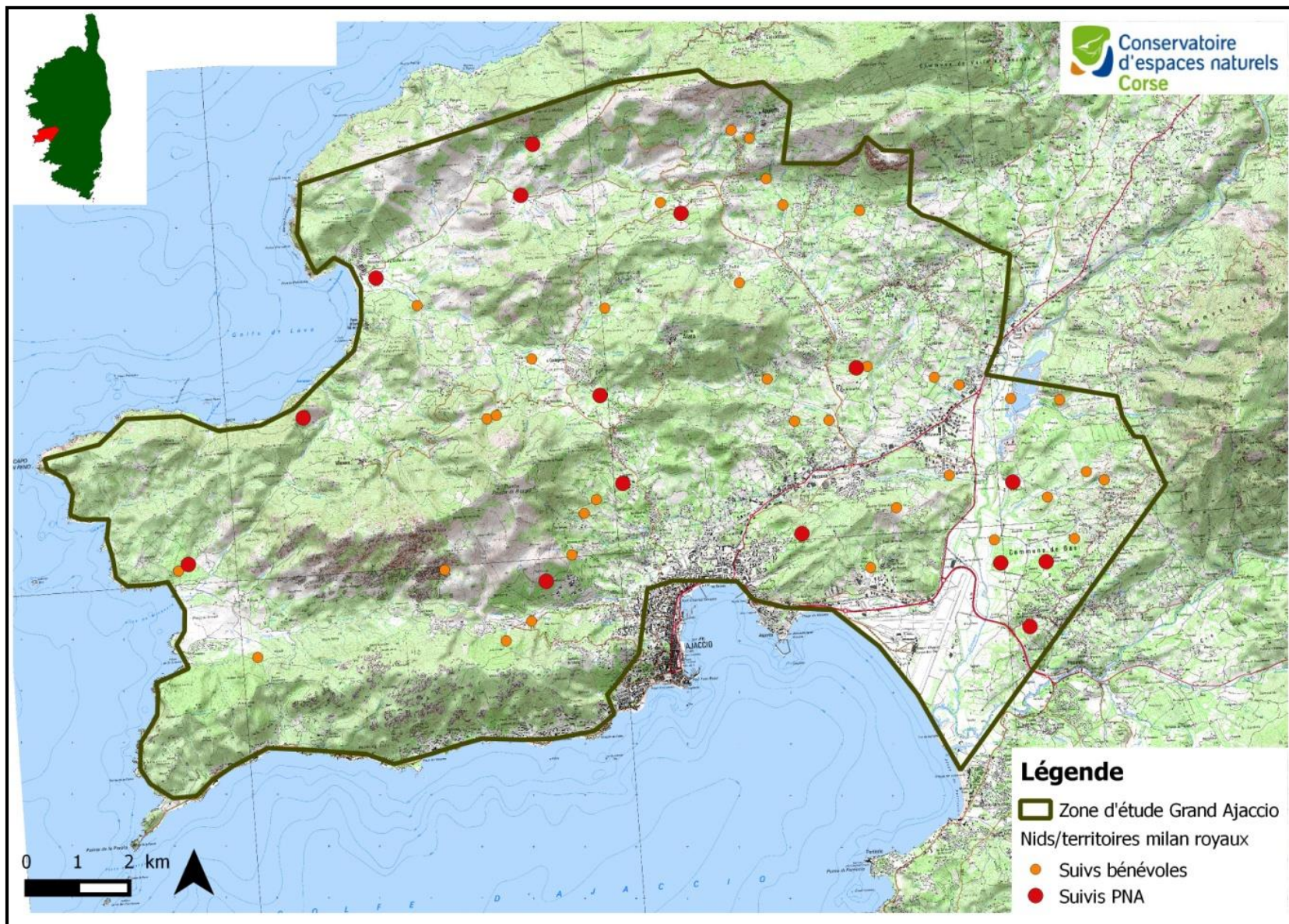
Les 15 sites/nids/territoires tirés au sort cette année sont composés de **9 couples producteurs** (= couples avec au moins un jeune à l'envol) qui ont produit 11 jeunes à l'envol et de **6 couples reproducteurs** (= nicheurs = pondteurs) en échec de couvaison (Tableau 6).

Tableau 6: Informations relatives à la reproduction du Milan royal dans le grand Ajaccio entre 2018 et 2020.

	Années		
	2019	2020	2021
Superficie zone étude (Km <sup>2</sup> )	17940	17940	17940
Nombre de couples estimés	?	?	?
Nombre de couples contrôlés (territoriaux) (BENEVOLAT)	-	51	88
Nombre de pontes observées (BENEVOLAT)	10	40	41
Nombre de couples échantillonnés et suivis (JOURS SALARIES)	10	5	15
Nombre de jeunes de l'échantillon à l'envol	16	9	11
Nombre de couples échantillonnés en échec après ponte	0	0	6
Nombre de couples échantillonnés ayant produit des jeunes	10		9
Nombre de nichées à 1 juv à l'envol	10	2	7
Nombre de nichées à 2 juv à l'envol	4	2	2
Nombre de nichées à 3 juv à l'envol	6	1	0
Nombre de nichées à 4 juv à l'envol	0	0	0
Densité en rapport avec l'estimation de la population (N couples /100 km <sup>2</sup> )	?	?	?
Succès reproducteur (N jeunes envol/N couples ayant pondu)	1,6	1,8	0,73
Taux d'échec (nombre de couples ayant échoué / nombre de couples suivis)	0	0	0,4

#### 4.2.2.4. Conclusion

Malgré une augmentation du nombre de couples suivis par rapport à l'année dernière (5 couples en 2020 contre 15 cette année) et grâce aux efforts des financeurs, le tirage au sort des 15 couples en 2021 ne rend probablement pas compte de la réalité (échantillonnage insuffisant). Il ne permet toujours pas d'assurer la protection et une veille de la population nicheuse Ajaccienne.



### **4.3. Action 2.1 – Assurer une veille de la population nicheuse française : estimation de la population régionale (enquête milan 2019/2020)**

#### **4.3.1. Estimation de l'effectif corse**

Certains départements n'ayant pas pu finaliser l'enquête en raison des contraintes COVID, les résultats seront publiés à la fin de l'enquête qui a été repoussée à l'année 2022. (cf rapport 2021, protocole et résultats par carrés échantillonnés pour plus d'informations).

### **4.4. Action 2.2 – Organiser le suivi de la population hivernante : inventaire et suivi des dortoirs hivernaux**

#### **4.4.1. L'apport des milans équipés de GPS**

L'équipement de 10 jeunes milans avec des GPS dans le cadre du Life Milvus a permis de localiser de nouveaux dortoirs et de mieux comprendre les mouvements de la population flottante au sein du réseau des dortoirs. Le rapport sur le suivi télémétrique est disponible sur la plateforme OSMOSE.

La prise de données a été programmée pour une réception toutes les 15 minutes en journée et une prise de position durant la nuit à minuit. Cette dernière position permet de localiser des potentiels dortoirs. Pour s'assurer de l'existence réelle de ces dortoirs il est nécessaire d'effectuer des prospections de contrôle. Les prospections de contrôle ont été réalisées dans le cadre des jours financées pour cette action et pour une grande partie par du temps bénévoles réalisé par Sébastien Cart.

Une analyse préalable des données obtenues à minuit a été nécessaire avant de se rendre sur le terrain. Nous avons considéré a priori l'existence d'un dortoir lorsque plus de deux points étaient présents sur une même localité (aussi bien provenant de plusieurs milans que d'un seul individu). Avec le recul nous avons constaté qu'un cluster de 5 points minimum semble indiquer de façon quasi certaine l'existence d'un dortoir (Tableau 7).

Tableau 7 : Dortoirs identifiés grâce aux GPS

Nom/lieu-dit	Région/commune	Type principal/ annexe/indéterminé	Effectif	Date
Alzicio	Bastelica	Indéterminé	8	06/11/21
Col de Croce	Nocetta	Indéterminé	5	17/11/21
Diceppu	Nocetta	Indéterminé	1	17/11/21
Cuterine	Alistru	Indéterminé	26	17/11/21
Capponaccia	Alando	Principal	24	23/11/21
Frassiccia et Prisele	Aleria	Indéterminé	67	23/11/21
Cipiccia	Serra di Ferro	Indéterminé	42	30/11/21
Linarellu	Serra di Ferro	Indéterminé	20	30/11/21
Saliciu	Serra di Ferro	Indéterminé	6	30/11/21
Oliva	San Lorenzo	Indéterminé	19	01/12/21
Bocca San Antonio	San Lorenzo	Indéterminé	10	01/12/21
Rau d'Atia	Ventiseri	Indéterminé	14	01/12/21
Vallicali	Serra di Ferro	Indéterminé	2	03/12/21
Vetricelli	Viggianellu	Principal	46	06/12/21
Castellu di u Corbu	Viggianellu	Principal	28	06/12/21
Forêt de la Boda	Viggianellu	Annexe	6	06/12/21
Poggiale	Figari	Principal	38	12/12/21
Pantalaccia	Penta di Casinca	Indéterminé	15	19/11/21
Isolaccia	Taglio Isolaccia	Indéterminé	15	19/11/21

Les GPS ont permis d'augmenter le nombre de dortoirs connus avec 19 localisations supplémentaires. Ceux-ci ont pu être identifiés en dortoirs principaux et en dortoirs annexes. Les dortoirs principaux semblent être des zones choisies préférentiellement par les milans en raison d'un contexte favorable (exposition, taille et nature des arbres, configuration géographique etc.) conditionnés par la présence d'une ressource alimentaire proche et plus ou moins permanente (décharges, élevage, déchets de chasse, zones de bocage riche en proies).

Les annexes sont proches des dortoirs principaux et semblent être utilisées lorsque les effectifs sont très importants (les milans peuvent se scinder alors en deux ou trois groupes) et/ou être utilisées comme zones de replis en cas de dérangement. L'existence de ces annexes est-elle pérenne ? Les inventaires complémentaires en décembre 2022 permettront d'évaluer la pérennité des dortoirs annexes.

#### **4.4.1.1. Détails des contrôles des localisation GPS**

Les prospections réalisées pour vérifier l'existence d'un dortoir sont présentées dans ce paragraphe. Une grande partie des localisations ont pu être contrôlés grâce à l'effort bénévole de Sébastien Cart et aux jours financés pour cette action.

Par ailleurs, tous les dortoirs localisés et déjà connus ont été cartographiés. Pour une meilleure prise en compte de ceux-ci, la zone utilisée par les milans comme dortoirs a été

délimitée à l'aide de polygones. La prise en compte du réseau de dortoir et de secteurs plutôt que de points a d'ailleurs fait l'objet d'échanges dans le cadre du COPIL national. Les suivis dans les Pyrénées font état comme en Corse de dortoirs principaux et annexes s'étalant sur plusieurs mètres carrés. Ainsi, le fichier SIG des dortoirs mis à jour renseigne les informations concernant les dortoirs et sera fourni avec le présent rapport.

La figure 3 rend compte du maillage des dortoirs connus par les équipes du CEN, il est constitué de 53 localisations à travers toute la Corse. Ce maillage de dortoir composé de dortoirs principaux et annexes est dynamique et non exhaustif en raison de l'effort de prospection malgré le bénévolat de quelques jours par an. Les apports de la télémétrie permettront de clarifier la dynamique régionale de ce réseau.

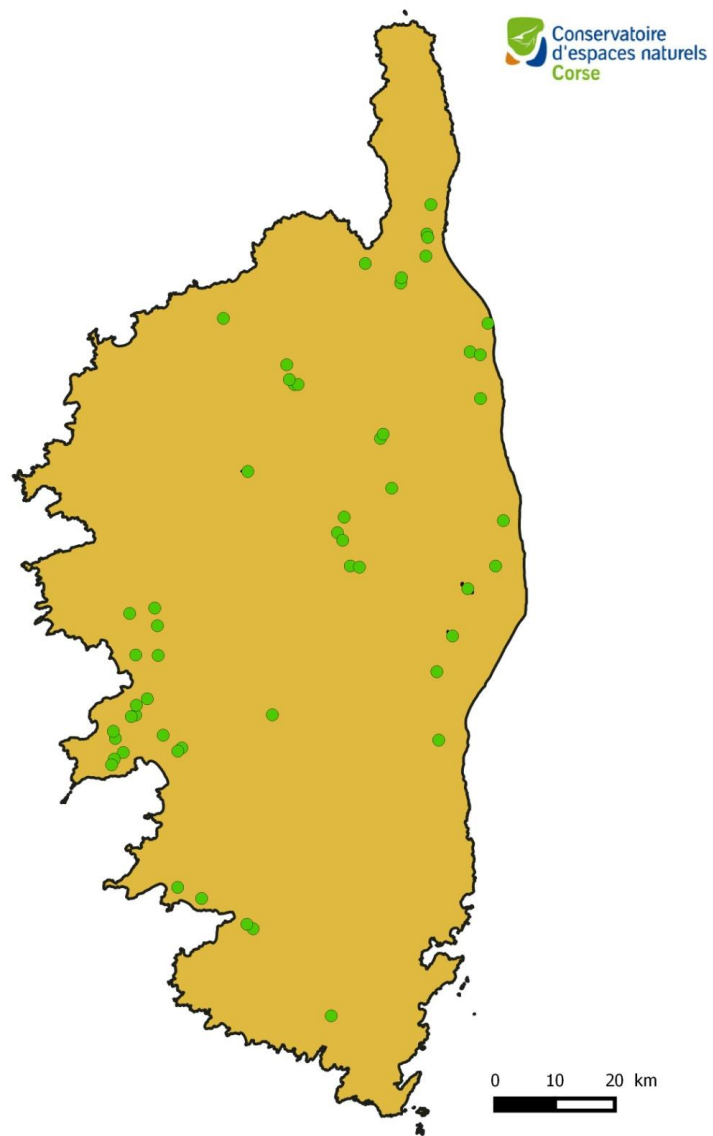


Figure 3 : Dortoirs, centroïdes des polygones

#### 4.4.2. Le recensement des dortoirs, comptage simultané secteurs connus

Cette année le comptage des milans aux dortoirs s'est réalisé entre le 17 et le 20 décembre 2021, avec un nombre de 22 participants et 26 dortoirs comptés, le nombre de milans recensés est de 626 (voir tableau 8). Comme chaque année, la mobilisation des bénévoles a permis de maintenir le suivi des dortoirs identifiés les précédentes années.

Tableau 8 : Comptage des dortoirs de milans, décembre 2021

Secteurs	Communes	Observateurs	Remarques	Effectifs
Suerta	Bastia	Ludovic Lepori	Dortoir, petit bosquet chataigniers et Chêne verts	34
Campolungo	Furiani	Manon Ducrettet	Dortoir, chênes verts. 18 milans étaient présents en prédortoir mais des coups de feu les ont fait fuir vers Oletta	2
Masseje	Venzolasca	Ambre Leclerc ; Margaux Bourot	Dortoir, chêne lièges	14
San Pellegrinu	Penta di Casinca	Natahlie Legrand ; Jean-Claude Thibault	Prédortoir, chêne liège. Coups de feu ont fait fuir les milans. Le 12/12/21 entre 30 et 50 avaient été recensés dans le secteur (JCT et Isabelle Guyot)	3
Vallon de Trovule	Olmetta di tuda	Cécile Jolin	Dortoir, chênes verts	23
Reginu	Ville di Paraso	Martin Boone	Dortoir, chêne vert	24
Querciolo	Riventosa	Laurent Riche ; Martin Boone	En prédortoir, se dirigent vers le nord du village	3
Cheta	Moltifao	Sébastien Cart ; Ludovic Lepori	Dortoir, Pin maritimes	22
Antenne	Mausoleo	Jean-François Seguin	Dortoir	137
Battaiola	Lozzi	Pierre Polifroni	Dortoir, châtaignier	14
Décharge	Prunelli di fiumorbu	Sébastien Cart ; Ludovic Lepori	Dortoir, décharge, chêne liège	41
Cuterine	San Giulianu	Cyril Cros	Prédortoir, se dirigent vers le sud	51
Frassiccia/Prisele	Aleria	Sébastien Cart	Dortoir, ripisylve le long du Tavignanu	27

Tejarella-Décharge	Viggianellu	Sébastien Cart	Dortoir, décharge, chêne vert	45
Chiesa	Alata	Bernard Recorbet	Dortoir	4
Mariuccio	Ajaccio	Thomas André	Dortoir	4
Alzicchiu	Appietto	Sébastien Cart	Dortoir	0
a Crudiccia	Appietto	Sébastien Cart	Dortoir	2
San dionisu	Appietto	Vincent Lucioni	Dortoir	11
Arbitrone	Ajaccio	Elisabeth Roux	Dortoir	7
Punta sistu	Calcatoggio	Jean-François Seguin	Dortoir	101
Ancien cimetière	Ambiegna	Georges Toulon	Dortoir	2
Casa di Piumbellu	Ambiegna	Frederic Goes ; François Péan	Dortoir	0
Rau de Malaguiesia	Casaglione	Annie Baster ; Sylvaine Péan	Dortoir	22
Suartu	Bastelicaccia	Sébastien Cart	Dortoir	1
Barnabona	Bastelicaccia	Sébastien Cart	Dortoir	32
<b>Total</b>				<b>626</b>

Cet effectif est l'un des plus importants qui ait été dénombré jusqu'à présent (le plus important étant celui de décembre 2017 avec 706 milans) malgré un effort de prospection similaire. Le réseau complexe des dortoirs répartis sur quasiment toute la Corse et l'effet vase communicant existant entre ces dortoirs rend difficile les interprétations quant à la tendance des effectifs. Par contre il est important de réaliser régulièrement une veille des dortoirs connus afin d'intervenir en temps voulu par rapport à des menaces éventuelles telles que l'empoisonnement, les tirs ou encore la destruction de la zone par changement d'occupation du sol. Actuellement, il n'existe aucune mesure de protection qui intègre le réseau de dortoir, pourtant le marquage alaire et les suivis télémétriques ont mis en évidence l'existence d'un réseau de dortoir influant ensuite sur la répartition spatio-temporelle des individus (rapport 2022-LIFE MILVUS A2 Conservation du Milan royal en Corse en 2021). Ainsi il est important de continuer l'inventaire des dortoirs pour établir au mieux une stratégie de protection à l'échelle de la Corse et établir des mesures de protection efficace au cas par cas. Il conviendra par la suite de diffuser la carte de ce réseau aux communes afin d'éviter des cas de destruction des dortoirs. Il est nécessaire que la DREAL Corse et le CEN Corse collaborent à l'intégration des enjeux relatifs aux dortoirs dans les politiques publiques et réglementations régionales.

#### Remerciements aux participants :

ANDRE Thomas ; BASTER Annie ; BOONE Martin ; BOUROT Margaux ; CART Sébastien ; CROS Cyril ; DUCRETTET Manon ; GOES Frederic ; JOLIN Cécile ; LECLERC Ambre ; LEGRAND Nathalie ; LEPORI Ludovic ; LUCIONI Vincent ; PEAN François ; PEAN Sylvaine ; POLIFRONI



Pierre ; RECORBET Bernard ; RICHE Laurent ; ROUX Elisabeth ; SEGUIN Jean-François ; THIBAUT Jean-Claude ; TOULON Georges.

#### **4.5. Action 4.2 Faire diminuer les autres risques d’empoisonnement et mesurer l’impact des substances toxiques et 4.3 Surveiller la mortalité du Milan royal et renforcer les actions de police de la nature**

Cette action est réalisée dans le cadre du financement LIFE. Elle permet d’initier une étude ayant pour objectif de quantifier les causes de mortalités du Milan royal en Corse.

##### **4.5.1. Suivi des causes de mortalité**

Au printemps 2021, le CEN Corse dans le cadre du LIFE a fait appel aux particuliers via les réseaux sociaux pour présenter l'intérêt d'une veille écologique et la démarche d'alerter le CEN Corse en cas de découverte d'individus morts ou blessés. Depuis, plusieurs alertes ont été enregistrées. De mars 2021 à février 2022, 7 cadavres de milans royaux ont été pris en charge par le CEN Corse et un cadavre de Buse variable, 2 signalements ont été enregistrés pour des individus morts mais aucune collecte n'a été possible, 4 cadavres ont été pris en charge par l'Office français de la biodiversité dans le cadre du réseau SAGIR, soit un total de 13 individus. Suite à l'analyse de ces cadavres, les causes identifiées sont : 2/13 cas de collision avec une voiture, 1/13 cas d'aspergillose, un jeune oiseau mort au pied du nid, 2/13 cas d'intoxication à l'aldicarbe dont une Buse variable, 2/13 cas de suspicion de mort par empoisonnement, 5/13 en attente des résultats. Les résultats des analyses sanguines de dix jeunes milans royaux équipés de balises GPS ne montrent aucune preuve d'empoisonnement au plomb.

Le jeune milan équipé de la balise GPS 203794, une femelle issue du nid NJ sur Ville – di – Paraso dans le Reginu et dont la bague est DA289554 a été retrouvé mort sur la commune d'AFA à Ajaccio le 13/12/2022 au niveau d'une parcelle attenante à une villa au niveau de ronciers bordant un ruisseau. D'après les données GPS l'oiseau se déplaçait peu depuis le 10 décembre, l'alerte a été donnée le lundi 13 décembre suite au constat d'une immobilité au lever du jour. Sébastien Cart s'est rendu sur place dès que nous avons découvert l'absence de déplacement de la part de l'individu. La mort a été confirmée le 13/12. Seules quelques plumes (rémiges et queues) et le GPS ont été retrouvés. Les plumes ont été conservées dans un sac plastique pour éventuelles analyses d'empoisonnement. Malgré l'absence de cadavre, le CEN Corse a prévu de déposer plainte pour atteinte à une espèce protégée.

Plusieurs hypothèses ont été émises quant à la mortalité de l'individu :

- Les conditions météorologiques corroborées à un fitness bas car il y a eu des épisodes neigeux importants en montagne ainsi que de grosses pluies en plaine
- Un éventuel tir, aucune balle n'a été retrouvée sur place toutefois des faits avérés de tirs sur milans avaient été recensés il y a quelques années dans ce secteur

- Un éventuel empoisonnement en raison de l'exploitation porcine à proximité
- Une maladie

#### **4.5.2. Mise en place d'une démarche régionale**

Voir rapport 2022 – LIFE MILVUS D1 Suivi des résultats des actions de conservation.  
Démarche régionale de prise en charge d'un milan royal blessé ou mort

#### **4.5.3. Animation d'un réseau**

Voir rapport 2022 – LIFE MILVUS D1 Suivi des résultats des actions de conservation.  
Démarche régionale de prise en charge d'un milan royal blessé ou mort

## 5. PROTEGER

### 5.1. Action 3.3 – Renforcer les actions de préservation et de restauration des habitats ouverts/boisés favorables

#### 5.1.1. Partenariats en cours

Cette action s'intègre dans l'objectif « maintenir, restaurer, protéger l'habitat ». Le CEN Corse échange à ce sujet avec :

- Les services instructeurs d'aides agricoles - ODARC dans le cadre de la rédaction du cahier des charges des Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC), de l'accompagnement à la prise en compte des enjeux biodiversité sur les parcelles des agriculteurs accompagnés par l'ODARC (partage de données, échange sur les préconisations environnementales), l'implication des agriculteurs en tant que sentinelle à travers une sensibilisation à l'écologie des espèces PNA
- Les services instructeurs d'aides agricoles – Chambre d'agriculture. Plusieurs échanges ont eu lieu notamment concernant les préconisations environnementales, le partage de données, l'implication des agents agropastoraux et agriculteurs en tant que sentinelles à travers une formation à l'écologie des espèces PNA
- L'animatrice N2000 de la ZPS du Réginau pour la sensibilisation des propriétaires, éleveurs et agriculteurs aux pratiques de gestions en faveur du milan royal, à l'existence d'aides financières pour des actions en faveur du maintien des éléments de paysages et à la mise en place de protections conventionnelles sur le secteur de la ZPS (contrats agricoles - MAEC, contrat N2000, et charte N2000).
- Veille écologique du CEN Corse par signalement auprès de la DREAL dans le cadre de projets de travaux recensés sur le terrain (3 signalements de projets d'aménagements sur des secteurs de nidification sur le secteur Ajaccien)
- Veille écologique du CEN Corse par conseil auprès des particuliers 18 appels dont 11 concernant un milan blessé ou retrouvé mort et 7 concernant des alertes sur des potentielles destructions de secteurs de nidification
- Le président de l'association des maires de Haute-Corse qui a répondu favorablement à un cycle de formation sur les enjeux pour la biodiversité en Corse, les outils permettant d'œuvrer en faveur de la biodiversité à travers des actions de protection d'habitats favorables. Tous les maires de Haute-Corse ont reçu une présentation concernant l'outil Plan National d'Action. Une formation complémentaire en présentiel est prévue et a été décalée en raison du covid.

Le CEN Corse a identifié plus de 60 interlocuteurs pour la mise en œuvre du PNA, ces interlocuteurs ont été sollicités afin de communiquer :

- Les actions réalisées en faveur de ces espèces concernant la gestion des habitats (TH/PGTR/MR : milieux ouverts MR : boisés)
- Les outils de préconisation que vous utilisez quant à la gestion des habitats de ces espèces
- Les données dont vous disposez si ces dernières n'ont pas été transmises au SINP en 2020 afin d'évaluer les dynamiques des populations à l'échelle des sites
- Les actions de sensibilisation et de communication que vous réalisez en faveur de ces espèces (type, nombre de personnes sensibilisées.)
- Les actions de police menées (nombre de saisie, PV, cadavres...) »

Suite à cet email et les groupes de travail 6 partenariats ont été initiés et/ou des réunions de programmations organisées conformément aux actions des PNA (Tableau 9) avec :

- Les bureaux d'étude
- L'Office National des Forêts
- La DDT service eau-biodiversité -forêt et services DFCl. Une convention est en cours avec les services de la DDT de Défense des Forêts Contre l'incendie (DFCl) de Haute-Corse afin d'anticiper les enjeux écologiques de chaque ouvrage dans le cadre d'ouverture mécanique ou de brûlage dirigé. Un partenariat similaire est en cours de traitement avec les services de Corse du sud
- L'Office Français de la Biodiversité

### **5.1.2. Identification des partenaires financiers et acteurs**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National d'Action plusieurs acteurs sont identifiés et disposent à la fois d'un rôle de financeurs potentiel et d'acteur incontournable dans la mise en œuvre des actions du Plan National d'Action.

#### **1) Partenaires financiers potentiels – Action 6.1**

Ainsi la Collectivité de Corse, l'Office de l'Environnement de la Corse, les animateurs N2000, l'Office National des Forêts, l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse, les chambre d'agriculture, la DDT unité forêt/DFCl, la DRAAF service régional de l'agriculture et de la forêt, l'Office Français de la Biodiversité, le Conservatoire du Littoral, les EPCI sont identifiés comme partenaires financiers dans la mise en œuvre du Plan National d'Action.

#### **2) Partenaires financiers et actions du PNA à mettre en œuvre**

Pour chaque partenaire des propositions d'actions sont spécifiées ci-dessous (Tableau 9) ainsi que des propositions de financement pour élargir la mise en œuvre du PNA. Ces propositions sont amenées à évoluer en fonction du contexte et des priorisations à effectuer à l'échelle régionale.

**Tableau 9 : Identification des acteurs du PNA en lien avec les actions à effectuer pour la Corse**

Organisme	Action du PNA	Proposition d'action
1. Collectivité de Corse – service Agence aménagement durable, urbanisme et énergie de la Corse (AUE) 2. DREAL Corse service Espèces protégées	Action 1.1 pour une prise en considération des enjeux sur le territoire Action 4.4 Améliorer la prise en compte et le suivi du Milan royal dans les projets éoliens	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille à l'intégration des enjeux biodiversité dans la mise en œuvre du PADDUC</li> <li>- Prise en compte des enjeux éoliens et Milan royal dans le schéma d'aménagement durable et d'énergie de la Corse dans le cadre d'une convention de partage de données télémétriques</li> <li>- Financement d'une consultation du CEN Corse dans le cadre de la protection d'espèces protégées</li> </ul>
1. Collectivité de Corse – service Office Foncier de la Corse (OFC) 2. DREAL Corse service Espèces Protégées		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement de cartes de sensibilité et respect des préconisations de ces cartes de sensibilités à l'échelle régionale, communale et intercommunale</li> <li>- Réflexion à la mise en place d'une protection réglementaire du réseau de dortoir en Corse</li> </ul>
1. Collectivité de Corse – service Office de l'environnement de la Corse (OEC) 2. DREAL Corse service Espèces protégées 3. DREAL Corse service connaissance biodiversité	Action 2.1/2.2 Assurer une veille de la population nicheuse et suivi de la population hivernante	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement d'inventaires des secteurs de nidification sur les zones à enjeux</li> <li>- Financement d'inventaires et compréhension du fonctionnement du réseau de dortoirs pour mise en protection</li> </ul>
1. Collectivité de Corse – service Office du développement Agricole et Rural de Corse (ODARC) 2. Chambre d'agriculture (CA)	Action 2.1/2.2 Assurer une veille de la population nicheuse et suivi de la population hivernante	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un réseau de sentinelle avec les agriculteurs intégrés dans le cadre du dispositif MAE avec diffusion des plaquettes de sensibilisation du CEN Corse</li> <li>- Financement d'une</li> </ul>

		formation des agents agropastoraux à des relevés de biodiversité lors des diagnostics pastoraux
	Action 3.2 Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats ouverts favorables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide à l'installation de jeunes éleveurs dans des milieux en déprise agricole</li> <li>- Consultation du CEN Corse dans le cadre du cahier des charges des MAE (spécifique ODARC)</li> <li>- Prise en compte des enjeux écologiques lors d'action de maintien de milieux ouverts par consultation des BDD</li> <li>- Mise en place de convention de gestion en faveur des espèces du milieu ouvert</li> </ul>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Office National des forêts (ONF)</li> <li>2. Centre National de la Propriété forestière (CRPF)</li> <li>3. Parc Naturel Régional Corse</li> </ol>	<p>Action 3.2 Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats ouverts favorables</p> <p>Action 3.3 Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats boisés favorables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage du cahier des charges dans le cadre d'action de maintien de milieu ouvert ou d'ouverture de milieux</li> <li>- Sensibilisation des agents ONF/PNRC à la recherche de nid/dortoirs sur des parcelles en forêt peu dense et financement d'une formation par le CEN Corse</li> <li>- Respect d'un cahier des charges dans le cadre de l'exploitation de forêts</li> <li>- Mise en place de convention de gestion (spécifique CRPF) en faveur du Milan royal</li> <li>- Financement de l'accompagnement du CEN en tant qu'expert à la prise en compte de la biodiversité dans le cadre de plan de gestion</li> </ul>
1. Le Conservatoire du Littoral	Action 2.1/2.2 Assurer une veille de la	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultation du CEN Corse pour validation des cahiers</li> </ul>

<p>2. Les animateurs N2000</p>	<p>population nicheuse et suivi de la population hivernante</p> <p>Action 3.2 Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats ouverts favorables</p> <p>Action 3.3 Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats boisés favorables</p>	<p>des charges de gestion des habitats proposés par le CDL et les animateurs N2000</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention pour le partage de données</li> <li>- Convention auprès des propriétaires et/ou exploitants agricoles en faveur des espèces de milieux ouverts/boisés</li> <li>- Financement d'inventaires naturalistes sur les secteurs identifiés à enjeux</li> <li>- Spécifique aux animateurs N2000, financement de l'accompagnement du CEN pour la mise en place de contrat N2000 cohérents avec les enjeux</li> </ul>
<p>1. DDT service Eau-Biodiversité-Forêt</p> <p>2. DRAAF service régional de l'agriculture et de la forêt</p> <p>3. DREAL Corse service Espèces protégées</p>	<p>Action 1.1 Améliorer la prise en compte de la sauvegarde du Milan royal dans les politiques publiques françaises et européennes</p> <p>Action 3.2 Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats ouverts favorables</p> <p>Action 3.3 Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats boisés favorables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration des enjeux biodiversité dans le cadre de l'instruction des demandes de défrichement par consultation des données naturalistes</li> <li>- Elaboration conjointement avec le CEN Corse, la CA, l'ODARC d'une feuille de route régionale pour la prise en compte des enjeux écologiques dans le cadre de projets agricoles et consultables par tous</li> <li>- Transfert des préconisations de gestion favorables aux espèces</li> </ul>
<p>1. DDT service Eau-Biodiversité-Forêt</p> <p>2. Collectivité de Corse service DFCI-FORSAP/service Forêt</p>	<p>Action 3.3 Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats boisés favorables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticipation par consultation du CEN Corse dans le cadre de la programmation des opérations DFCI. Financement de cette consultation dans le cadre d'une convention service</li> </ul>

		<p>DFCI/CEN Corse</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage des données DFCI/naturalistes dans le cadre de la convention DFCI/CEN Corse</li> <li>- Mise en place d'un cahier des charges d'intervention commun</li> </ul>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Office Français de la Biodiversité service police de l'environnement et réseau SAGIR</li> <li>2. Parc Naturel Régional Corse</li> <li>3. Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations</li> <li>4. DREAL Corse Faune et Espaces Naturels</li> <li>5. Centre de soin</li> <li>6. ODARC, CA</li> </ol>	<p>Action 4.2 Faire diminuer les autres risques d'empoisonnement et mesurer l'impact des substances toxiques</p> <p>Action 4.3 Surveiller la mortalité du Milan royal et renforcer les actions de police de la nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centralisation des données de mortalité</li> <li>- Campagne de sensibilisation auprès des vétérinaires sur l'utilisation de produits respectueux de la biodiversité</li> <li>- Prise en charge des individus blessés</li> <li>- Autopsie des individus morts pour quantification des causes de mortalités régionales</li> <li>- Contrôles et actions de polices de la nature</li> <li>- Spécifique à l'ODARC et la CA : réaliser des campagnes de sensibilisation contre l'emploi de raticide et produits nocifs pour la biodiversité dans le cadre des MAE et de projets agroécologiques.</li> </ul>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les EPCI</li> </ol>	<p>Action 1.1 Améliorer la prise en compte de la sauvegarde du Milan royal dans les politiques publiques françaises et européennes</p> <p>Action 3.2 Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats ouverts favorables</p> <p>Action 3.3 Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats boisés favorables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte du MR dans l'aménagement du territoire par application des cartes de sensibilité</li> <li>- Prise en compte du MR dans les actions de gestion des espaces naturels de la commune et financement de l'accompagnement technique du CEN Corse à la mise en oeuvre</li> <li>- Financement d'inventaires naturalistes sur l'intercommunalité</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention de gestion auprès des propriétaires disposant d'un nid de MR sur leur parcelle</li> <li>- Diffusion du cahier des charges élaboré par le CEN Corse dans le cadre de la gestion privée des parcelles</li> <li>- Financement du CEN Corse pour leur accompagnement à la prise en compte des enjeux biodiversité sur la commune</li> </ul>
1. Les Bureaux d'étude	<p>Action 1.1 Améliorer la prise en compte de la sauvegarde du Milan royal dans les politiques publiques françaises et européennes</p> <p>Action 2.1/2.2 Assurer une veille de la population nicheuse et suivi de la population hivernante</p> <p>Action 3.2 Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats ouverts favorables</p> <p>Action 3.3 Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats boisés favorables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention de partage de données avec le CEN Corse</li> <li>- Téléversement des données au SINP</li> <li>- Collaboration avec le CEN Corse sur l'évaluation des enjeux écologiques</li> <li>- Elaboration d'une démarche conjointe à la prise en compte de la biodiversité pour sensibilisation auprès des porteurs de projet</li> </ul>

### 5.1.3. Le cas particulier des EPCI

Dans le cadre du Plan National d'Action et du programme LIFE MILVUS, 21 communes dispersées sur 15 EPCI identifiées comme à enjeux ont été contactées par email ou téléphone (Tableau 10).

**Tableau 10 : Liste des communes identifiées à enjeux dans le cadre des groupes de travail gestion des habitats**

EPCI	Communes
Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Toutes les communes de l'EPCI (10 communes)
Communauté de Communes Sud corse	Toutes les communes de l'EPCI (7 communes)
Communauté d'Agglomération de Bastia	Toutes les communes de l'EPCI (5 communes)

Communauté de Communes Castagniccia-Casinca	Vescovato, Penta di Casinca, Sorbo-Ocagnano, Venzolasca
Communauté des communes de la Costa Verde	San Nicolao, Cervione, Poggio-Mezzana, San Giulano, Santa-Lucia-di-Moriani, Santa-Maria-Poggio, Taglio-Isolaccio, Talasani, Valle-di-Campoloro
Communautés des communes de Fium'Orbu Castellu	Ghisonaccia, Prunelli – di- Fiumorbo, Serra-di-Fiumorbo, Solaro, Ventiseri
Communauté des communes de l'Oriente	Aleria, Canale-di-Verde, Linguizetta, Tallone
Communauté des communes du Nebbiu Conca d'Oru	Oletta, Olmeta-di-Tuda, Poggio-d'Oletta, Saint Florent, Patrimonio
Communauté de Communes de Marana Golo	Lucciana, Biguglia, Borgo
Communauté de Communes Sartenais Valinco	Propriano, Belvédère-Campomoro, Olmeto, Sartène, Sollacaro
Communauté des Communes de la Pieve d'Ornano	Grosseto-Pugna, Albitreccia, Coti-Chiavari, Serra-di-Ferro
Communauté des Communes du Celavu Prunelli	Bastelicaccia
Communauté des Communes du Centre Corse	Corté
Communauté des Communes Pasquale Paoli	Moltifao

La communauté de communes de Marana Golo et la communauté d'Agglomération de Bastia ont répondu à la prise de contact. Or, dans un contexte de consommation des espaces naturels en Corse pour une expansion du tissu urbain (Figure 4), il apparaît primordial que les EPCI s'identifient comme acteur du Plan National d'Action. En effet, les communautés des communes identifiées par l'observatoire de l'artificialisation ayant plus de 10 % de consommation d'espaces sont des communes pour lesquelles des dortoirs de Milan royal, des bastions de population de Pie-Grièche à tête rousse, tortue d'Hermann et Milan royal ont été recensés : la communauté de communes de la Costa Verde, Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, et la communauté des communes Ile-Rousse Balagne.

D'après les enjeux écologiques et les objectifs des PNA, il paraît donc nécessaire d'organiser par localité une réunion de travail dédiée aux EPCI afin que ces dernières soient formées à la prise en compte de la biodiversité sur leur territoire et soient acteurs de la mise en œuvre du PNA en Corse. Cette liste est dynamique et une évaluation cartographique des enjeux en lien avec les nids recensés, les dortoirs et le suivi télémétrique est en cours et permettra d'étoffer cette liste dans un souci de prise en compte régionale.

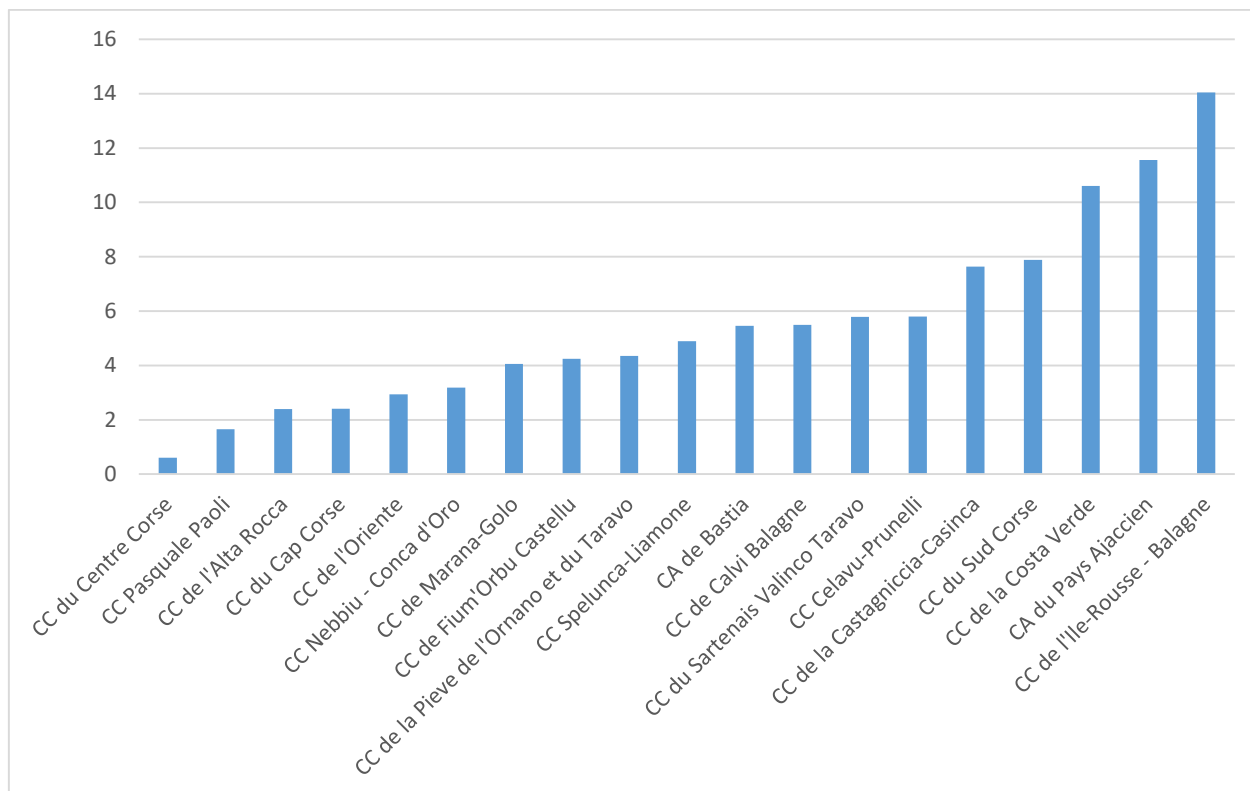


Figure 4 : Pourcentage d'artificialisation des sols entre 2009 et 2020 par EPCI en Corse. Source : Observatoire de l'artificialisation <https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/>

#### 5.1.4. Le cas particulier des animateurs N2000

Les animateurs N2000 sont aussi des acteurs incontournables du territoire pouvant accompagner le CEN Corse dans la mise en œuvre du Plan National d'Action afin :

- D'initier des inventaires naturalistes sur le site N2000 (Action 2.1/2.2)
- D'initier des contrats N2000 et/ou conventions avec les propriétaires/exploitants agricoles d'une parcelle pour laquelle un nid de Milan royal a été identifié (Action 3.2/3.3)
- De veiller à l'application du cahier des charges préconisé en faveur du Milan royal
- D'élaborer des cofinancements FEADER

Historiquement 4 sites N2000 sont identifiés comme à enjeux Milan royal en Corse :

- FR9410096 Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio
- FR9410101 Etang de Biguglia
- FR9410107 Haute vallée d'Asco, forêt de Tartagine et aiguilles de Popolasca
- FR9412007 Vallée du Reginu

Actuellement le CEN Corse travaille en étroite collaboration avec l'animatrice du site N2000 du FR9412007 Vallée du Reginu en faveur du Milan royal, de la Pie-Grièche à tête rousse. Cette collaboration a permis de maintenir le suivi de nids et de territoires sur le secteur du Reginu pour les années 2022-2023. Aussi grâce à cette étroite collaboration une expérimentation de matériel de gyrobroyage pouvant être adapté à l'ouverture de milieu

dans un contexte de présence de tortue d'Hermann a été menée dans le cadre du LIFE MILVUS et du PNA tortue d'Hermann (rapport 2022 - LIFE MILVUS C5 Conservation du Milan royal en Corse en 2021). Une campagne de sensibilisation auprès des usagers du site N2000 sera réalisée en 2022 dans le cadre du programme LIFE MILVUS.

Il est important de renforcer les actions avec les autres sites N2000 identifiés historiquement comme à enjeux pour le Milan royal. Dans un objectif de priorisation, le CEN Corse s'attachera à initier un partenariat avec les sites : FR9410096 Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio et FR9410107 Haute vallée d'Asco, forêt de Tartagine et aiguilles de Popolasca. Le site N2000 FR9410101 Etang de Biguglia est inclus au sein d'une réserve, les enjeux de conservation sont donc mis en œuvre par les agents de la réserve.

Par ailleurs l'utilisation de l'espace par les Milans depuis le zonage N2000 a évolué. Il est donc nécessaire de prendre en considération les variations spatio-temporelles des zones de reproduction, d'alimentation et d'hivernage. Ainsi, une collaboration a été initiée avec d'autres animateurs N2000 suite aux inventaires terrain :

- de la vallée du Fango a été initiée, ce dernier a pu dans le cadre d'une rencontre des propriétaires sur le site effectuer une sensibilisation sur l'écologie du Milan royal
- du site de Capo di Feno sur les enjeux MR/PGTR/TH a permis d'alerter concernant la gestion du site, la fréquentation du site et les éventuelles opérations de DFCI prévues. L'animateur N2000 réalise le transfert d'information entre le CEN Corse et le propriétaire d'une partie du site : le Conservatoire du Littoral.

Le CEN Corse a pour objectif d'établir une collaboration avec ces animateurs similaire à celle effectuée dans le cadre de l'animation du site N2000 du Reginu.

Conscient des enjeux de conservation associés au réseau N2000, le CEN Corse a répondu favorablement à l'appel à projet porté par la DREAL Corse dont l'objectif était de rédiger le cahier des charges des contrats N2000 ni agricoles ni forestiers à l'échelle régionale pour 4 habitats : côtiers, zones humides, agropastoraux et rocheux. Ce cahier des charges a vocation à faciliter la mise en place de contrats proposant des mesures favorables aux espèces et aux habitats d'intérêt communautaire désignés par les directives européennes en Corse. Le cahier des charges est actuellement en cours de consultation par les experts régionaux et disponible sur la plateforme OSMOSE.

## **5.2. Action 4.4 Améliorer la prise en compte et le suivi du Milan royal dans les projets éoliens**

Cette action est mise en œuvre dans le cadre du programme LIFE MILVUS. Plusieurs missions ont été engagées :

- L'identification de couloirs de déplacements vers des zones préférentielles de nourrissage et d'hivernage

- La relecture et correction du guide technique éolien rédigé par les spécialistes du réseau Milan royal afin que les enjeux écologiques en Corse soient pris en considération
- La participation aux groupes de travail dans le cadre de la rédaction du guide technique éolien
- La collaboration avec le Parc Naturel Régional Corse concernant les enjeux de conservation des populations de rapace en Corse dans le cadre du LIFE GYPRESCUE afin d'établir une carte de sensibilité régionale pour l'enjeu éolien en Corse.

La Corse étant une île les enjeux relatifs à l'éolien sont importants car les rapaces sont rapidement menés à survoler les crêtes des montagnes. Actuellement il existe un parc éolien en activité en Corse : le parc de Calenzana composé de 10 éoliennes. D'après le Schéma régional éolien de Corse 10 projets éoliens sont en cours d'analyse. Il était prévu à l'horizon 2015 la mise en place de parcs pour une puissance de 100MW sur 3 secteurs : la Balagne, le Cap Corse et le sud de la Corse. Le présent rapport ne peut faire état de l'ensemble des enjeux écologiques toutefois il est à préciser que :

- Les deux populations échantillons identifiées dans le PNA sont situées sur la Balagne (Reginu) et au sud de la Corse (Ajaccio)
- le Cap corse en tant que zone fréquentée par le gypaète barbus, survolée lors des passages en migration. La Corse est un axe migratoire non négligeable en méditerranée pour lequel des centaines de milliers d'individus sont dénombrés chaque année sur le site de migration des dunes de Prunete en Plaine Orientale. L'évaluation des enjeux éoliens en Corse doit donc intégrer les enjeux pour les espèces sédentaires telles que les milans, mais aussi les espèces migratrices.

Actuellement il n'existe pas de protocole de suivi de la mortalité à l'échelle régionale pour les parcs éoliens. La topographie des sites et l'absence d'une présence quotidienne sur site ne permet donc pas d'évaluer clairement la mortalité due aux parcs éoliens en Corse. Il est donc important d'avoir recours au principe de précaution quant au développement de ces parcs et ne pas négliger les effets délétères qu'ils peuvent avoir. Les recontrôles des adultes disposant d'un marquage alaire les précédentes années et les déplacements des jeunes milans équipés de GPS illustrent une intégration de ces individus au sein du réseau de dortoir régional avec des passages en crête d'Est en Ouest pour 7/10 milans équipés de balises à intégrer dans l'évaluation des impacts de ces projets.

### 5.3 Action 4.5 Limiter l'impact des lignes et poteaux électriques

Le Plan National d'Action fait état en 20 ans de suivi de 4895 recensements de collisions/électrocutions en France (source PNA Milan royal 2018-2027). Actuellement aucune donnée n'existe pour la Corse car l'action 4.5 a été initiée en 2021 dans le cadre du programme LIFE MILVUS au titre des actions, D1 Suivi des résultats des actions de conservation, C5 Protection des sites sensibles pour le Milan royal en Corse, A2 Actions

préparatoires technico-scientifiques et partage des bonnes pratiques. Les indicateurs de suivi du PNA sont :

- La cartographie des lignes électriques
- Le recensement des cas d'électrocution/collision
- Le nombre d'équipements mis en place pour éviter les risques de collision/électrocution

La cartographie des lignes électriques disponible pour la Corse recense les lignes électriques de 90 kV minimum. Ainsi la cartographie des lignes électriques est donc incomplète, malgré cela, 9 dorts et 16 secteurs de nidification ont été identifiés à proximité d'une ligne électrique. Suite à ce constat un partenariat a été engagé avec EDF. Il est nécessaire de le pérenniser à travers une convention. Les premières actions engagées sont :

- L'implication des équipes de maintenances de lignes en tant que sentinelle dans le recensement des cas de blessures/mortalités à travers le partage d'un protocole de recensement
- Une formation potentielle au protocole de recensement

Par ailleurs les enjeux concernant l'impact des lignes électriques en Corse sont à intégrer dans une dynamique régionale de protection des rapaces en Corse. Ainsi, en Corse 7 espèces de rapace sont présentes dont le Gypaète Barbu faisant l'objet actuellement d'un programme LIFE GYPRESCUE. Il est prévu dans le cadre du LIFE GYPRESCUE de :

## 6. VALORISER

### 6.1. Action 5.1 – Sensibiliser les publics cibles: actions de sensibilisation et outils de communication

Cette année 2022, moins marquée par les mesures sanitaires que l'an dernier aura permis de réaliser dans de meilleures conditions l'ensemble des actions de sensibilisation et de communication programmées dans le cadre du Plan National d'Action auprès du grand public et des scolaires. L'ensemble des actions de sensibilisation et de communication menées en 2022 dans le cadre du PNA Milan royal aura permis de sensibiliser/informer 440 personnes comprenant pour le grand public 68 personnes (Tableau 11), 350 scolaires et 22 enseignants/accompagnants en milieu scolaire (Tableau 12).

Les mesures sécuritaires ont contraint le CEN Corse à reporter certaines actions au cours de cette année et à limiter le nombre de personnes lors de l'accueil du public/sorties.

Par ailleurs les financements complémentaires du programme LIFE MILVUS ont permis d'étendre le champ des possibles avec près de 263 personnes sensibilisées lors de 6 interventions grand public et 174 scolaires dont 121 sur le Reginu et 53 sur Ajaccio (rapport 2022 – LIFE MILVUS E1 Activités de diffusion et de mise en réseau).

#### 6.1.1. Animations à destination du grand public

Au total, sur les événements et actions proposées en 2021, 68 personnes ont été sensibilisées aux grands enjeux de conservation du Milan royal (Tableau 11) dans le cadre du Plan National d'Action.

**Tableau 11 : Actions de sensibilisation à destination du grand public en 2021.**

Evènement	Type	Date	Lieu	Nombre de personnes
<i>Journée Mondiale des Zones Humides</i>	Animation/ stand d'information + balade	20 Février	Venzolasca	18
<i>Dimanches de Prunete</i>	Stand d'information	Avril/mai	Cervioni	50
<b>Total</b>				68

Le stand d'information comporte plusieurs supports de communication : plaquettes d'informations, supports visuels, panneaux de jeux d'observation, des outils de sciences participatives afin de sensibiliser et impliquer le public pour la conservation du Milan royal. Ces derniers sont réactualisés régulièrement :

La démarche de « sciences participatives » contribue à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité par les citoyens et permet d'en savoir plus sur l'état de conservation de l'espèce, mais aussi de sensibiliser le grand public en l'impliquant.

Il est à noter également que les supports (dépliants et livret /jeux sciences participatives) sont proposés et mis à disposition sur l'ensemble des stands animés par le CEN Corse ainsi que dans le cadre des interventions en milieux scolaires afin d'informer un plus grand nombre de personnes.

### 6.1.2. Animations à destination des scolaires

Au total, ce sont 350 scolaires et 22 enseignants/accompagnateurs qui ont été sensibilisés en 2021 (Tableau 12).

Tableau 12. Actions de sensibilisation à destination des scolaires en 2021.

Evènement	Type	Date	Lieu	Nombre de classes	Nombre de scolaires	Nombre d'accompagnateurs /enseignants
<i>Fête de la science</i>	Atelier pédagogique	10/11/2020	Porto Vecchio	4	100	4
<i>Ecole de Mezzana</i>	Atelier pédagogique	15/06/2021	Mezzana	1	25	1
<i>Ecole de mezzana</i>	Atelier pédagogique	15/06/2021	Mezzana	1	25	1
<i>Biodiversité</i>	Atelier pédagogique + sortie/observation	15/12/2020	Ville di Pietrabugno	4	100	8
<i>Urbinu in festa</i>	Atelier pédagogique + sortie/observation	18/05/2021	Urbinu	4	100	8
<b>Total</b>				14	350	22



Figure 7 : Utilisation du guide d'identification des oiseaux de Corse



Figure 5 : Observation du Milan royal sur site à la jumelle



Figure 6 : Observation du Milan royal sur site à la lunette





Figure 10 : Mobile Coloriage Milan royal – Français et Corse – Recto/verso



Figure 9 : Identification des rapaces

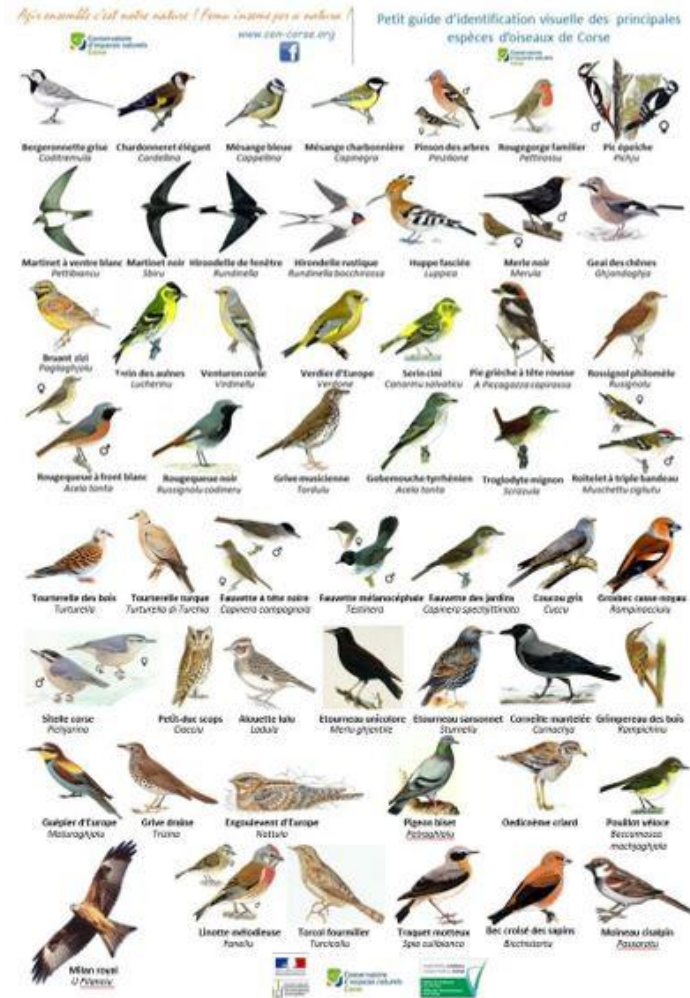


Figure 8 : Guide d'identification oiseaux de Corse

### 6.1.3. Communication/Médias/Réseaux sociaux

Les actions de communication ont été financées et réalisées dans le cadre du programme LIFE MILVUS. Le rapport 2022 - LIFE MILVUS E1 Activité de diffusion et de mise en réseau décrit l'ensemble des actions de communications réalisées sur l'écologie du Milan royal, les programmes de conservation en cours, les menaces identifiées à l'échelle régionale à destination du grand public et des scolaires. Margaux Bourot en charge de la communication a ainsi réalisé en collaboration avec l'équipe intervenant sur le PNA :

- 7 articles de presse
- 5 newsletters sur le site <https://lifemilvusproject.it/>
- 18 publications sur les réseaux sociaux avec 2954 partages dont l'INPN
- 3 publications nationales adressées à 9300 adhérents et 1000 employées
- 4 newsletters régionales adressées aux adhérents du CEN Corse

L'ensemble de ce réseau constitue plus de 6000 personnes connectées/touchées.

Une page dédiée aux PNA a été rédigée sur le site web afin de permettre au public de retrouver l'ensemble des espèces concernées par les PNA, dont le Milan royal. De plus, pour un certain nombre d'espèces, dont le Milan royal, un lien est accessible pour saisir ses observations – Sciences Participatives. Chaque observation est envoyée automatiquement sur une adresse collective [contact@cen-corse.org](mailto:contact@cen-corse.org).

## 7. PERSPECTIVES

### 7.1. Une feuille de route régionale sur 5 ans pour le Plan National d'Action

Une feuille de route régionale a été établis de 2021 à 2025. Par souci de lisibilité cette feuille de route n'est pas intégrée au rapport mais est consultable sur la plateforme OSMOSE.

L'ensemble des perspectives énoncées en 2021 ont pu être mis en œuvre.

### 7.2. Programmation 2022

Mise en œuvre 2022	Animation 2022
<p><b>Action 2.1 DREAL</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dynamique de population -en attente de validation statistique - Suivi des 20 nids de milans à Ajaccio / Reginu -Reconduite de l'action</li> <li>2. Prospection régionale afin d'alimenter les cartes de sensibilité en 2022 avec une adaptation du protocole nationale -Proposition 2022 : action non certaine dépendante de l'enquête nationale. Protocole à établir en 2022 si validation en vue d'élaborer des cartes de sensibilités sur d'autres secteurs (ex : PO)</li> </ol> <p><b>Action 2.2 DREAL</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Elargir le suivi de la population hivernante aux zones à enjeux dans l'objectif d'affiner les connaissances d'utilisation du territoire (accompagnement du réseau de bénévoles) -Proposition 2022 : reconduite de l'action de</li> </ol>	<p><b>Action 6.2 DREAL</b></p> <p>Animation du PNA</p> <p>-Proposition 2022 : participation aux COPIL dont les secteurs sont à enjeux pour le MR/ aux GT régionaux sur des aspects de gestion de milieux et protection</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Animation du COPIL régional -Report 2022 pour la validation des cartes de sensibilités et de la feuille de route</li> <li>2. Animation des groupes de travail sur les problématiques « gestion des habitats », « aménagement » « protection – sous financement LIFE » - Report 2022 – GT volet forestier et volet urbanisme</li> </ol> <p>- Proposition 2022 : Reconduite de l'action/ Elaboration d'une réflexion conjointe avec la DREAL sur la mise en protection du réseau de dortoirs/Mise à jour de la fiche de la CA sur le défrichement pour une meilleure prise en compte des enjeux biodiversité avec ajout des fiches espèces/ Evaluer et modifier les fiches diagnostics agropastoraux de la CA et l'ODARC/Centralisation des cahiers des charges d'ouverture de milieux existants afin d'évaluer la prise en compte des enjeux MR</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Rédaction des livrables à l'échelle régionale</li> </ol>

<p>suivi de dortoir avec élargissement du nombre de jour afin de densifier le suivi du réseau réalisé chaque année par le CEN et une équipe de bénévole.</p> <p><b>Action 3.2/3.3 Structures porteuses de sites N2000</b></p> <p>4. Contact des différents acteurs, partenariat avec ZPS N2000 pour la mise en place de contrat MAEc : Population hivernante - transmission de la carte des dortoirs pour chaque mairie/ Population reproductrice - partenariat N2000 pour les suivis.</p> <p>-Proposition 2022 pour les EPCI : organiser des rencontres/formations à la prise en compte des enjeux MR pour les EPCI hors GT en raison de la multitude d'acteurs. En effet un contact email et téléphonique ne suffit pas à une prise en compte de la biodiversité. A compléter d'un courrier officiel sur la présence des espèces ?</p> <p>- Propositions 2022 pour le PNRC : renforcer les échanges CEN/ PNRC et prévoir une rencontre spécifique pour acter les échanges de données, les points de vigilance à renforcer sur la gestion des habitats.</p> <p>- Proposition 2022 pour la CA/l'ODARC : Formation des agents de la CA/ODARC réalisant les diagnostics agropastoraux prise en charge financière par le LIFE dans le cadre de l'action A3 (2.5 jours)/ Actions conjointes d'ouverture de milieu</p> <p>-Proposition 2022 pour la Cdc : renforcer les échanges avec les différents services de la Cdc pour prise en compte des enjeux biodiversité (MR/PGTR/TH) dans le cadre de l'entretien des bords de route, des ripisylves, de la gestion des espaces naturels</p> <p>-Proposition 2022 pour le CdL : renforcer les échanges avec le CDL concernant le partage de données et les informations de gestions</p>	<p>et nationale</p> <p>- Proposition 2022 : relancer les acteurs sur la consultation de la plateforme osmose/reconduite de l'action.</p> <p>4. Mise en place d'une feuille de route régionale sur 5 ans (tableau prévisionnel, actions prioritaires)</p> <p>- Proposition 2022 : Mise à jour de la feuille de route</p> <p><b>Action 6.1 OFB</b></p> <p>5. Echanges avec les partenaires internationaux (Italie, Sardaigne)</p> <p>6. Alimentation du site web</p> <p><b>Action 4.3 UE</b></p> <p>- financement LIFE</p> <p>7. Partenariat avec le réseau SAGIR</p> <p>-Reconduite de l'action</p> <p>8. Partenariat avec le réseau milan royal et diffusion de la BDD MR blessés et morts</p> <p>-Reconduite de l'action</p> <p>9. Demande de partenariat au PNRC</p> <p>-Echanges réguliers sur les données</p> <p>10. Sensibilisation des vétérinaires et ddestp</p> <p>-Proposition 2022 : GT commun pour la sensibilisation des professionnels</p> <p><b>Action 4.4 UE</b></p> <p>11. Partenariat avec le PNRC</p> <p>-Une carte de sensibilité sera mise à jour avec les données dont nous disposons. Il est important que nous puissions avoir accès aux projets afin de quantifier les éventuelles menaces. L'élaboration de la carte sera initiée en 2022</p> <p><b>Action 4.5 UE</b></p> <p>- financement LIFE</p> <p>12. Partenariat avec le PNRC sur les problématiques rapaces</p> <p>-Reconduite de l'action</p> <p>13. Partenariat avec EDF (sensibilisation du</p>
---	--

<p>des habitats favorables au MR.</p> <p>5. Non prévu - Révision du cahier des charges MAEC afin d'intégrer les enjeux MR, PTGR, TH</p> <p>-Proposition 2022 : participer aux consultations supplémentaires et réaliser un point sur le cahier des charges des ouvertures de milieux prévues dans le cadre des MAEC</p> <p>6. Connaître/sensibiliser les propriétaires/exploitants des terrains hébergeant des nids = courrier aux propriétaires et relai auprès des communautés des communes</p> <p>-Proposition 2022 : concertation avec les mairies pour retrouver les propriétaires.</p> <p>-Proposition 2022 – financement LIFE : stage de 6 mois pour la sensibilisation des agriculteurs et éleveurs sur le Reginu et la CAPA.</p> <p><b>Action 1.1 Structures porteuses</b></p> <p>7. Rencontrer les animateurs N2000 et porter à connaissance, - Re conduite de l'action pour maintien de la collaboration (partage de données, information sur la gestion de milieux et accompagnement, demande de financements FEADER par la structure animatrice)</p> <p>8. Carte de sensibilité pour les deux zones échantillons à valider en COPIL régional (Ajaccio à valider, Reginu à élaborer) avec zones de dortoirs et zones de reproduction -Re conduite de l'action pour validation en COPIL. Les cartes de sensibilités sont pertinentes à l'échelle de l'EPCI. -Proposition 2022 : une réunion de travail avec la DREAL sur l'utilisation de ces cartes et l'encadrement de cette utilisation</p> <p>9. Rassembler les données existantes</p>	<p>directeur, échanges email, proposition de GT régional avec PNRC sur la prbq) -Re conduite de l'action</p>
---	--

<p>en vue d'établir une carte régionale en 2022</p> <p>-Reconduite de l'action : support de la DREAL nécessaire en raison de la difficulté de centralisation des données.</p> <p><b>Action 2.4 UE</b></p> <p>– financement LIFE</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pose de GPS sur de jeunes milans et des milans adultes (20 individus à équiper en 2 ans)</li> <li>2. Analyse des données GPS : occupation spatiale du territoire en lien avec l'habitat, les zones de protection et les zones à enjeux (urbanisées, parc éolien...)</li> </ol> <p>-Proposition 2022 – financement LIFE : reconduite de l'action</p> <p><b>Action 4.2 UE</b></p> <p>– financement LIFE</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>12. Intervention auprès des agriculteurs, propriétaires, vétérinaires</li> </ol> <p>-Proposition 2022 – financement LIFE : reconduite de l'action</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>13. Prélèvement de sang sur les individus équipés de GPS</li> </ol> <p>-Proposition 2022 – financement LIFE : reconduite de l'action pour les adultes</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>14. Autopsies et analyses toxicologiques sur individus morts</li> </ol> <p>-Proposition 2022 – financement LIFE : reconduite de l'action</p> <p><b>Action 4.3 UE</b></p> <p>– financement LIFE</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>15. Sensibiliser les acteurs du territoire</li> </ol> <p>-Proposition 2022 – financement LIFE : reconduite de l'action</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>16. Transmission des données à l'OFB</li> </ol> <p>-Proposition 2022 – financement LIFE :</p>	
--	--

reconduite de l'action	
<b>Action 5.1 DREAL 17 OEC 18-19-20</b>	
17. Création d'outils de communication -Proposition 2022 : roll-up PNA	
18. Communication -Proposition 2022 : communication sur les réseaux sociaux, site web, presse	
19. Sensibilisation et communication auprès des scolaires, -Proposition 2022 : reconduite de l'action	
20. Interventions grand public -Proposition 2022 : reconduite de l'action	

### **7.3. Renforcer les actions de protection/gestion des habitats favorables**

Cette action implique plusieurs points sur lesquels le CEN Corse s'impliquera toute la durée du PNA :

- Coordination avec les services instructeurs de l'Etat pour la mise en œuvre d'aides financières en secteur N2000 et hors secteurs N2000
- La mise en place de protections conventionnelles en secteur N2000,
- La mise en place de protections conventionnelles par voie contractuelle avec les propriétaires concernés
- L'élaboration et la diffusion d'un guide de bonnes pratiques actuellement en cours de rédaction

### **7.4. Améliorer la prise en compte du milan royal dans les politiques publiques françaises et européennes**

La dynamique d'urbanisation, de changement d'occupation des sols dans certains secteurs de la Corse implique d'élaborer rapidement des outils d'aide à la décision à destination des communes afin qu'il y ait une réelle prise en compte du Milan royal dans les politiques publiques. En 2018, une première carte de sensibilité sur la région d'Ajaccio a été élaborée et présentée aux services de la communauté de communes de la CAPA. La carte a été mise à jour avec les suivis de la population nicheuse et de la population hivernante jusqu'en 2021. Cette carte doit être désormais validée en COPIL avant présentation aux services de la communauté de communes de la CAPA.



## 8. BIBLIOGRAPHIE

- Aebisher, A. (2014). – Distribution and population change) of Red Kite in Europe. Final Congress Life Save the Flyers. Santa Fiore, 5-7/11/2014.
- Aebisher, A. (2009). – Distribution et évolution récente des populations de Milan royal dans le Paléarctique Occidental ; résultats d'une vaste enquête. Colloque international Milan royal, Montbéliard 17 et 18/10/2009.
- Battistone, C. L., Furnas, B. J., Anderson, R. L., Dinsdale, J. L., Cripe, K. M., Estep, J. A., ... & Torres, S. G. (2019). Population and Distribution of Swainson's Hawks (*Buteo swainsoni*) in California's Great Valley: A Framework for Long-Term Monitoring. *Journal of Raptor Research*, 53(3) : 253-265.
- Cart S., Faggio G., Recorbet B. & Seguin J.-F. (2010). – Situation de deux populations reproductrices de milan royal *Milvus milvus* en Corse : effectif, reproduction, régime alimentaire et aménagement du territoire. Pages 28-33 in Actes du colloque international Milan royal. Montbéliard (France), 17-18 octobre 2009
- Cart, S., Lepori, L., Lebreton A. & Linossier, J. (2019). Plan national d'actions du Milan royal en Corse - 2019. Rapport CEN Corse. 76 p.
- Ceccolini, G. & Cenerini, A. (2013-a). – Tracking de nibbireali anno 2013 (area amiatina). *Biodiversita / Life « save the flyers »*. 34 p.
- Ceccolini, G. & Cenerini, A. (2013-b). – Monitoraggio delle mangiatoie del CERM, 2013. *Biodiversita / Life « save the flyers »*. 18 p.
- Ceccolini, G. & Cenerini, A. (2013-c). – Monitoraggio della stagione riproduttiva di *Milvus milvus*, anno 2013, area amiatina. *Biodiversita / Life « save the flyers »*. 20 p.
- Ceccolini, G. & Cenerini, A. (2013-d). – Tracking de nibbireali anno 2013 (Parco di Frasassi). *Biodiversita / Life « save the flyers »*. 34 p.
- Ceccolini, G. & Cenerini, A. (2013-e). – Monitoraggio delle mangiatoie, Parco naturale Gola Rossa e di Frasassi, 2013. *Biodiversita / Life « save the flyers »*. 18 p.
- Ceccolini, G. & Cenerini, A. (2013-f). – Tracking satellitare dei nibbireali, anno 2013 (Parco naturale Gola Rossa e di Frasassi). *Biodiversita / Life « save the flyers »*. 12 p.
- Faggio, G., Cart, S., & Jolin, C. (2010). – Bilan des actions concernant le Milan royal *Milvus milvus* en Corse : relais du plan national, suivis de populations (région d' Ajaccio), Vallée du Reginu. Association des Amis du PNRC-CEN Corse. 33 p.
- Faggio, G., Jolin, C., & Cart, S. (2011). – Milan royal : bilan d'action 2011. CEN Corse. 41 p.

- Faggio, G., Cart, S. & Lepori, L. (2012). – Milan royal : Bilan d'action 2012. Conservatoire d'espaces naturels de Corse. 47 p.
- Faggio, G., Cart, S. & Lepori, L. (2013). – Milan royal : Bilan d'action 2013. Conservatoire d'espaces naturels de Corse. 78 p.
- Faggio, G., Cart, S. & Lepori, L. C. (2014). – Synthèse des actions sur le PNA milan royal en Corse - 2014. Conservatoire d'espaces naturels de Corse. 63 p.
- Cart, S., Lepori, L. & Faggio, G. (2016). – Plan national d'action du milan royal en Corse- 2016. Conservatoire d'espaces naturels Corse. 61 p.
- Faggio, G. (2010). – Poursuite des programmes de réintroduction du Milan royal *Milvus milvus* en Italie : 2010-2014. Bilan annuel 2010. Association des amis du Parc Naturel Régional de Corse/CEN-Corse. 33 p.
- Foubert, V. (2013). – Projet d'arrêté de protection de biotope Vallée du Reginu. CEN-Corse. 13 p. + annexes.
- Géroutet, P. (1984). – Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Delachaux et Niestlé, Paris. 426 p.
- Issa N. & Miller Y. (2015). – Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/ SEOF/ MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
- Jonsson, L. (1994) – Les Oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Edition Nathan, Paris.
- Jourdain, F.C.R. (1912) – Notes on the Ornithology of Corsica. Ibis 54 : 63-82, 313-332.
- Mougeot, F. & Bretagnolle, V. (2000). – Biologie de reproduction et régime alimentaire du Milan royal (*Milvus milvus*) en Balagne (Corse) : importance du Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*). Parc nat. rég. Corse / DIREN Corse. 20 p.
- Pinaud, D., Passereault, M., Arzhela, H. & Bretagnolle, V. (2009). - Situation du Milan royal en France : résultats de l'enquête nationale 2008. Colloque international Milan royal, Montbéliard 17 et 18/10/2009.
- Robert, K. (2013). Mesures agro-environnementales et préservation du milan royal et de la tortue d'Hermann en Corse. Mémoire ENSSABA Bordeaux / CEN-Corse. 167 p.
- Roux, A. (2008). – Le Milan royal en Balagne (Haute-Corse) - Suivi de la reproduction et mesures de conservation. Mémoire de Master, Université de Montpellier II / Association des Amis du PNR-CEN Corse. 22 p.
- Thibault, J.-C. (1984). – Les oiseaux de Corse. Histoire et répartition aux XIXe et XXe siècles. Parc nat. rég. Corse. Gerfau impression, Paris.
- Thibault, J.-C. & Bonaccorsi, G. (1999). – The birds of Corsica. BOU checklist N°17, London.

Thiollay, J.-M.&Bretagnolle, V. (coord.) (2004). – Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris.

<http://rapaces.lpo.fr/milan-royal/pr%C3%A9sentation-du-milan-royal>

<http://www.oiseaux.net/oiseaux/milan.royal.html>

<http://ct72.espaces-naturels.fr/definir-les-modalites-de-l%E2%80%99echantillonnage>

## 9. BILAN QUANTITATIF ET FINANCIER

PROJETS	POLE	MISSIONS	Nombre de jours prévus	Nombre de jours réalisés	DREAL	OEC	CEN
<b>PNA MILAN ROYAL</b>	Accompagner	1.COPIL/ animation régionale 2. Bilan annuel	33	105.29 j	10 709 €	4868 €	3894 €
	Connaitre	1.Révision du protocole 2. Inventaire milans nicheurs autres 3. Suivi nids milans Ajaccio 4. Suivi dortoir 5. Synthèses des années antérieures 6. Livrables	57		18 497 €	8408 €	6726 €
	Valoriser	1.Action sensibilisation et communication 2. Outils pédagogiques 3. Livrables	7.5		2434 €	1106 €	885 €

**Temps de travail pour les missions de terrain :**

Missions	Période	Heures « salariés »	Heures « bénévoles »	Intervenants/remarques
Suivi reproduction secteur Ajaccio	du 01 janvier au 30 juin 2021	105	76	Sébastien CART
Suivi des dortoirs (Corse)	15 novembre au 20 décembre 2021	98	12	Sébastien CART Ludovic LEPORI Bénévoles, 15 personnes
Suivi reproduction vallée du Reginu	25 février au 30 juin 2021	105	0	Ludovic LEPORI
<b>Total</b>		341	93	

# ANNEXES

Annexe 1. Compte-rendu du COPIL national du PNA Milan royal du 25/11/2020

Plateforme OSMOSE



## Bilan du Plan national d'actions en faveur du Milan royal Année 2021

Merci de renseigner cette fiche et de la retourner à la LPO France (fabienne.david@lpo.fr ou emmanuelle.csabai@lpo.fr) en charge de l'animation nationale du PNA au plus tard le 15 janvier 2022. Joindre si possible vos bilans locaux et tout autre document permettant d'enrichir le bilan national.

Département ou région	Corse
Opérateur	Conservatoire d'Espaces Naturels Corse
Nom et prénom	Manon Ducrettet
Téléphone	
Courriel	<a href="mailto:manon.ducrettet@cen-corse.org">manon.ducrettet@cen-corse.org</a>

Actions (et résultats attendus rappelés en commentaires)	Résultats 2021 (voir les indicateurs de suivi en commentaire)
1.1. Améliorer la prise en compte de la sauvegarde du Milan royal dans les politiques publiques française et européenne.	4 sites N2000 sont désignés en faveur du Milan royal en Corse (FR9410096, FR9410101, FR9410107, FR9412007) Les enjeux Milans sont aujourd'hui intégrés dans les discussions relatives aux autorisations de défrichement en Corse, l'objectif étant d'apposer un filtre supplémentaire dans le cadre de ces demandes afin d'éviter de la destruction d'arbres porteurs de nids Une carte de sensibilité pour la zone d'étude du grand Ajaccio a été mise à jour et sera validée en 2022 pour utilisation comme outil d'aide à la décision par les différents acteurs intervenant dans l'aménagement du territoire.



2.1. Assurer une veille de la population nicheuse française	Cette action est difficile à mettre en œuvre à l'échelle de la Corse et est uniquement réalisée sur les 2 zones échantillons que sont le Reginu et Ajaccio. Les suivis de couples ne sont plus financés par les PNA mais par le programme LIFE MILVUS et uniquement sur 15 couples. Une révision du protocole de suivi a été demandé par la DREAL afin d'identifier le nombre de couple minimal à suivre en Corse. Il n'est pas évident de répondre à cette demande en raison des sources de variabilités pouvant agir sur le succès reproducteur moyen et le taux d'échec. Nous ne disposons donc pas aujourd'hui d'indicateur de reproduction fiable à l'échelle régionale
2.2. Organiser le suivi de la population hivernante	Le programme LIFE MILVUS a permis d'identifier 16 nouveau dortoirs (occupés par des adultes et des immatures) grâce au suivi télémétrique. Grâce au suivi des dortoirs depuis plus de 10 ans couplé au suivi télémétrique, une cartographie du réseau de dortoir a été produite intégrant les zones identifiées comme dortoir et non uniquement les arbres utilisés à l'année N comme dortoir. 2 cas de dérangement par tir lors des comptages simultanée sont à déplorer, l'OFB a été alertée.
2.3. Suivre la migration du Milan royal sur les cols pyrénéens	
2.4. Mieux connaître le comportement internuptial des adultes nicheurs	A venir en financement LIFE en 2022, équipement d'adulte prévue en juin
3.1. Améliorer les connaissances sur la disponibilité des proies et le régime alimentaire	Combinée avec les observations de terrain lors du suivi de la reproduction
3.2. Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats ouverts favorables	Cette année le CEN a participé à la révision du cahier des charges des MAEC portée par l'ODARC. Par ailleurs dans le cadre du programme LIFE MILVUS 3 ouvertures de milieux ont été financées et ont permis de sensibiliser plusieurs acteurs à une ouverture de milieux favorable au milan royal et au cortège

	<p>d'espèce des milieux bocagers en Corse. Un groupe de travail sur les préconisations de gestion dans le cadre d'ouverture de milieux en milieu agricole a été effectué, il a été acté un accompagnement des agents agropastoraux et une formation à l'intégration des enjeux biodiversité dans les diagnostics agropastoraux. Il est prévu que les agents agropastoraux accompagnent le CEN sur des suivis afin qu'ils soient formés à la découverte de nids sur les parcelles agricoles.</p>
<p>3.3. Renforcer les actions de préservation et de restauration d'habitats boisés favorables</p>	<p>Le CEN Corse a intégré le groupe de travail régional défrichement porté par la DRAAF ce qui a permis d'intégrer une dimension biodiversité aux préconisations et aux enjeux écologiques qui jusqu'alors intégraient des enjeux forestiers. Il a été rappelé la nécessité de consulter les bases de données et le CEN en amont des projets afin d'éviter la destruction d'arbres porteurs des nids. Un partenariat a été initié avec l'ONF et les préconisations de gestion leurs ont été fournis. Enfin un partenariat avec la DFCl a été initié afin que les enjeux biodiversité soit pris en considération lors des travaux de brûlages dirigés.</p>
<p>3.4. Mettre en place des placettes pour accroître les ressources alimentaires</p>	<p>non nécessaire en corse</p>
<p>3.5. Diagnostiquer des secteurs favorables et mettre en place des actions expérimentales en périphérie des noyaux fréquentés par le Milan royal</p>	<p>non nécessaire en corse</p>
<p>4.1. Garantir l'utilisation de la bromadiolone dans le cadre d'une lutte raisonnée</p>	<p>Pour l'instant pas d'individus empoisonnés à la bromadiolone en corse. En revanche 2 signalements au mois de février + l'empoisonnement avéré à l'aldicarbe du Milan royal et de la buse variable nous amène à être vigilant et à relancer une campagne de sensibilisation sur l'empoisonnement. Une collaboration avec le Parc Naturel Régional Corse dans le cadre du LIFE GYPRESCUE a été initié afin de quantifier l'empoisonnement des rapaces en corse et les poisons utilisés.</p>

<p>4.2. Faire diminuer les autres risques d’empoisonnement et mesurer l’impact des substances toxiques</p>	<p>pour l'instant pas d'individus empoisonnés à la bromadiolone en corse. En revanche 2 signalements au mois de février + l'empoisonnement à l'aldicarbe nous amène à être vigilant et à relancer une campagne de sensibilisation sur l'empoisonnement. Une collaboration avec le Parc Naturel Régional Corse dans le cadre du LIFE MILVUS/GYPRESCUE a été initié afin de quantifier l'empoisonnement des rapaces en corse et les poisons utilisés.</p>
<p>4.3. Surveiller la mortalité du Milan royal et renforcer les actions de police de la nature</p>	<p>Un partenariat avec l'OFB Haute-Corse a été initié, 4 cadavres de Milans ont été pris en charge par l'OFB dans le cadre du réseau SAGIR depuis printemps 2021. Des échanges réguliers ont lieu pour la centralisation des informations. Le partenariat avec l'OFB antenne Corse Du Sud est plus compliqué, aucun retour suite à la demande d'enquête après découverte du jeune milan royal équipé de GPS mort à proximité d'un lotissement. Une réunion CEN/OFB est prévue en mars afin de renforcer ce partenariat et fluidifier les échanges à l'échelle régionale</p>
<p>4.4. Améliorer la prise en compte et le suivi du Milan royal dans les projets éoliens</p>	<p>Le CEN a été intégré cette année au GT eolien dans le cadre du PNA. Nous avons relu et participé aux réunions, alerté sur la nécessité de prendre en considération les spécificités régionales Corses (sédentarités, effets de l'insularité, relief et variation spatio-temporelle de l'utilisation du territoire). Le suivi télémétrique a permis de mettre en évidence que les Milans vont régulièrement d'Ouest en Est en passant par les crêtes. Un partenariat avec le Parc Naturel Régional Corse a été initié et la carte de sensibilité réalisée en 2018 dans le cadre de l'étude du CEREMA sera mise à jour avec les données de suivi télémétriques. Plusieurs projets éoliens sont actuellement en cours d'instruction pour des éoliennes dont la hauteur de mât est inférieure à 50 mètres.</p>
<p>4.5. Limiter l’impact des lignes et poteaux électriques</p>	<p>Aucun financement PNA. Financement LIFE. Un partenariat avec EDF a été engagé cette année dans le cadre du LIFE, il est prévu une formation des agents EDF au rôle de sentinelle lors de leurs travaux de maintiens de lignes électriques afin que ces derniers informent le CEN de cas de cadavre ou d'individus blessés sous les lignes. Cette action est engagée en partenariat avec le LIFE GYPRESCUE et vise à sensibiliser l'antenne EDF en Corse aux risques de collisions et électrocutions relatifs aux rapaces. Par ailleurs, il est prévu de présenter dans le cadre de cette formation les mesures réellement efficace à la limitation des</p>

	risques de collision et électrocution en lien en référence à la synthèse de Martin et al. 2017. Dans le cadre du LIFE GYPRESCUE des lignes vont être équipés de balises avifaunes afin de limiter les risques de collision au niveau des secteurs fréquentés par le gypaète barbu.
4.6. Améliorer la gestion des centres d'enfouissement techniques	à développer en Corse, les centres d'enfouissement techniques ont été contactés et sensibiliser à la problématique empoisonnement dans le cadre du LIFE MILVUS
5.1. Sensibiliser les publics cibles	Un important travail de sensibilisation a été effectué dans le cadre du PNA et du LIFE MILVUS. PNA : 350 élèves et 68 personnes dans le cadre d'évènements grand public LIFE : 151 élèves dans le REGINU et 150 personnes dans le cadre d'évènements grands publics Depuis le lancement du LIFE, un travail quotidien de communication est réalisé (24 publications sur les réseaux sociaux impliquants 1177 réactions et 714 partages/ une diffusion auprès des médias locaux avec 4 articles dans la presse, 3 interventions à la radio)
6.1. Animer les réseaux et diffuser les connaissances	Dans le cadre du LIFE et du PNA plusieurs acteurs sont désormais impliqués activement dans la mise en œuvre d'actions favorables au milan royal à travers les suivis de mortalité, la gestion des habitats, les actions de police de la nature, les suivis de la population... : ODARC, Chambre d'agriculture, DRAAF, DFCI, OFB, toutes les EPCI avec au moins un dortoir ou un territoire de milan identifié ont été contactées par téléphone ou email seules 2 EPCI sur 11 ont répondu favorablement (un travail avec la DREAL sur la sensibilisation des EPCI a été acté pour 2022), agence foncière AFP de Belgodère qui représente 1207 parcelles soit 726 hectares dans le secteur de la Balagne (Reginu) , DDT service biodiversité/forestier, 96 propriétaires sur Ajaccio/ 81 propriétaires sur Reginu dont les parcelles sont identifiées comme secteur de nidification ont été informés par courrier des actions favorables à la gestion de l'espace et à la protection du site de nidification.

6.2. Coordonner et évaluer le plan

### Budget annuel

Actions réalisées	dépenses (en €)
ACTION 1.1 Améliorer la prise en compte du milan royal dans les politiques publiques françaises et européennes	14300
ACTION 2.1 Assurer une veille de la population nicheuse française	24050
ACTION 2.2 Organiser le suivi de la population hivernante	10400
ACTION 3.2/3.3 - Renforcer les actions de préservation et de restauration des habitats boisés favorables	3900
ACTION 5.1 - Sensibiliser les publics cibles	4875
ACTION 6.2 - Animation régionale du PNA	24700
<b>TOTAL financement DREAL</b>	<b>42038</b>
<b>TOTAL financement OEC</b>	<b>14381</b>
<b>TOTAL financement DREAL+OEC</b>	<b>56419</b>
<b>TOTAL financement CEN CORSE</b>	<b>15833</b>
<b>TOTAL financement DREAL+OEC+CEN</b>	<b>72252</b>
<b>TOTAL jours PNA</b>	<b>111.25</b>

*(ajouter des lignes si besoin)*

Sources de financement

recettes (en €)

LIFE MILVUS permettant le financement des actions PNA : ACTION 2.1 Assurer une veille de la population nicheuse française /ACTION 4.2 Faire diminuer les autres risques d'empoisonnement et mesurer l'impact des substances toxiques /ACTION 4.3 Surveiller la mortalité du Milan royal et renforcer les actions de police de la nature/ACTION 4.4 Améliorer la prise en compte et le suivi du Milan royal dans les projets éoliens/ACTION 4.5 Limiter l'impact des lignes et poteaux électriques	41708.84 euros
---	----------------


*(ajouter des lignes si besoin)*

**Bénévolat**

nb de bénévoles	15 personnes et 4 salariés du CEN Corse
nb de journées	14

**Remarques et/ou informations complémentaires**

--

Tous les bilans annuels du plan sont accessibles sur le site web <http://rapaces.lpo.fr/bilans/milan-royal>  
(protégé par un mot de passe disponible auprès de la coordination nationale).

ANNEXE 3 Bilan du suivi bénévole de la population hivernante : contrôle des dortoirs identifiés par GPS.

#### Légende

**En GRIS** = secteurs Renoso

**En Jaune** = secteurs Viggianellu/Figari

**En Bleu** = secteurs Plaine Orientale

**En Rose** = Centre Corse

**En Rouge** = secteurs Liamone/Vico

**En Vert** = secteurs Grand Ajaccio

---

### **06/11/21 secteur Renoso : Bastelica**

**Bénévolat : Sébastien Cart (76 km/05:30)**

Dortoir principal : ? (Pas encore identifié, soit *pointe d'Alziccio ou Pisinale*).

**Dortoir Pointe d'Alziccio : 8 milans (au moins 5 identifiés en plumage adultes, probablement nicheurs locaux).**

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir pointe d'Alziccio **nouveau connu, confirmé par GPS** : 8 milans (au moins 5 identifiés en plumage adultes, probablement nicheurs locaux. Chênes verts, châtaigniers et pins).*

*Dortoir Pisinale **GPS** : ? pas contrôlé.*

### **09/11/21 secteur Grand Ajaccio : Bastelicaccia**

**Bénévolat : Sébastien Cart (56 km/06:30)**

Dortoir principal :

**Dortoir Barnabona (sous lignes haute tension) : 7 milans (adultes, nicheurs locaux).**

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Barnabona n°1 et n°2 (sous la ligne haute tension) **connu** : 7 (chênes verts)*

*Dortoir ruisseau de Canale **GPS** : 0 (aulnes et chênes verts)*

*Dortoir Olivella **GPS** : 0 (chênes lièges)*

*Dortoir ruisseau de Levese (stèle) **GPS** : 0 (aulnes et chênes lièges)*

*Dortoir ruisseau de Levese (plaine) **GPS**: 0 (aulnes et chênes lièges)*

*Dortoir de Suartu**connu** : 0 (chênes liège)*

*Dortoir Punta di ChiosuNovu **GPS**: 0 (chênes verts)*

*Dortoir ruisseau de Mezzagliolu**GPS** : ? non visible du poste d'observation (chênes verts et lièges).*

## **11/11/21 secteur Grand Ajaccio : Sarrola-Carcopino**

**Bénévolat : Sébastien Cart (47 km/03:30)**

Dortoir principal : ? (Pas encore identifié)

### **0 Milans secteur Sarrola-Carcopino.**

Note : tirs de chasse.

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Cannicciu**GPS** : 0 (aulnes/peupliers/chênes verts, site/nid n° 5/273 Linare).*

*Dortoir Valle Famita**GPS** : 0(chênes verts et lièges).*

*Dortoir ChiosuVecchiu**GPS** : 0(chênes verts et lièges).*

*Dortoir Pozzu**GPS** : 0(chênes verts et lièges).*

*Dortoir Ribarotti : 0 (aulnes/peupliers/chênes verts).*

*Dortoir Ponte Bonellu Poney Club **connu** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation (Aulnes).*

*Dortoir Pratu Tondu **connu** : 0 (Chênes verts).*

## **12/11/21 secteur Grand Ajaccio : Bastelicaccia**

**Bénévolat : Sébastien Cart (56 km/06:00)**

Dortoir principal :

**Dortoir Barnabona (sous les lignes haute tension) : 27 milans (Dont au moins 11 jeunes et immatures).**

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Barnabona n°1 et n°2 (sous la ligne haute tension)**connu** : 27 (chênes verts)*

*Dortoir ruisseau de Canale**GPS** : 0 (aulnes et chênes verts)*

*Dortoir Olivella**GPS** : 0 (chênes lièges)*



*Dortoir ruisseau de Levese (stèle)GPS : 0 (aulnes et chênes lièges)*

*Dortoir ruisseau de Levese (plaine)GPS : 0 (aulnes et chênes lièges)*

*Dortoir de Suartuconnu : 0 (chênes liège)*

*Dortoir Punta di ChiosuNovuGPS : 0 (chênes verts)*

*Dortoir ruisseau de MezzaglioluGPS : ? non visible du poste d'observation (chênes verts et lièges).*

---

## **12/11/21 secteur Grand Ajaccio : Afa/ Sarrola-Carcopino**

**Bénévolat : Sébastien Cart (42 km/03:30)**

Dortoir principal :

**Dortoir A Finocchiccia : 6 milans (adultes, nicheurs locaux).**

Dortoirs annexes du principal :

**Bénévole : Jean-François Seguinconnu, confirmé par GPS: 6 (chênes lièges en bordure de ruisseau, élevage de porcs, et quelques chênes verts).**

*Dortoir PetrajoloGPS : 0 (bosquet de deux chênes lièges dans un champs site/nid n°284).*

---

## **15/11/21 secteur Grand Ajaccio : Alata**

**Bénévolat : Sébastien Cart (56 km/04:30)**

Dortoir principal :

**Dortoir Chiesa (sous les lignes haute tension) : 0 milans (probablement dérangé, chasse. Eucalyptus).**

**Dortoir Santa Lucia, ruisseau de Muchiesi : 5 (adultes, nicheurs locaux. Chênes verts).**

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Chiesaconnu : 0*

*Dortoir Santa Lucia, ruisseau de Muchiesinouveau connu : 5 (adultes, nicheurs locaux, chênes verts).*

*Dortoir Valle Pozzo di Borgoconnu : 0 (Eucalyptus).*

---

## **15/11/21 secteur Grand Ajaccio : Appietto**

**Bénévolat : Sébastien Cart (43 km/03:30)**

Dortoir principaux :

Dortoir San Dionisu (sous les lignes haute tension) : 28 milans (mélange adultes, dont Rose/Rose Jaune/Blanc nicheur local site/nid n°231 + immatures et jeunes. Chênes verts).

Dortoir Punta Sisto (sous les lignes haute tension) : 20milans (mélange adultes + immatures et jeunes. Chênes verts).

Total : 48 en deux dortoirs.

Dortoirs annexes des principaux :

*Dortoir San Dionisu **connu** : 28 milans (mélange adultes, dont Rose/Rose Jaune/Blanc nicheur local site/nid n°231 + immatures et jeunes. Chênes verts).*

*Dortoir Punta Sisto **connu** : 20 milans (mélange adultes + immatures et jeunes. Chênes verts).*

*Dortoir A Crudiccia **connu** : 0 (Chênes verts, site/nid n°48/389).*

*Dortoir Alzicchiu **connu** : 0 (Chênes vertssite/nid n°41/364).*

*Dortoir Appietto Olmetu **connu** : 0 (Chênes verts, dont le site/nid n°125/292 détruit par incendie).*

*Dortoir ruisseau de Forcalu/Manisava **connu** : 0 (aulnaie).*

Côté Calcatoggio :

*Dortoir San Nicolao **connu** : ? au-dessus du site/nid n°247/352, non visible du poste d'observation (chênes verts et châtaigniers).*

---

**17/11/21 secteur Venaco (centre Corse) : Nocetta**

**secteur Plaine Orientale : Alistro**

Bénévolat : Sébastien Cart (264 km/16:30) et Salarié CEN : Ludovic Lepori

**Nocetta :**

Dortoir principal : ? (Pas encore identifié)

**Dortoir sous le col de Croce : 5 milans (adultes probablement nicheurs locaux).**

**Dortoir Diceppu : 1 milan (adulte probablement nicheur local).**

**Total : 6 en deux dortoirs.**

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir sous le col de Croce **nouveau connu** : 5 (adultes probablement nicheurs locaux. Dortoir découvert lors du contrôle des deux dortoirs signalés par GPS. Pins).*

*Dortoir Diceppu **GPS** : 1(adulte probablement nicheur local. Chênes blancs).*

*Dortoir Piazzili **GPS** : 0 (Pins et chênes verts).*

### **Alistro :**

Dortoir principaux :? (Pas encore identifié, probablement Rau de Vallone (poulets Bastiais) et ripisylve (secteurs AjoVecchio) par rapport au nombre de points GPS relevés).

**Dortoir pointe de Cuterine côte 63 : 26 milans (mélange adultes + immatures et jeunes).**

*Note : tir chasse au niveau des dortoirs du rau de Vallone (Silos poulets bastiais Casa a u Cavallu) les milans se posent sur les dortoirs de la ripisylve de la rivière d'Alistro (secteur AjoVecchio), puis décollent, se reposent dortoir Scandalajo côte 46, redécollent et finalement dorment sur le dortoir de Pointe de Cuterine.*

Dortoirs annexes des principaux :

*Dortoir Pointe de Cuterine côte 63**GPS** : 26 milans (mélange adultes + immatures et jeunes. Eucalyptus).*

*Dortoir Rau de Vallone (Silos poulets bastiais Casa a u Cavallu)**GPS** : 0 (tirs de chasse pigeons dans les dortoirs, chênes verts).*

*Dortoirs Ripisylve de la rivière d'Alistro (principalement les deux dortoirs du secteur AjoVecchio) **GPS** : 0 (aulnes/peupliers).*

*Dortoir Scandalajo côte 46 **GPS** : 0 (chênes lièges).*

*Dortoirs (les trois) rau de Farinaccio côtes 42 et 45 **GPS** : ?non visible du poste d'observation.*

*Dortoirs Rau de Suaello côte 43 et Rau de Valdo (secteurs sources d'Argento côte 29 et 26) **GPS** : ? non visible du poste d'observation.*

*Dortoirs Anc. Couvent de Verde côte 308 Pastricciale **GPS** : ? pas fait (probablement un dortoir distinct de ceux d'Alistro +/- 5km).*

---

### **19/11/2021 secteur Penta di Casinca et Taglio Isolaccia**

**Salarié : Ludovic Lepori**

---

Dortoir principal : non identifié

Dortoir Pantalaccia GPS : 15 milans

Dortoir Isolaccia GPS : 15 milans

---

## **20/11/21 secteur Liamone :Ambiegna**

**Bénévolat : Sébastien Cart (81 km/04:00)**

Dortoir principal :? (Pas encore identifié, probablement dortoir Rau de Malagviesa et/ou Arro Anc. cimetière).

**Dortoir Casa di Piumbellu: 2 milans (adultes nicheurs locaux).**

*Note : 4 adultes et un jeune survolent le dortoir de Casa di Piumbellu alors vide, 3 partent en direction du dortoir de Terricione secteurCoggia. 1 part à l'opposé en direction de Punta Finocchieto. Deux autres adultes viennent se poser bien après sur le dortoir de Casa di Piumbellu.*

Dortoirs annexes du principal :

*DortoirCasa di Piumbellu **GPS** : 2 milans (adultes nicheurs locaux. Ripisylve, aulnes/peupliers).*

*Dortoir Rau de Malagviesa **connu**: 0(aulnes).*

*Dortoir Terricione **GPS** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation.*

Secteur Ambiegna/Arro :

*Dortoir Anc. Cimetière Ruisseau de Pangatu**connu, confirmé par GPS** : ? pas contrôlé*

*DortoirTurrolleRuisseau de Pangatu **connu, confirmé par GPS** : ? pas contrôlé*

*Dortoir a MunetaCim.Ruisseau de Pangatu**connu, confirmé par GPS** : ? pas contrôlé*

*Dortoir côte 303 Ruisseau de Pangatu**GPS** :? pas contrôlé*

*DortoirRuisseau de Cuvesine**GPS** : ? pas contrôlé*

## **23/11/21 secteur Corte (centre Corse): Alando**

### **Secteur Plaine Orientale : Aléria**

**Bénévolat : Sébastien Cart (171 km/16:00) et Salarié CEN : Ludovic Lepori**

### **Alando :**

Dortoir principal : ? (Pas encore identifié)

**Dortoir Capponaccio: 24 milans (mélange adultes + jeunes. Identifié au moins 2 jeunes et quatre adultes).**

Note : partent en direction de Sermano/Bustanico, bergeries/secteur alimentaire favorable.

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Capponaccio GPS : 24 milans (adultes nicheurs locaux. Pins, châtaigniers, Chênes verts).*

*Dortoir Alando: 0 (Pins).*

*Dortoir Canambucone : ? non visible du poste d'observation, probablement 0 aucun ne venant ou survolant le secteur.*

## **Aléria :**

Dortoir principal : (Probablement le dortoir de Frassiccia eucalyptus et Prisele aulnaie peupliers)

**Dortoir Frassiccia FL et Dortoir Prisele : 67 milans (mélange adultes + immatures et jeunes).**

**Total : 67 milans en deux dortoirs.**

Note : probablement un peu plus, comptage difficile, les oiseaux se répartissent par groupes tout le long de la ripisylve du Tavignano pour se regrouper tardivement en deux principaux dortoirs. Il n'a pas été possible de faire un chiffrage détaillé par dortoirs.

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Vanga a u Voru GPS : ? non visible du poste d'observation*

*Dortoir Pontichio côte 107 GPS : ? non visible du poste d'observation (seulement les oiseaux allant ou venant de ce secteur).*

*Dortoir Frassiccia FL n°1 et n°2 GPS et dortoir Prisele GPS : 67 milans (Frassiccia FL eucalyptus, Prisele aulnes, peupliers).*

*Dortoir ruine GPS : 0 (aulnes, peupliers).*

*Dortoir côte 24 GPS : 0 (chênes lièges).*

*Dortoirs (les deux) secteurs côte 18 Ripisylve GPS : 0 (Aulnes/peupliers).*

*Dortoir Buggione côte 27 GPS : ? non visible du poste d'observation (seulement les oiseaux allant ou venant de ce secteur et survol. Probablement 0).*

*Dortoir Pointe de Piedicedro côte 140 GPS : ? non visible du poste d'observation, pas contrôlé.*

*Dortoir Pointe Cioto côte 92 GPS : ? non visible du poste d'observation, pas contrôlé.*

*Dortoirs Pointe D' Arena côte 57 et 32 GPS : ? non visible du poste d'observation, pas contrôlé.*

---

## **26/11/21 secteur Grand Ajaccio : Ajaccio**

**Bénévolat : Sébastien Cart (17 km/02:30)**

Dortoir principal : (le plus souvent Mariuccio)

**Dortoir Mariuccio (sous les lignes haute tension) : 1 milan (adulte nicheur local).**

**Dortoir Arbitrone : 5 milans (adultes nicheurs locaux).**

**Total : 6 en deux dortoirs.**

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Mariuccio **connu** : 1 milan (adulte nicheur local site/nid n° 28/298. Eucalyptus).*

*Dortoir Arbitrone cimetière **connu** : 5 milans (adultes nicheurs locaux, sites/nids n°75/297 et 30/320. Pins/chênes verts).*

*Dortoir Castelluccio **connu** : 0 (site/nid n°27/339. Eucalyptus).*

## **27/11/21 secteur Liamone : Ambiegna**

**Bénévolat : Sébastien Cart (96 km/04:00)**

Dortoir principal : ? (Pas encore identifié, probablement dortoir Rau de Malagviesia et/ou Arro Anc. cimetière).

**Dortoir Casa di Piumbellu: 0 milans.**

Note : 3 adultes après avoir survolé le dortoir, partent vers celui de Terricione, Coggia.

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Casa di Piumbellu **GPS** : 2 milans (adultes nicheurs locaux. Ripisylve, aulnes/peupliers).*

*Dortoir Rau de Malagviesia **connu**: 0 (aulnes).*

*Dortoir Terricione **GPS** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation.*

Secteur Ambiegna/Arro :

*Dortoir Anc. Cimetière Ruisseau de Pangatu **connu, confirmé par GPS** : ? pas contrôlé*

*Dortoir Turrolette Ruisseau de Pangatu **connu, confirmé par GPS** : ? pas contrôlé*

*Dortoir a Muneta Cim. Ruisseau de Pangatu **connu, confirmé par GPS** : ? pas contrôlé*

*Dortoir côte 303 Ruisseau de Pangatu **GPS** : ? pas contrôlé*

*Dortoir Ruisseau de Cuvesine **GPS** : ? pas contrôlé*

### **30/11/21 secteur Propriano : Plaine du Taravo (côté Tour de Micalona).**

**Bénévolat : Sébastien Cart (159 km/09:30)**

Dortoir principal : ? (Pas encore identifié, probablement le dortoir Cipiccia).

**Dortoir Cipiccia: 42 milans (Mélange adultes + immatures et jeunes).**

**Dortoir Linarellu : 20 milans (Mélange adultes + immatures et jeunes).**

**Dortoir Saliciu : 6 milans (pas identifiés).**

**Total : 68 milans en trois dortoirs.**

Note : peut-être plus, transports de branches et tentatives d'accouplements, nombreuses interactions. Secteur assez boisé avec quelques fermes d'élevages. En vol sur les crêtes de Tour de Micalona à Monte Barbatu.

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Cipiccia **GPS** : 42 milans (Mélange adultes + immatures et jeunes. Chênes verts).*

*Dortoir Linarellu **GPS** : 20 milans (Mélange adultes + immatures et jeunes. Chênes verts).*

*Dortoir Saliciu **GPS** : 6 (pas identifiés. Aulnes et chênes verts).*

*Dortoir Abbadia **GPS** : 0 (Chênes verts).*

*Dortoir côte 79 **GPS** : ? non visible du poste d'observation, mais survol visible.*

*Dortoir côte 388 **GPS** : ? non visible du poste d'observation, mais survol visible.*

*Dortoir Val'di a Figa **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Punta Vaccaja **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

Secteurs Sollacaro :

*Dortoir Cateru di Pianu **GPS** : ? Pas contrôlé.*

*Dortoir Niuli Piani **GPS** : ? Pas contrôlé.*

### **01/12/21 secteur Corte/Francardo : San Lorenzo (Aiti)**

### **Secteur Plaine Orientale u Tarvu : Ventiseri (Solenzara).**

**Bénévolat : Sébastien Cart (171 km/16:30) et Salarié CEN : Ludovic Lepori**

### **San Lorenzo :**

Dortoir principal : ? (Pas encore identifié)

**Dortoir Oliva: 19 milans (pas identifiés).**

**Dortoir Bocca di Sant'Antonio : 10 (pas identifiés).**

**Total : 29 en deux dortoirs.**

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir OlivaGPS : 19 milans (pas identifiés. Pins).*

*Dortoir Bocca di Sant'AntonioGPS: 10 (pas identifiés. Pins).*

### **Ventiseri :**

Dortoir principal : ? (Pas encore identifié)

**Dortoir Rau d'Atia (sous les lignes haute tension) : 14 milans (adultes pas vu d'immatures et jeunes).**

Note : Tentatives d'accouplements et transport de branches. Des Milans vont et viennent de la direction du dortoir Rau de Milette côté 102. D'après la police municipale, venu nous contrôler, ça a été un dortoir important (au-moins depuis + d'un ans), avant l'interdiction faite à un boucher de jeter les restes de barbaque sur sa propriété au niveau du dortoir.

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Rau d'Atia GPS : 14 milans (adultes pas vu d'immatures et jeunes).*

*Dortoir Rau de Milette côté 102GPS : ? non visible du poste d'observation (seulement les oiseaux allant ou venant de ce secteur).*

### **03/12/21 secteur Propriano : Plaine du Taravo (côté Serra-di-Ferro).**

**Bénévolat : Sébastien Cart (173 km/06:30)**

Dortoir principal : ? (Pas encore identifié, probablement le dortoir de vallicali).

**Dortoir Vallicali: 2 milans(Adultes nicheurs locaux, couple).**

Note : De 12:30 à la nuit, sur la zone large de Porto Pollo à Serra-di-ferro et des cinq dortoirs observables du poste, observé un maximum de 4 adultes. De l'autre côté de la Plaine du Taravo, secteur Tour de Micalona comme le 30/11/21 encore de gros effectifs en vol.

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir VallicaliGPS : 2 milans (Adultes nicheurs locaux, couple. Eucalyptus)*



*Dortoir MangiaSangue **GPS** : 0 milans (Chênes verts).*

*Dortoir Cintrone côte 31 **GPS** : 0 (Chênes verts).*

*Dortoir Valdarellu **GPS** : 0 (Chênes verts).*

*Dortoir Tabaccone **GPS** : 0 (chênes verts).*

*Dortoir Marta **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Cicutetu **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Scavattu côte 111 **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Scavattu côte 185 **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Scavattu côte 138 **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Capesara **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

### **06/12/21 secteur Propriano :Viggianello (côté décharge, Rizzanese).**

**Bénévolat : Sébastien Cart (158 km/09:30)**

Dortoir principaux : (Dortoir décharge ruisseau de Vetricelli et Castellu di u Corbu).

**Dortoir décharge Ruisseau de Vetricelli: 46 milans (Mélange adultes + immatures et jeunes).**

**Dortoir Castellu di u Corbu : 28 milans (Mélange adultes + immatures et jeunes).**

**Dortoir Forêt de la Boda : 6 (pas identifiées).**

**Total : 80 milans en trois dortoirs.**

Note :De la mi-journée à la nuit, sur la zone large de la déchetterie en permanence 25 à 30 milans au niveau du nouveau site. Autour de nombreux milans en vol sur les crêtes alentours jusqu'à Sartène et au-dessus des sept dortoirs observables du poste. Probablement plus nombreux que le chiffre qui a pu être compté. Tout le côté Village de Viggianello Rivière de Baraci n'a pu être fait (l'idéal serait au-moins 3 postes pour bien faire, deux décharges et un village de Viggianello).

Dortoirs annexes des principaux :

*Dortoir décharge Ruisseau de Vetricelli **connus, confirmés par GPS** : 46 milans (Mélange adultes + immatures et jeunes. Chênes lièges).*

*Dortoir Castellu di u Corbu **connu, confirmé par GPS** : 28 milans (Chênes verts).*

*Dortoirs Forêt de la Boda **connus, confirmés par GPS** : 6 (Chênes verts).*

*Dortoir Querezese **connu, confirmé par GPS**: 0 (Chênes verts).*

*Dortoir Valle di a Fica **connu, confirmé par GPS** : 0 non visible du poste d'observation, mais survol visible. (Chênes verts).*

*Dortoir Turraticciu **connu, confirmé par GPS** : 0 (Aulnes/peupliers).*

*Dortoir Giovangara **connu, confirmé par GPS** : 0 non visible du poste d'observation, mais survol visible. (Chênes Lièges).*

*Dortoir Ruisseau de Minza **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé*

*Dortoir côte 222 Tejarella **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Viggianello Chap. **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Viggianello Vignale **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Viggianello Casinelli côte 246 **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Viggianello Vetraro Rvoir **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Viggianello côte 632 **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Punta Savaziglia **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

## **09/12/21 secteur Grand Ajaccio : Appietto**

**Bénévolat : Sébastien Cart (00 km/00:30)**

Dortoir principaux :

**Au passage sur Bocca San Bastiano en allant à Vico : au moins 41 milans posés en crête (à 13:20, beaucoup de jeunes, le 15/11/21, 48 milans en deux dortoirs).**

Dortoirs annexes des principaux :

*Dortoir San Dionisu **connu** :*

*Dortoir Punta Sisto **connu** :*

*Dortoir A Crudiccia **connu** :*

*Dortoir Alzicchiu **connu** :*

*Dortoir Appietto Olmetu **connu** :*

*Dortoir ruisseau de Forcalu/Manisava **connu** : 0 (aulnaie).*

Côté Calcattoquio :

*Dortoir San Nicolao **connu** :*

*Dortoir Punta Sisto **connu** :*

### **09/12/21 secteur Liamone : Vico**

**Bénévolat : Sébastien Cart (123 km/05:00)**

Dortoir principal : ? (Pas encore identifié, probablement dortoir de Punta di a Cuma et/ou dortoir de Mercolaccia).

**Dortoir Punta di a Cuma: 0 milans.**

Note : 8 adultes nicheurs locaux survoleront le dortoir individuellement, un seul se pose et repart. Ils sont revus en vol au-dessus du dortoir de Mercolaccia. Mais du poste d'observation le point de chute du dortoir de Mercolaccia est pas visible.

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Punta di a Cuma **connu, confirmé par GPS** : 0 milans (Chênes verts, et châtaigniers).*

*Dortoir Mercolaccia **GPS** : ? pas contrôlé (Au moins 8 adultes nicheurs locaux survolent le dortoir tard le soir)*

*Dortoir Appricianic **connu** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation.*

### **10/12/21 secteur Grand Ajaccio : Sarrola-Carcopino**

**Bénévolat : Sébastien Cart (66 km/04:30)**

Dortoir principal : ? (Pas encore identifié)

**Dortoir Cannicciu : 5 milans (Adultes nicheurs locaux).**

**Dortoir Valle Famita : 1 milan (Adulte nicheur local).**

**Total : 6 milans en deux dortoirs.**

Note : Des 5 dortoirs visibles du poste, observé seulement six oiseaux. Voir à contrôler aussi ces dortoirs aux périodes des présences GPS l'année prochaine. Dortoirs estivaux ? après l'envol ?.

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Cannicciu **GPS** : 5 milans (aulnes/peupliers/chênes verts, site/nid n° 5/273 Linare).*

*Dortoir Valle Famita **GPS** : 1 milan (chênes verts et lièges).*

*Dortoir Chiosu Vecchiu **GPS** : 0 (chênes verts et lièges).*

*Dortoir Pozzu **GPS** : 0 (chênes verts et lièges).*

*Dortoir Ribarotti : 0 (aulnes/peupliers/chênes verts).*

*Dortoir Pratu Tondu **connu** : 0 non visible du poste d'observation, mais survol visible. (Chênes verts).*

*Dortoir Ponte Bonellu Poney Club **connu** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation (Aulnes).*

### **12/12/21 secteur Figari :Poggiale.**

**Bénévolat : Sébastien Cart (258 km/09:30)**

Dortoir principal : (probablement le dortoir Poggiale piste).

**DortoirPoggiale piste: 38 milans (Mélange adultes + immatures et jeunes, une ligne moyenne tension traverse le dortoir).**

Note : difficile de trouver un poste qui permette de voir les quatre dortoirs en même temps. Les GPS n'ont probablement pas livré l'ensemble des dortoirs existants du secteur autour de l'aéroport et Figari même.

Dortoirs annexes des principaux :

*DortoirPoggiale piste **GPS** : 38 milans (Mélange adultes + immatures et jeunes. Pins).*

*Dortoir Poggiale côte 69 **GPS** : 0 (Pins).*

*DortoirPoggiale côte 98 **GPS**: 0 (Pins).*

*Dortoir Rau de VivaggioCassone**GPS** : 0 non visible du poste d'observation,mais survol visible. (Pins).*

### **15/12/21 secteur Liamone : Coggia.**

**Bénévolat : Sébastien Cart (82 km/05:00)**

Dortoir principal : ? (Pas encore identifié).

**Dortoir Terricione : 0 milans.**

Note : 13 milans se rassemblent et volent au-dessus du dortoir, un seul reste et se couche au niveau de la bergerie (nicheur local). Les autres principalement des adultes sauf au moins deux jeunes repartent derrière la crête. L'éleveur nourrit les milans de temps en temps. Le dortoir est connu de l'éleveur et il en compte souvent 10/12.

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Terricione **GPS** : 0 milans (13 en vol au-dessus. Chênes verts).*

*Dortoir Casa di Piumbellu **GPS** :? pas contrôlé, non visible du poste d'observation.*

*(Ripisylve, aulnes/peupliers).*

*Dortoir Rau de Malagviesa **connu** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation.*

*(Aulnes).*

*Dortoir Terricione **GPS** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation.*

Secteur Ambiegna/Arro :

*Dortoir Anc. Cimetière Ruisseau de Pangatu **connu, confirmé par GPS** : ? pas contrôlé*

*Dortoir Turrolle Ruisseau de Pangatu **connu, confirmé par GPS** : ? pas contrôlé*

*Dortoir a Muneta Cim. Ruisseau de Pangatu **connu, confirmé par GPS** : ? pas contrôlé*

*Dortoir côte 303 Ruisseau de Pangatu **GPS** : ? pas contrôlé*

*Dortoir Ruisseau de Cuvesine **GPS** : ? pas contrôlé*

## **16/12/21 secteur Grand Ajaccio : Calcatoggio**

**Bénévolat : Sébastien Cart (55 km/03:30)**

Dortoir principal: (Dortoir Punta Sisto)

**Dortoir San Nicolao : 2 milans (Adultes nicheur local, couple).**

Dortoirs annexes des principaux :

*Dortoir San Nicolao **connu** : 2 milans sur le site/nid n°247/352 aulnes en dessous du dortoir de chênes verts et châtaigniers.*

*Dortoir Punta Sisto **connu** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation (Chênes verts).*

*Dortoir San Dionisu **connu** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation (Chênes verts).*

*Dortoir Punta Sisto **connu** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation (Chênes verts).*

*Dortoir A Crudiccia **connu** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation (Chênes verts, site/nid n°48/389).*

*Dortoir Alzicchiu **connu** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation (Chênes verts site/nid n°41/364).*

*Dortoir Appietto Olmetu **connu** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation (Chênes verts, dont le site/nid n°125/292 détruit par incendie).*

*Dortoir ruisseau de Forcalu/Manisava **connu** : ? pas contrôlé, non visible du poste d'observation (aulnaie).*

---

**16/12/21 Secteur Plaine Orientale : Ghisonaccia réservoir d'Alzitone.**

**Bénévolat : Sébastien Cart (269 km/9:00)**

Dortoir principal : ? (Pas encore identifié)

**Dortoir Pianu di l'Olmu : 2 milans (adultes nicheur local, couple).**

**Dortoir Maison de Vergajola côte 87 : 7 milans (en vol au-dessus du dortoir probablement posés dessus. Mais le point de chute du dortoir n'est pas visible du poste).**

**Total : 9 milans en deux dortoirs.**

Note : Les 2 milans du dortoir de Pianu di l'olmu rechargent un nid dans les Eucalyptus et l'un d'eux posé dessus arrange des brindilles. En tout sur le secteur large sont observés au maximum 15 milans essentiellement adultes. Très peu d'activité, 6 milans après le survol des dortoirs de Pianu di l'Olmu partent dans des directions opposées à des moments différents, comportements typiques de nicheurs locaux. Les sept du dortoir maison de Vergajola sont probablement des oiseaux de la population flottante locale.

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir Pianu di l'Olmu GPS: 2 milans (adultes nicheur local, couple rechargent un nid. Eucalyptus).*

*Dortoir Maison de Vergajola côte 87 GPS: 7 milans (en vol au-dessus du dortoir probablement posés dessus. Mais le point de chute du dortoir n'est pas visible du poste. Probablement Eucalyptus).*

*Dortoir Pianu di l'Olmu côte 83 GPS : 0 milans (Eucalyptus).*

*Dortoir sous la côte 92 GPS : 0 milans (Eucalyptus).*

*Dortoir Nerone côte 96 GPS : Onon visible du poste d'observation, mais survol visible.*

*Dortoir Maison de Vergajola côte 87 GPS: 7 milans (en vol au-dessus du dortoir probablement posés dessus. Mais le point de chute du dortoir n'est pas visible du poste. Probablement Eucalyptus)*

---

**17/12/21 secteur Propriano :Viggianello (côté décharge, Rizzanese). Comptage simultanés.**

**Bénévolat : Sébastien Cart (152 km/10:00)**

Dortoir principaux : (Dortoir décharge ruisseau de Vetricelli et Castellu di u Corbu).

**Dortoir décharge Ruisseau de Vetricelli: 32 milans (Mélange adultes + immatures et jeunes).**

**Dortoir Castellu di u Corbu : 13 milans (Mélange adultes + immatures et jeunes).**

**Total : 45 milans en deux dortoirs.**

Note : De la mi-journée à la nuit, sur la zone large de la déchetterie en permanence 25 à 30 milans au niveau du nouveau site comme le 06/12/21. Autour pas d'activité ni de milans en vol sur les crêtes alentours jusqu'à Sartène et au-dessus des sept dortoirs observables du poste (très différent du 06/12/21 « l'effet ruche » a disparu comme sur Ghisonaccia, on a atteint le point de bascule, l'essaimage a eu lieu).

Dortoirs annexes des principaux :

*Dortoirs décharge Ruisseau de Vetricelli **connus, confirmés par GPS** : 32 milans (Mélange adultes + immatures et jeunes. Chênes lièges).*

*Dortoir Castellu di u Corbu **connu, confirmé par GPS** : 13 milans (Chênes verts).*

*Dortoirs Forêt de la Boda **connus, confirmés par GPS** : 0 (Chênes verts).*

*Dortoir Querezese **connu, confirmé par GPS**: 0 (Chênes verts).*

*Dortoir Valle di a Fica **connu, confirmé par GPS** : 0 non visible du poste d'observation, mais survol visible. (Chênes verts).*

*Dortoir Turraticciu **connu, confirmé par GPS** : 0 (Aulnes/peupliers).*

*Dortoir Giovangara **connu, confirmé par GPS** : 0 non visible du poste d'observation, mais survol visible. (Chênes Lièges).*

*Dortoir Ruisseau de Minza **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé*

*Dortoir côte 222 Tejarella **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Viggianello Chap. **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Viggianello Vignale **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Viggianello Casinelli côte 246 **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Viggianello Vetraro Rvoir **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Viggianello côte 632 **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Punta Savaziglia **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

## 18/12/21 secteur Grand Ajaccio : comptages simultanés

Bénévolat : Sébastien Cart (43 km/05:00)

Dortoirs comptés :

Dortoir Punta Sisto (sous les lignes haute tension) : 101 milans en pré dortoir(qui se répartissent en trois dortoirs : Dortoir Punta Sisto le plus gros, Dortoir AppiettoOlmetu et 29 milans qui prennent tardivement la direction du dortoir de A Finocchiccia/Petrajolo). **Bénévole : Jean-François Seguin.**

Dortoir San Dionisu (sous les lignes haute tension) : 11 milans. **Bénévole : Vincent Luccioni.**

Dortoir A Crudiccia : 2 milans (nicheur local couple site/nid n°48/389). **Bénévole : Sébastien Cart.**

Dortoir Alzicchiu : 0 milans. **Bénévole : Sébastien Cart.**

Dortoir Arbitrone : 7 milans. **Bénévole : Elisabeth Roux.**

Dortoir Mariuccio : 4 milans. **Bénévole : Thomas André.**

## 18/12/21 secteur Liamone : Ambiegna/Casaglione : comptages simultanés

Dortoirs Ambiegna Anc. Cimetière : 2 milans. **Bénévole : Georges Toulon.**

Dortoirs CasaglioneRau de Malaguiesia : 22 milans. **Bénévoles : Annie Baster et Sylvaine Péan.**

Dortoirs Ambiegna Casa di Piumbellu : 0 milans. **Bénévoles : Frédéric Goes et François Péan.**

## 19/12/21 secteur Grand Ajaccio : comptages simultanés

**Salarié CEN: Sébastien Cart (41 km/04:00)**

DortoirBarnabona(sous les lignes haute tension) : 32 milans. **Bénévole : Sébastien Cart.**

Dortoir Suartu : 1 milan. **Bénévole : Sébastien Cart.**

Dortoir Chiesa : 4 milans. **Bénévole : Bernard Recorbet.**



**20/12/21 secteur Corte (centre Corse): Moltifao Comptages simultanés.**

**secteur Plaine Orientale : Ghisonaccia, Prunelli di fiumorbu (décharge). Comptages simultanés**

**Salarié CEN : Sébastien Cart (219 km/16:30) et Salarié CEN : Ludovic Lepori**

**Moltifao :**

**Dortoir Moltifao: 22 milans. (En deux dortoirs Pins). Salarié CEN : Ludovic Lepori et Bénévole : Sébastien Cart**

**Ghisonaccia :**

Dortoir principal : (dortoir Venga di u Fornu).

**Dortoir Prunelli di fiumorbu Venga di u Fornu (décharge) : 41 milans. Salarié CEN : Ludovic Lepori et Bénévole : Sébastien Cart**

Dortoirs annexes du principal :

*Dortoir prunelli di fiumorbu, Venga di u Fornu **connu, confirmé par GPS** : 41 (Chênes lièges).*

*Dortoir Pruniccione **GPS** : 0 non visible du poste d'observation (seulement les oiseaux allant ou venant de ce secteur).*

*Dortoir Rau de Varagno côte 52 **GPS** : 0 (Chênes lièges, aulnes et peupliers).*

*Dortoir Rau de Varagno côte 32 **GPS** : 0 (Chênes lièges, aulnes et peupliers).*

*Dortoir Rau de Varagno Ficabella **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Malanote Rivière du fium'orbu **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

*Dortoir Sanguisaja **GPS** : ? non visible du poste d'observation. Pas contrôlé.*

**21/12/21 Secteur Plaine Orientale : Aléria**

**Salarié CEN : Sébastien Cart (210 km/8:00)**

Dortoir principal : (Probablement le dortoir de Frassiccia eucalyptus)

**Dortoirs Frassiccia FL : 20 milans (mélange adultes + immatures et jeunes).**

**Dortoir Prisele : 7 milans (mélange adultes + immatures et jeunes).**

## **Total : 27 milans en deux dortoirs.**

Note :: De la mi-journée à la nuit, sur la zone large peu d'activité ni non plus au-dessus des sept dortoirs observables du poste (très différent du comptage du 23/11/21 « l'effet ruche » a disparu comme sur Ghisonaccia réservoir d'Alzitone comptage du 16/12/21 et la décharge de Viggianello comptage du 17/12/21, on a atteint le point de bascule, l'essaimage a eu lieu).

### Dortoirs annexes du principal :

*Dortoirs Frassiccia FL n°1 et n°2 **GPS** : 20 milans(eucalyptus).*

*DortoirPrisele **GPS** : 7 milans (Aulnes, peupliers).*

*Dortoir Vanga a u Voru **GPS** : ? non visible du poste d'observation*

*Dortoir Pontichio côte 107 **GPS** : ? non visible du poste d'observation (seulement les oiseaux allant ou venant de ce secteur).*

*Dortoir ruine **GPS** : 0 (aulnes, peupliers).*

*Dortoir côte 24 **GPS** : 0(chênes lièges).*

*Dortoirs (les deux) secteurs côte 18 Ripisylve **GPS** : 0 (Aulnes/peupliers).*

*Dortoir Buggione côte 27 **GPS** : ? non visible du poste d'observation (seulement les oiseaux allant ou venant de ce secteur et survol. Probablement 0).*

*Dortoir Pointe de Piedicedro côte 140 **GPS** : ?non visible du poste d'observation, pas contrôlé.*

*Dortoir Pointe Cioto côte 92 **GPS** : ?non visible du poste d'observation, pas contrôlé.*

*Dortoirs Pointe D'arena côte 57 et 32 **GPS** : ?non visible du poste d'observation, pas contrôlé.*

Annexe 3. Tableau de bord de suivi des nids, Reginu 2021. *Les informations concernant les couples contrôlés sont surlignées en bleu.*

Nids/territoires	Communes	Statut Reproduction	Nombre de jeunes
<b>AB3</b>	<b>FELICETO</b>	<b>Certain</b>	<b>0</b>
AF	SPELONCATO	Certain	
AT	BELGODERE	Probable	
AU	SPELONCATO	Certain	
BH	VILLE-DI-PARASO	Probable	
BU	BELGODERE	Certain	
BW	VILLE-DI-PARASO	Certain	
BY	SPELONCATO	Possible	
BZ	VILLE-DI-PARASO	Certain	
castellacciu3	SPELONCATO	Probable	
CB2	OCCHIATANA	Certain	
CH4	SPELONCATO	Certain	
<b>CI</b>	<b>SPELONCATO</b>	<b>Certain</b>	<b>1</b>
CK	SANTA-REPARATA-DI-BALAGNA	Certain	
CP2	SANTA-REPARATA-DI-BALAGNA	Probable	
CS2	SANTA-REPARATA-DI-BALAGNA	Probable	
CZ2	VILLE-DI-PARASO	Certain	
D	VILLE-DI-PARASO	Certain	
DJ2	COSTA	Probable	
DP3	BELGODERE	Certain	
<b>DW5</b>	<b>SPELONCATO</b>	<b>Certain</b>	<b>1</b>
DZ2	OCCHIATANA	Certain	
EA3	FELICETO	Certain	
EQ2	SPELONCATO	Certain	
FA2	SPELONCATO	Possible	
FC2	OCCHIATANA	Probable	
<b>FP</b>	<b>VILLE-DI-PARASO</b>	<b>Certain</b>	<b>0</b>
FV	VILLE-DI-PARASO	Certain	
FX	VILLE-DI-PARASO	Probable	
FY	VILLE-DI-PARASO	Certain	
GE	VILLE-DI-PARASO	Certain	
<b>GN2</b>	<b>SPELONCATO</b>	<b>Certain</b>	<b>2</b>
GO	FELICETO	Probable	
GR	OCCHIATANA	Probable	
GW	SPELONCATO	Probable	
GZ	VILLE-DI-PARASO	Probable	
HE3	BELGODERE	Probable	

HH	VILLE-DI-PARASO	Certain	
HO	VILLE-DI-PARASO	Certain	
<b>HP</b>	<b>BELGODERE</b>	<b>Certain</b>	<b>1</b>
HX	SPELONCATO	Possible	
HZ	VILLE-DI-PARASO	Certain	
IA	OCCHIATANA	Certain	
IF	VILLE-DI-PARASO	Probable	
IH2	SPELONCATO	Certain	
IL	VILLE-DI-PARASO	Certain	
IO	SPELONCATO	Probable	
IQ	SPELONCATO	Probable	
IT	OCCHIATANA	Certain	
<b>IW3</b>	<b>SPELONCATO</b>	<b>Certain</b>	<b>2</b>
IX	VILLE-DI-PARASO	Certain	
JA2	SPELONCATO	Certain	
JE	SPELONCATO	Probable	
<b>JF2</b>	<b>VILLE-DI-PARASO</b>	<b>Certain</b>	<b>2</b>
<b>JG2</b>	<b>FELICETO</b>	<b>Certain</b>	<b>0</b>
JK2	SPELONCATO	Certain	
<b>JL3</b>	<b>SPELONCATO</b>	<b>Certain</b>	<b>0</b>
JP	VILLE-DI-PARASO	Certain	
JV	VILLE-DI-PARASO	Certain	
JW	OCCHIATANA	Probable	
K3	VILLE-DI-PARASO	Probable	
KH	SPELONCATO	Probable	
KJ2	FELICETO	Certain	
<b>KN</b>	<b>VILLE-DI-PARASO</b>	<b>Certain</b>	<b>1</b>
KO	VILLE-DI-PARASO	Probable	
KQ	OCCHIATANA	Certain	
KV2	VILLE-DI-PARASO	Probable	
KW	SPELONCATO	Probable	
KY	SPELONCATO	Probable	
KZ	FELICETO	Probable	
LA	FELICETO	Probable	
LC2	SANTA-REPARATA-DI-BALAGNA	Probable	
LE	SANTA-REPARATA-DI-BALAGNA	Certain	
LF2	BELGODERE	Certain	
LH3	SPELONCATO	Certain	
LJ	SPELONCATO	Probable	
LM	BELGODERE	Probable	
LN	BELGODERE	Certain	
LQ2	SPELONCATO	Certain	
LV	BELGODERE	Probable	
LW2	BELGODERE	Probable	
LZ2	FELICETO	Probable	

MA	SPELONCATO	Probable	
MB	VILLE-DI-PARASO	Certain	
MD	SPELONCATO	Certain	
ME	SPELONCATO	Certain	
MF	FELICETO	Probable	
MG	FELICETO	Certain	
MH	SPELONCATO	Certain	
ML2	VILLE-DI-PARASO	Possible	
<b>MQ</b>	<b>FELICETO</b>	<b>Certain</b>	<b>1</b>
MS	OCCHIATANA	Certain	
MU	COSTA	Certain	
MV	SPELONCATO	Certain	
MX	VILLE-DI-PARASO	Probable	
<b>MZ</b>	<b>SPELONCATO</b>	<b>Certain</b>	<b>1</b>
NA	SPELONCATO	Certain	
NB	SPELONCATO	Probable	
NC	SPELONCATO	Certain	
ND	FELICETO	Certain	
NE	VILLE-DI-PARASO	Certain	
NF	VILLE-DI-PARASO	Certain	
NG	SPELONCATO	Certain	
NH	SPELONCATO	Probable	
NI	SPELONCATO	Certain	
NJ	VILLE-DI-PARASO	Certain	
<b>NK</b>	<b>VILLE-DI-PARASO</b>	<b>Certain</b>	<b>1</b>
NL	FELICETO	Certain	
NO	VILLE-DI-PARASO	Probable	
NP	BELGODERE	Probable	
NQ	BELGODERE	Certain	
NR	BELGODERE	Certain	
NS	SANTA-REPARATA-DI-BALAGNA	Certain	
NT	SANTA-REPARATA-DI-BALAGNA	Certain	
<b>NU</b>	<b>FELICETO</b>	<b>Certain</b>	<b>1</b>
NV	OCCHIATANA	Certain	
P	SPELONCATO	Possible	
sanclemento	OCCHIATANA	Probable	
T2	SPELONCATO	Certain	
Tintorajo	SPELONCATO	Probable	
vellizascu2	SPELONCATO	Probable	

Annexe 5. Tableau de bord de suivi des nids, Ajaccio 2021. Les données non colorées sont issues du travail de suivi bénévole.

Nids	Commune	Statut de reproduction	Nombre de jeunes à l'envol
AJA333	AFA	Certain	0
AJA 398	AJACCIO	Certain	1
AJA 410	AJACCIO	Probable	
AJA 385	AJACCIO	Certain	3
AJA 408	AJACCIO	Probable	
AJA 390	AJACCIO	Certain	1
AJA 409	AJACCIO	Certain	0
AJA321	AJACCIO	Certain	2
AJA285	AJACCIO	Certain	1
AJA 411	AJACCIO	Certain	1
AJA297	AJACCIO	Certain	0
AJA25	AJACCIO	Certain	0
AJA 369	AJACCIO	Certain	1
AJA 139	AJACCIO	Certain	0
AJA 371	AJACCIO	Certain	1
AJA 351	AJACCIO	Certain	1
AJA 381	AJACCIO	Certain	0
AJA 324	ALATA	Certain	2
AJA 384	ALATA	Certain	0
AJA 400	ALATA	Certain	0
AJA 391	ALATA	Certain	0
AJA187	ALATA	Certain	0
AJA 374	ALATA	Certain	1
AJA 392	ALATA	Certain	0
AJA377	ALATA	Certain	1
AJA356	ALATA	Certain	1
AJA372	ALATA	Certain	1
AJA302	ALATA	Certain	1
AJA328	APPIETTO	Certain	2
AJA 370	APPIETTO	Certain	0
AJA 389	APPIETTO	Certain	2
AJA 395	APPIETTO	Certain	0
AJA 406	APPIETTO	Probable	
AJA 396	APPIETTO	Probable	
AJA 414	APPIETTO	Probable	
AJA 402	APPIETTO	Certain	1
AJA232	APPIETTO	Certain	1
AJA 403	BASTELICACCIA	Certain	0

<b>AJA 388</b>	BASTELICACCIA	Certain	1
<b>AJA 404</b>	BASTELICACCIA	Certain	1
<b>AJA 397</b>	BASTELICACCIA	Probable	
<b>AJA 375</b>	BASTELICACCIA	Certain	0
<b>AJA 407</b>	BASTELICACCIA	Certain	1
<b>AJA342</b>	BASTELICACCIA	Certain	2
<b>AJA 405</b>	BASTELICACCIA	Probable	
<b>couplemilan_1</b>	COTI-CHIAVARI	Probable	
<b>AJA 394</b>	CUTTOLI- CORTICCHIATO	Certain	1
<b>AJA347</b>	CUTTOLI- CORTICCHIATO	Certain	1
<b>couplemilan_3</b>	PIETROSELLA	Probable	
<b>couplemilan_2</b>	PIETROSELLA	Probable	
<b>AJA284</b>	SARROLA- CARCOPINO	Certain	2
<b>AJA295</b>	SARROLA- CARCOPINO	Certain	1
<b>AJA 415</b>	SARROLA- CARCOPINO	Probable	
<b>AJA 401</b>	VILLANOVA	Certain	1

## RESUME

En 2021, la veille écologique de la population du milan royal s'est poursuivie. Le travail de mise en œuvre des fiches actions se poursuit également. Le Life Milvus permet de compléter largement les connaissances sur l'espèce (avec notamment la pose de GPS sur les jeunes milans royaux des deux secteurs d'études).

Le suivi de la reproduction sur le grand Ajaccio et dans le Reginu avec un échantillon de 15 couples pour chaque site, a permis de comptabiliser :

- 11 jeunes à l'envol sur Ajaccio avec un succès reproducteur de 0,73 jeunes/couples et un taux d'échec de 40 %
- 14 jeunes à l'envol dans le Reginu avec un succès reproducteur de 0,93 jeunes /couples et un taux d'échec de 27 %

La question de la pertinence de la taille de l'échantillon se pose toujours pour pouvoir interpréter ces résultats.

Le suivi des dortoirs a permis de comptabiliser 626 milans. Les GPS nous ont révélés la présence de nombreux autres dortoirs non connus jusqu'à présent.

De nombreuses actions de sensibilisation, grand public et scolaire, ont été réalisées sur différents événements qui ont lieu sur toute la Corse (fête de la science, fête de la nature, etc.).